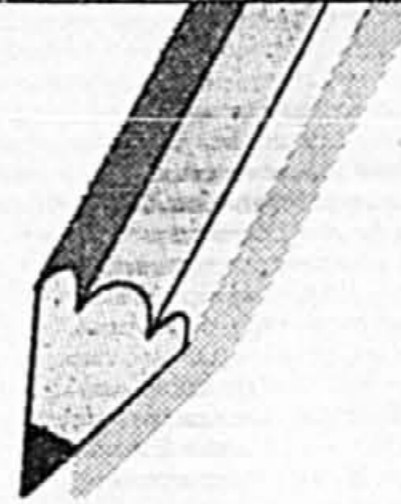


## En attendant le courant...

Une pleine page de jeux pour vous aider à passer le temps  
page A18



## Bilan des pannes (Nombre d'abonnés sans électricité)

■ Rive-Sud/Montérégie	189 800	■ Thetford-Mines	100
■ Île de Montréal	500		
■ Laurentides*	4800	<b>Total</b>	<b>195 200</b>
* Laval, Lanaudière, Laurentides, Outaouais			

## Quand ?

La liste complète des municipalités qui retrouveront bientôt l'électricité  
page A12

12 pages

# Les assurances vont grimper

Des réclamations totalisant 365 millions ont déjà été acheminées aux assureurs

MIVILLE TREMBLAY

Les assureurs de dommages hausseront d'un pourcentage encore indéterminé leur tarification au Québec pour compenser les pertes records causées par le verglas. Les plus importants d'entre eux ne pénaliseront pas les seuls clients qui présentent une réclamation.

Il faudra attendre environ six mois pour connaître l'ampleur de la hausse, le temps d'évaluer avec précision le montant des dom-

ages et de renégocier les contrats de réassurance. La plupart des compagnies d'assurances s'assurent elles-mêmes contre des risques extrêmes comme les catastrophes naturelles auprès de grandes multinationales. Le marché de la réassurance tend à généraliser et à uniformiser les primes d'assurance sur un territoire.

« Je suis convaincu qu'on s'en va vers une augmentation tarifaire », affirme M. Pierre Michaud, premier vice-président indemnisa-

tion des Assurances générales des Caisses Desjardins et de La Sécurité, assurances générales.

C'est la troisième mauvaise année d'affilée pour les assureurs de dommages au Québec. Les réserves ne suffisent pas et les primes de réassurance augmenteront.

Les assurés subiront-ils une augmentation généralisée ? « C'est acquis, répond M. Gilles Chevrier, vice-président du service à l'indemnisation d'AXA (et de Boréal Assuran-

ces). Dans quelles proportions ? On ne le sait pas ; c'est trop tôt. »

Desjardins détient 15 % du marché de l'assurance habitation au Québec ; AXA 13 % et le Groupe Commerce, 12 %. Dans l'automobile, la part de Commerce (et de Bélair) est de 16 %, alors qu'AXA et Desjardins ont 13 % chacun.

M. Yves Lapré, vice-président  
Voir **LES ASSURANCES** en A2

# Retour à la normale à Montréal

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La vie reprend finalement son cours normal à Montréal, Hydro-Québec ayant annoncé hier après-midi la levée définitive de toutes les restrictions concernant la consommation d'électricité au centre-ville.

C'est la remise en état, peu avant 13 h hier, de la ligne à 735 kilovolts reliant les postes Boucherville et Hertel, sur la Rive-Sud, qui a permis à la société d'État d'annoncer cette bonne nouvelle.

« Ça signifie 1000 mégawatts de plus pour le centre-ville et le sud-ouest de l'île », a souligné le président d'Hydro-Québec, André Caillé, lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville de Granby. Ce nouvel apport s'ajoute aux 1600 mégawatts déjà disponibles et vient renforcer un réseau qui, comme l'a admis le premier ministre Lucien Bouchard, « a frôlé le désastre » le vendredi 9 janvier.

« On s'est retrouvé dans l'après-midi avec la perspective d'un black-out total à Montréal, avec des réserves d'eau pour deux heures parce que les deux usines étaient arrêtées », a-t-il dit, notant que l'approvisionnement en électricité de Montréal n'avait littéralement tenu qu'à un seul fil, cette nuit-là.

Le premier ministre a invoqué cet épisode en réponse à une question sur la décision du gouvernement d'adopter par décret le plan stratégique 1998-2002 d'Hydro, la semaine dernière.

Désormais, les énergies d'Hydro seront concentrées en Montérégie, où 189 800 abonnés étaient toujours

Voir **RETOUR** en A2

## «C'était plus dur en Bosnie...»

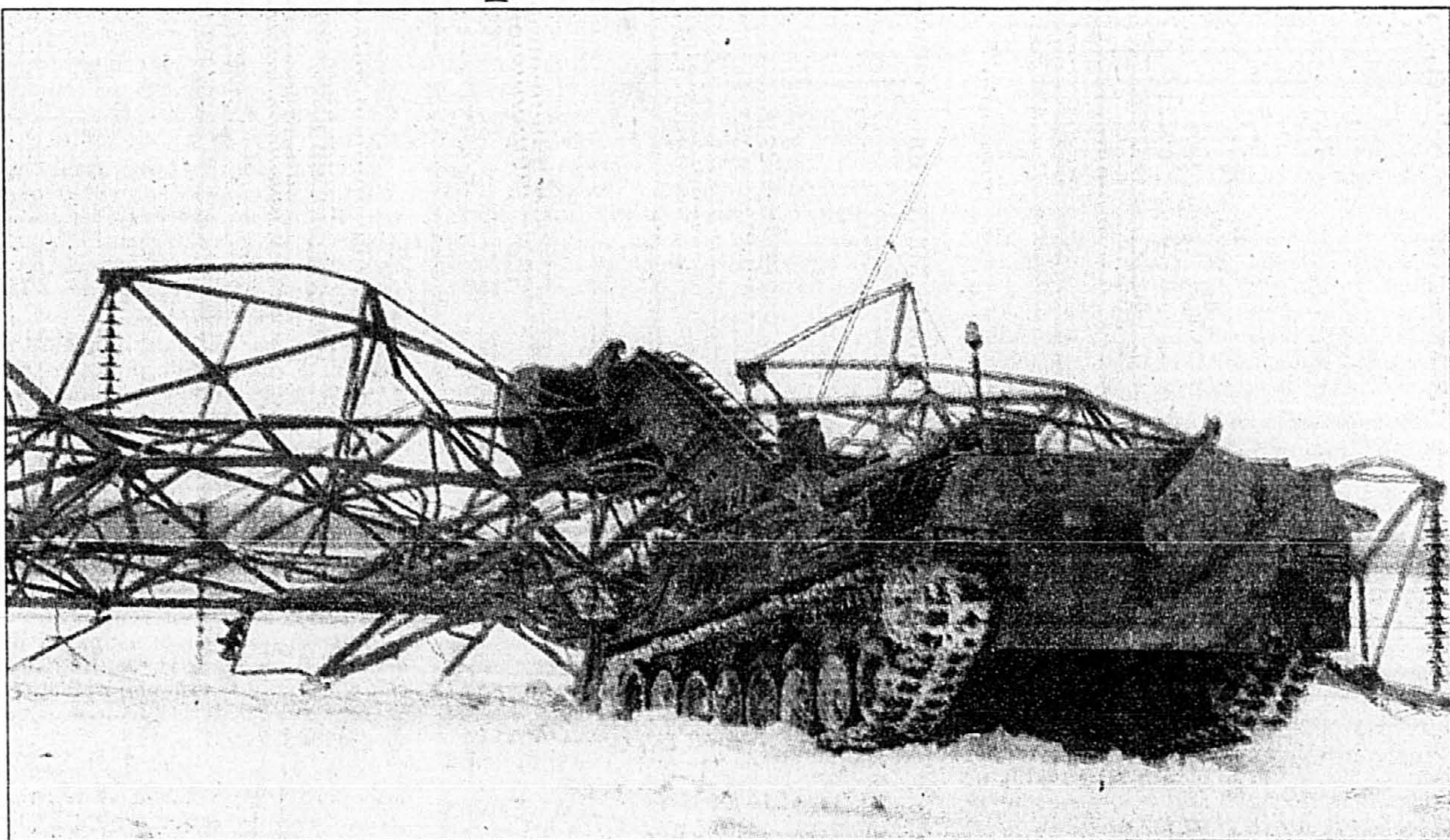


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Fendant neige et boue, un char Leopard 1 de l'armée, autrefois basé en Allemagne, dégageait les pylônes affaiblis, hier près de Saint-Césaire. Les véhicules militaires en ont vu d'autres. « Nous n'avons pas eu de bris d'équipement. C'était plus dur en Bosnie », commente le major Mario Pelletier, du 1<sup>er</sup> bataillon du Royal 22<sup>e</sup> régiment.

# Hydro et l'armée engagées dans une course contre la montre sur la Rive-Sud

MATHIEU PERREAULT

Pour reconstruire les lignes permanentes de 230 kilovolts entre les postes Boucherville et Saint-Césaire, Nicolas Andreos, chargé de chantier chez Hydro-Québec, a huit mois. Le lien temporaire, long de 40 kilomètres, aura été érigé en une quinzaine de jours par 160 ouvriers et 400 soldats.

Cent six portiques, des échafaudages de quatre billots de bois, devaient remplacer les 25 pylônes d'acier effondrés et épauler la quarantaine de pylônes endommagés. Hier matin, les câbles ont été tendus au-dessus de l'autoroute 20. Le Richelieu devait être franchi en après-midi, juste après qu'un autobus de journalistes accompagnés d'ingénieurs d'Hydro se fut arrêté sur la rive, sous un pylô-

ne orange et blanc flambant neuf. Le poste Rouville, qui alimente notamment Otterburn-Park, sera branché demain et celui de Saint-Césaire, au coeur du Triangle noir, « au plus tard le 25 », affirme Serge Lapiere, ingénieur chez TransÉnergie, la division transport d'énergie d'Hydro. Après, il faudra restaurer les lignes

Voir **C'ÉTAIT** en A2



PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Lucien Bouchard

# L'adoption en secret du plan stratégique d'Hydro suscite la critique et l'inquiétude

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Plusieurs voix se sont élevées hier pour blâmer le gouvernement Bouchard d'avoir adopté en catimini le plan stratégique 1998-2002 d'Hydro-Québec, en plus de donner carte blanche à la société d'État pour reconfigurer son réseau. Pour certains, Québec flirte même avec l'illégalité.

« C'est difficile de voir pourquoi on court-circuite le processus de la commission parlemen-

taire dans le contexte actuel. Le plan n'est pas orienté vers la consolidation du réseau, mais plutôt sur une plus grande production. Ce n'est pas ça qui va rendre notre système plus fiable », a dénoncé Denis Bergeron de l'Union québécoise pour la conservation de la nature.

« Ce qui est urgent, c'est réparer. S'ils ont découvert des failles majeures dans leur réseau, ce n'est pas en adoptant des décrets à la hâte, sans

étude rigoureuse, qu'ils vont les régler », a renchéri Jacques Ruelland, du mouvement Au Courant.

En conférence de presse hier, le premier ministre Lucien Bouchard s'est donc rabattu sur des arguments économiques. « C'est très pertinent de développer le Québec et l'emploi. On

Voir **L'ADOPTION** en A2

711

JOURS AVANT L'AN 2000

## INDEX

Petites annonces	- affaires C3	Bandes dessinées B6	Horoscope B8	Politique A19, B1, B10
- index B5	Arts et spectacles C10 à C12	Bridge B7	Le monde B4	Tabloid Sports
- immobilier B5, B6	- horaires spectacles C12	Décès B9	Loteries A2, A9	- Réjean Tremblay S5
- marchandises B6	- horaire télévision C12	Économie C1 à C9	Mots croisés B8, S10	
- emplois B6	- télévision C10	Êtes-vous observateur B5	Mot mystère B7	
- automobile B6 à B8		Feuilleton B7	Opinions B3	

## ÉDITORIAL

La culture de l'urgence  
- Agnès Gruda  
page B2

## MÉTÉO

Ciel nuageux  
Max. -2, min. -13  
Cahier Sports,  
page 16



# HONDA



Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic LX 1998 (modèle EJ653W) neuve. Échange ou comptant de 1 825 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

BERLINE CIVIC LX 1998

**208\$** par mois, location 48 mois

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

## Suites de la une

## Les assurances vont grimper

## LES ASSURANCES / Suite de la page A1

indemnisation du Groupe Commerce, confirme le caractère inéluctable d'une hausse généralisée des tarifs. D'autant plus que sa société accorde le « pardon de l'événement », une expression qui signifie que les sinistres d'une catastrophe naturelle ne sont pas pénalisés parce qu'ils présentent une réclamation.

Le pardon de l'événement est également accordé par AXA et le sera probablement par Desjardins, quoique, dans ce dernier cas, la décision n'a pas encore été prise. Meloche

Monnex, un courtier qui signe des polices, a aussi annoncé le pardon de sa clientèle sinistrée. Ce pardon signifie que tous les assurés du Québec paieront les pots cassés.

Si les clients qui n'ont pas obtenu le pardon de leur assureur se plaignent, ceux-ci seront forcés d'imiter les leaders de l'industrie, pense M. Claude Lapointe, porte-parole du Bureau d'Assurance du Canada (BAC).

M. René Leblanc, vice-président adjoint de la Générale Accident, qui détient une part de marché d'environ 4 %, accorde le pardon pour les réclamations de nourriture gâtées ;

pour les dommages plus coûteux, la question est à l'étude. Il prévoit une facture totale de 25 à 30 millions.

Selon un rapport du BAC, 35 assureurs qui représentent 42 % du marché ont ouvert 80 000 dossiers de réclamation pour un total de 183 millions de dollars. La réclamation moyenne est de 1050 \$. Une règle de trois permet d'estimer à 435 millions les réclamations faites à ce jour à l'ensemble des assureurs.

Dans l'ensemble du Canada, les assureurs ont reçu plus de 250 000 réclamations pour un total de 365 millions.

Chez Commerce, on estime avoir reçu 15 % des réclamations. Le total des dommages devrait se situer entre 50 et 80 millions. Chez Desjardins et chez AXA, on prévoit des pertes totalisant 50 millions chacun.

AXA rapporte que 70 % des sinistres sont des pertes d'aliments dans les congélateurs (de 250 \$ en moyenne). 10 % des dommages aux entrées électriques et le reste des gels de tuyaux et des dégâts d'eau causés par l'arrêt des pompes à puisard. Commerce n'a pas de statistique détaillée, mais compte huit incendies ayant causé des pertes supérieures à 100 000 \$.

## «C'était plus dur en Bosnie...»

## C'ÉTAIT / Suite de la page A1

120 kV et de distribution. Deux liens double terme, composés de deux lignes 230 kV chacun, éclairaient et chauffaient la Montérégie depuis Saint-Césaire. Sur le plan des conduites d'Hydro, trois liens 230 kV sont identifiés entre Boucherville et Saint-Césaire. « L'un des deux liens double terme était vieux, il transportait moins d'énergie que l'autre, construit en 1994 », explique Serge Tremblay, qui administre l'ensemble des projets de reconstruction au sein du groupe Équipe-ment d'Hydro.

Deux lignes 230 kV, qui zigzagueront de pylônes intacts en portiques de bois, alimenteront Saint-Césaire. « Ça sera assez pour les besoins de la région, estime M. Lapierre. Nous n'utilisons pas tout le jus. » Quatre équipes de soldats, d'ouvriers et de monteurs de lignes du secteur privé se sont divisées le corridor, partant de Boucherville, du Richelieu et de Saint-Césaire. « Les entrepreneurs travaillent de 6 h à 21 h, et l'armée prend le relais jusqu'au matin », dit M. Tremblay.

Au moment du passage des journalistes, hier, les poteaux verticaux près de Saint-Césaire attendaient une traverse horizontale, pendant que des soldats du 1<sup>er</sup> Bataillon du

Royal 22<sup>e</sup> Régiment et du 5<sup>e</sup> Régiment de Génie de Combat dégageaient le terrain, soulevant les lourds isolateurs de verre par groupe de six ou les débris de pylônes avec un char allemand Leopard 1 muni d'une pelle mécanique. Il ne reste qu'à installer deux séries de trois fils, formant le lien double terme : le courant est en effet triphasique, chaque phase étant à une fréquence différente.

« La ligne plus au sud avait seulement 10 pylônes touchés, par rapport à 78 sur l'autre. Nous avons donc passé davantage de temps sur celle-là », indique le lieutenant-colonel Daniel Benjamin en point de presse. À partir des restes des quatre pylônes de 250 pieds

qui permettaient la traversée du Richelieu, les équipes d'Hydro-Québec ont pu en rabouter un, et ont commandé l'autre. « On aurait pu laisser tomber un fil blindé au fond de la rivière, puis l'enfouir cet été, mais ça aurait coûté dix fois plus cher », considère M. Lapierre.

Les portiques ne permettent pas de hausser les fils, soumis à des tractions de 7 000 à 8 000 livres, plus haut que 25 pieds entre deux poteaux, mais « ce n'est pas dangereux », assure Nicholas Andreos. Résultat : seuls 150 à 200 pieds séparent les portiques, contre une moyenne de 1000 pour les 118 pylônes des liens écroulés, qui ont en moyenne 120 à 150 pieds.

## Retour à la normale à Montréal

## RETOUR / Suite de la page A1

sans électricité hier en soirée, contre à peine 4800 dans les Laurentides et en Outaouais, 500 à Montréal et 100 à Thetford-Mines.

Selon M. Caillé, les effectifs d'Hydro dans la région, qui se chiffraient à 1500 au début de la crise, atteignent maintenant 3000 personnes, en plus de 1600 à 1800 soldats. Au total, c'est environ 5500 personnes qui travailleront à la reconstruction du réseau montréalais, d'autres militaires devant se joindre incessamment au contingent déjà sur place.

Interrogé au sujet d'informations voulant que quelques secteurs — les municipalités

de Noyan et de Saint-Georges-de-Clarenceville, notamment — demeurent privés de courant jusqu'à la mi-février, voire jusqu'en mars, M. Caillé a dit ne pas avoir d'information en ce sens, se contentant de répéter que « la très grande majorité » des clients d'Hydro auraient de nouveau du courant d'ici le 25 janvier. Pour accélérer les choses, des équipes travailleront de nuit à la reconstruction des lignes de transmission, du jamais vu.

M. Caillé s'est aussi engagé à ce que les résidents de la région n'aient plus à vivre le cauchemar qu'ils doivent traverser présentement. « On ne peut pas garantir qu'il n'y aura plus de pannes, ce ne serait pas sérieux,

mais on va faire ce qui est requis pour que, si les mêmes événements se reproduisent, ça prenne une semaine comme ailleurs (pour rétablir le courant) », a-t-il dit.

De leur côté, les forces policières et militaires termineront ce soir une deuxième tournée des maisons privées d'électricité, afin de vérifier l'état de santé des résidents. Des visites « sélectives » seront aussi faites à compter de demain, à la demande des CLSC et des autorités municipales.

La présence militaire décroîtra progressivement à compter de demain. De 6500 actuellement, le nombre de soldats ne sera plus que de 2000 le 28.

Les personnes vivant sous le seuil de la

pauvreté et les assistés sociaux, qui n'ont dans bien des cas pas d'assurances, seront indemnisés pour la perte de leurs biens essentiels, a annoncé Lucien Bouchard. Le programme sera dévoilé dans quelques jours.

Dans certaines municipalités — Saint-Hubert, entre autres — où le courant est revenu, on a commencé hier à verser les indemnités de 10 \$ par jour. D'autres villes, dont Montréal, Laval et Châteauguay, emboîteront le pas demain.

Au Réseau santé Richelieu-Yamaska, à Saint-Hyacinthe, où l'on craignait une épidémie, le nombre de cas de grippe s'est stabilisé à 121. Environ 93 % des patients ont été vaccinés.

## L'adoption en secret du plan stratégique d'Hydro suscite la critique et l'inquiétude

## L'ADOPTION / Suite de la page A1

doit miser sur nos forces et, l'une d'elle, c'est Hydro. C'est même une carte maître dans notre jeu. »

André Caillé, le président de la société d'État, a précisé qu'il craignait de perdre des contrats. « Adopter le plan était la meilleure réponse à donner aux marchés financiers internationaux. Il fallait dire à nos partenaires que, malgré le verglas, on va de l'avant. L'incertitude risquait de nous faire perdre des millions de dollars. »

« C'est du roc. Bouchard dit à Caillé : « Tu me donnes de l'argent et des jobs, et tu fais ce que tu veux », analyse M. Ruelland. Il fallait pourtant débattre du plan parce qu'il suppose un virage majeur : désormais, Hydro visera la rentabilité. Mais est-elle là pour

vendre de l'électricité aux Américains ou pour faire un réseau fiable ? »

Les écologistes s'inquiètent d'autant plus que les décrets adoptés le 14 janvier donnent aussi à Hydro un véritable « chèque en blanc » pour installer de nouveaux équipements (ce qu'Hydro appelle « renforcer » son réseau), sans faire la moindre étude d'impact environnemental.

« On pourrait se demander si la loi autorise le gouvernement à adopter un décret qui permet à Hydro de faire des travaux n'étant pas connus à l'avance, s'est d'ailleurs interrogé le professeur de l'Université Laval Lorne Giroux (tout comme sa collègue de l'Université de Montréal Hélène Trudeau). La loi semble construite pour des projets ponctuels et bien identifiés. Ici, Québec ne peut fixer aucune condition parce qu'on ne sait pas encore ce qui est requis. »

Et même valide, le décret pourrait donner lieu à des débats en cour. « Les difficultés peuvent surgir avec le temps. Si les gens se mettent à contester le bien-fondé de tels ou tels travaux, il faudra montrer qu'ils sont bel et bien requis par la tempête », a en effet ajouté Me Giroux.

Chose certaine, citoyens et politiciens locaux sont déjà prêts à se battre au sujet de la ligne Duvernay/Anjou (dont la construction est expressément autorisée par un des quatre décrets, malgré les recommandations du BAPE). Aujourd'hui, le député libéral de La Fontaine, Jean-Claude Gobe, ainsi que les maires de Laval, Anjou et Montréal-Nord exigent en effet que Québec revienne sur sa décision, sous peine de représailles.

Normand Cherry, critique libéral en matière d'énergie, s'indignait pour sa part que

le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, ne lui ait jamais dit que le conseil des ministres adopterait par décret le plan d'Hydro, alors même qu'il lui demandait de reporter la commission parlementaire prévue pour cette semaine.

Jacques Ruelland déplore aussi les cachotteries. « Non seulement on ne débat pas du plan, mais ils n'en ont même jamais parlé en conférence de presse en espérant qu'on ne s'en rendrait jamais compte. »

Rappelons qu'en 1995, Hydro réclamait d'être exemptée de l'obligation de justifier ses projets devant le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE). En juin 1997, elle revenait à la charge en ce qui concerne son projet de dériver quatre rivières de la Côte-Nord : un privilège qui n'est accordé à aucune autre entreprise québécoise.

## La Presse

Renseignements : 285-7272  
Abonnement : 285-6911  
Télécopieur pour abonnement : 285-7039  
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30  
Samedi de 7 h à midi  
Dimanche de 7 h à 11 h  
Rédaction : 285-7070  
Promotion : 285-7100  
Les petites annonces : 285-7111  
Télécopieur : 848-6287  
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30  
Décès, remerciements : 285-6816  
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30  
Grandes annonces  
Détailants : 285-6931  
National, TéléPlus : 285-7306  
Carrières et professions,  
Nominations : 285-7320  
Comptabilité  
Grandes annonces : 285-6892  
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par : La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650»  
Port de retour garanti. (USPS003692)  
Champlain N.Y. 12919-1518.



Mardi, 20 janvier 1998

## LOTÉRIES

La quotidienne  
à trois chiffres : 9-5-7  
à quatre chiffres : 6-5-6-8

## COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants :  
■ à Montréal : Centre des donateurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30 ;  
■ à L'Épiphanie : organisée par le club Optimiste de l'Épiphanie en collaboration avec l'AFEAS, Centre communautaire Guy-Melançon, 65, rue Amireault, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 125 donateurs ;  
■ à Lennoxville : Université Bishop, théâtre Centennial (Student unit building), de 13 h à 19 h. Objectif : 225 donateurs.

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## S.O.S. peaux sèches

■ Mon pays, ce n'est pas un pays, c'est l'hiver. Et ce long hiver, justement, avec son mercure qui dégingole vertigineusement et ses vent polaires, agresse et dessèche notre doux épiderme. Sans parler du degré d'humidité de l'air ambiant, souvent trop faible dans les chaumières. Résultat : notre peau tire et perd de sa souplesse. Pour hydrater la peau et lui rendre son éclat, les maisons de beauté proposent toutes leurs recettes miracles, souvent brevetées. À lire demain dans le cahier Mode sous la plume de Viviane Roy.

## QUESTION DU JOUR

Vous voulez vous faire entendre?  
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333, au son de la voix, faites le 1.

**Le maire Bourque affirme que la Ville de Montréal a gagné la bataille contre la glace. Êtes-vous d'accord?**

Cette semaine, avez-vous l'intention d'utiliser l'électricité avec plus de parcimonie?  
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses a été :

**Oui: 89 %**  
**Non: 11 %**

**Ligne Info verglas**  
**1-888-880-RONA**

**ÉVITEZ LES RISQUES DE DOMMAGES À VOTRE PROPRIÉTÉ**  
Pour savoir quoi faire maintenant et au retour de l'électricité.

La Presse

RONA

Ordre des techniciens professionnels du Québec

Association de la construction du Québec

**APPELS SANS FRAIS**

### Le mot du jour tasse de thé

■ La locution *ce n'est pas ma (sa) tasse de thé* est un calque de l'expression imagée anglaise *it's not my (his) cup of tea*. En français, on dit plus volontiers, selon le contexte, *ce n'est pas à mon*

*goût, ce n'est pas dans mes cordes, ça ne me convient guère, ce n'est pas mon truc.*

— *Les maths, ce n'est pas dans mes cordes.*

— *Les grandes effusions, ce n'est pas son truc.*

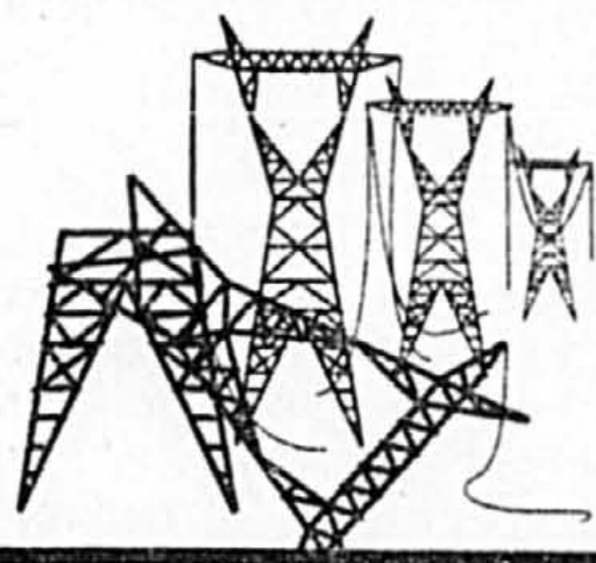
Paul Roux

Le Château  
Frontenac

à partir de

109\$

1 800 441-1414



EN BREF

#### Le pont Victoria : une seule travée

■ Afin d'assurer la sécurité du public, le CN et le ministère des Transports du Québec ont décidé d'ouvrir uniquement la travée ouest du pont Victoria à la circulation routière. La travée du côté est demeure fermée jusqu'à nouvel ordre. Cette décision a été prise en raison du fait que des fils à haute tension passant au-dessus de la rue Bridge sont encore couverts de glace. D'ailleurs, un abri temporaire a été construit par Transport Québec pour protéger les automobilistes qui circulent sur la travée ouest. Quant aux travaux de déglacage du pont, ils sont terminés. Cette mesure sera levée lorsque le ministère et le CN jugeront que la sécurité des automobilistes ne sera plus en danger. La travée ouest du pont Victoria est ouverte aux heures suivantes : direction Saint-Lambert—Montréal, de 6 h à midi ; direction Montréal—Saint-Lambert, de midi à 6 h.

#### Les étudiants solidaires

■ La Fédération étudiante collégiale du Québec a décidé d'emboliser le pas, en lançant un appel de solidarité à tous les étudiants du réseau collégial, à la suite de la demande de la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, à l'effet de redonner un deuxième souffle au bénévolat offert dans les centres d'hébergement des municipalités atteintes par la tempête de verglas. En effet, la FECQ s'est engagée à lancer le mot d'ordre, dans les associations étudiantes en dehors du triangle de glace et demande aux étudiants de faire des collectes de denrées non périssables, de bougies et autres commodités pouvant aider les sinistrés et ce, dès le début de la remise des horaires.

#### Travail-Québec et dépannage

■ Les personnes prestataires de la sécurité du revenu ayant des difficultés à se déplacer en raison de leur état de santé sont invitées à communiquer par téléphone avec leur agent, qui leur fixera rapidement un rendez-vous afin de leur éviter une attente prolongée. Ainsi, ces prestataires pourront avoir recours à l'aide financière liée à certaines pertes subies ou aux frais de relogement à la suite des pannes d'électricité. Si l'état de santé de certaines personnes les empêche de sortir de leur domicile, elles peuvent donner une autorisation écrite à un parent ou à un ami, qui agira en leur nom pour obtenir l'aide financière à laquelle elles ont droit. Pour tout renseignement, les prestataires peuvent s'adresser à leur centre Travail-Québec ou au Bureau des renseignements et plaintes du ministère de l'Emploi et de la Solidarité aux numéros de téléphone suivants : 873-4721 (région de Montréal) ou 1 888 643-4721 (ailleurs au Québec, sans frais).

#### Nissan

■ La Fondation Nissan Canada a fait préparer dix mini-fourgonnettes Quest qui ont été conduites au Québec afin de faciliter les différents besoins de transport des sinistrés de la province. Malgré les difficultés que certains Ontariens ont connues eux aussi, une douzaine d'employés du siège social de Nissan Canada, à Mississauga, se sont offerts pour conduire les véhicules entre Mississauga et Kirkland, le bureau régional de Nissan Canada. Ce sont les concessionnaires Nissan de Granby, Saint-Jean et Saint-Hyacinthe, qui ont pris la responsabilité des véhicules et qui s'assureront, avec les centres d'urgence, de la bonne utilisation des mini-fourgonnettes.

#### Ro-Na Dismat donne des tronçonneuses

■ Le Groupe Ro-Na Dismat a remis hier, à quelques municipalités de la Montérégie, une vingtaine de tronçonneuses, avec trousse de réparation et matériel d'entretien, afin d'accélérer la coupe de bois de chauffage et les grands travaux de débroussaillage. La remise des tronçonneuses devait se faire à Saint-Luc, au centre régional de coupe de bois au 191, boulevard Saint-Luc.

# L'opposition compare Bourque au capitaine du *Titanic*

Le maire accuse ses adversaires d'avoir été absents durant la tempête

GILLES GAUTHIER

Pendant la tempête de verglas et les jours qui ont suivi, « le maire Pierre Bourque s'est comporté comme le capitaine du *Titanic* », a déclaré hier soir le conseiller André Lavallée, lors de la première assemblée du conseil municipal depuis le début des récents événements.

Capitaine qui a suivi son « plan de match » sans tenir compte des conditions changeantes et qui a continuellement affirmé que tout allait bien, a expliqué le conseiller municipal indépendant de Bourbonnière, qui a accusé le maire d'avoir caché la vérité aux Montréalais au sujet des problèmes du déneigement ou des usines d'eau potable.

« Je n'étais pas là pour (faire) paniquer les gens, mais pour les réconforter », a rétorqué M. Bourque, qui a ajouté qu'un maire n'est pas là pour crier à la catastrophe, mais pour trouver (discrètement) des solutions en s'élevant au-dessus de la mêlée.

Selon lui, « l'opération de déneigement s'est faite d'une façon remarquable étant données les conditions de glace qu'on a connues à l'occasion du pire séisme (sic) de l'histoire de Montréal. Le déneigement est complété à 90 %. Allez voir à Verdun, à Mont-Royal, à Saint-Lambert ou à Brossard. Pourquoi toujours taper sur Montréal ? Les citoyens de la ville en ont ras le bol de ça. Je sais que les gens étaient contents ».

L'opposition officielle, le RCM, s'est montrée fort conciliante à l'endroit de l'administration, se contentant de lui demander qu'un comité ou une commission trace un bilan et fasse des recommandations pour améliorer le plan de mesures d'urgence de la Ville.

## Faux espoirs pour quelques milliers de sinistrés

ISABELLE HACHEY

Pour des milliers de sinistrés toujours privés d'électricité, Hydro-Québec a fait preuve d'un peu trop d'optimisme en prévoyant rétablir le courant dans leur maison avant le 18 janvier.

Hier soir, les résidents d'une trentaine de municipalités qui devaient — en théorie — retrouver la chaleur de leur foyer avant dimanche étaient toujours plongés dans le noir, selon un employé du bureau de liaison avec les municipalités. Ce service a été mis sur pied par Hydro-Québec afin de renseigner les élus de la Rive-Sud et de la Montérégie sur l'évolution de la situation.

À Saint-Alexandre, par exemple, on attendait l'électricité avec impatience en fin de semaine. Toutefois, hier après-midi, aucun des 892 foyers de cette petite municipalité de la Montérégie n'avait été rebranché. On prévoyait cependant rétablir l'électricité au cours de la nuit.

« Ça nous cause d'énormes problèmes », dit André Ostiguy, responsable des mesures d'urgence. « On a eu énormément d'appels téléphoniques de citoyens qui voulaient savoir quand nous serions réalimentés. Le service à la clientèle d'Hydro-Québec leur avait même confirmé que l'électricité était revenue ! »

À Farnham, Hydro-Québec avait réussi hier à rétablir le courant dans 60 % des foyers seulement, alors que la date butoir avait été fixée au 18 janvier. « Ça, c'était pour les médias », dit Jocelyn Desrochers, coordonnateur des mesures d'urgence. Mais le chef de mission d'Hydro-Québec m'avait dit que s'il était capable de réalimenter tout le territoire avant dimanche, il se serait bien content ! »

Malgré ces retards, on fait preuve d'optimisme aux bureaux d'Hydro-Québec. « On est conscient qu'on est en train de prendre le contrôle. On ne dit pas ça pour donner de faux espoirs aux gens », dit Sylvie Tremblay, porte-parole de la société d'État.

Aucun problème majeur n'est à l'origine des contretemps rencontrés dans plusieurs municipalités de la Rive-Sud et de la Montérégie, ajoute-t-elle. « Ce sont de tout petits problèmes de distribution. »

Mme Tremblay explique qu'au départ, Hydro-Québec n'avait pas l'intention de divulguer au public les dates prévues du rétablissement dans les municipalités touchées par les pannes. « On ne voulait pas créer de confusion auprès des résidents, parce qu'on sait que la situation peut fluctuer. » Cependant, les pressions ont été telles que la liste est maintenant diffusée tous les jours sur le site Internet d'Hydro.

Il faut noter que les données contenues dans cette liste, publiée aujourd'hui dans *La Presse*, évoluent de façon constante. Ainsi, certains quartiers ont pu retrouver l'électricité au cours des dernières heures, dit Mme Tremblay. « La réalité va plus vite que les statistiques ! »

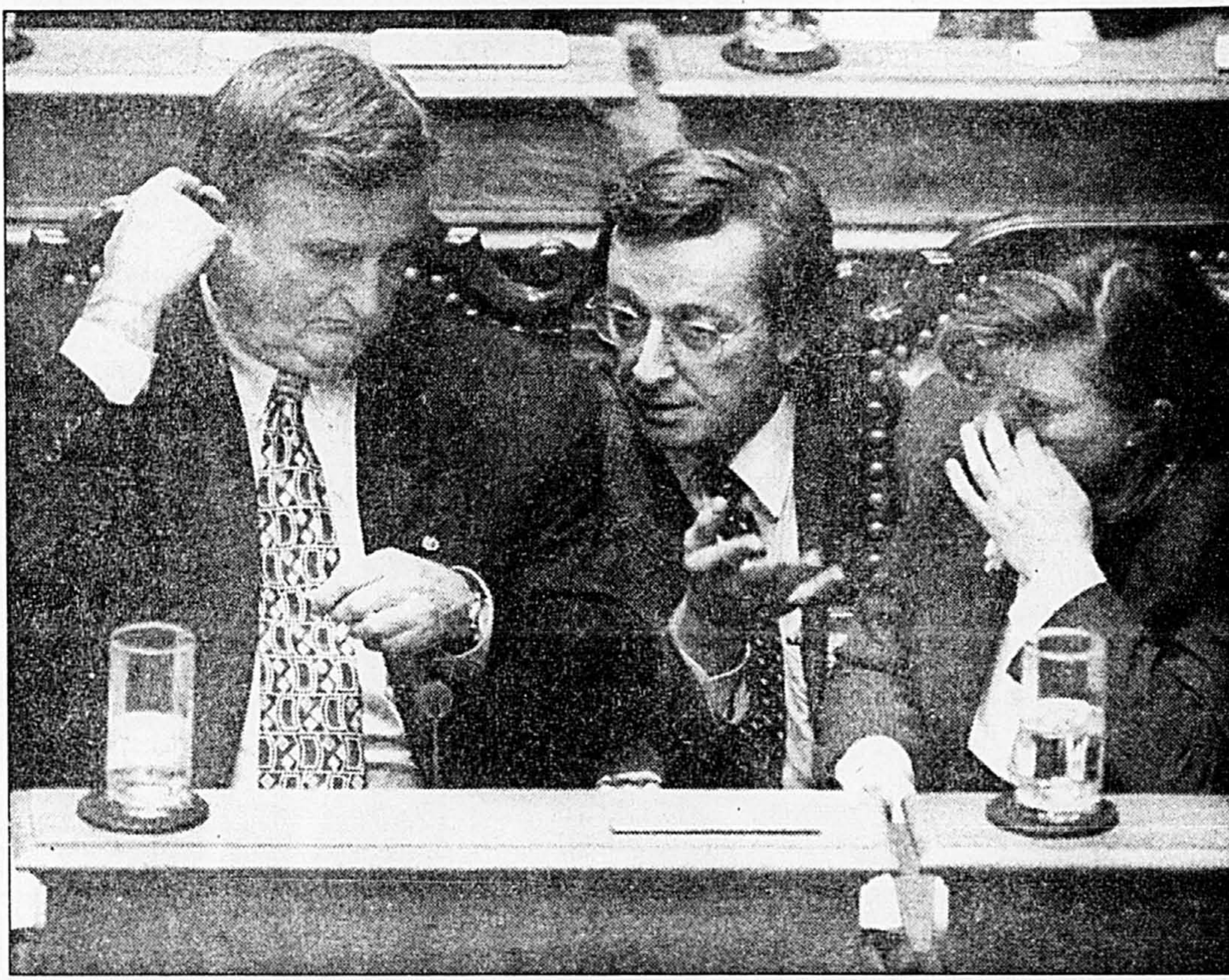


PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Le conseil municipal de Montréal tenait hier soir sa première assemblée depuis la tempête de verglas et le maire Pierre Bourque préparait ses répliques aux attaques de l'opposition en compagnie de deux membres du comité exécutif, Pierre-Yves Melançon et Johanne Lorrain.

D'autres membres de l'opposition se sont livrés à de dures attaques, notamment le conseiller de Notre-Dame-de-Grâce, Michael Applebaum, dont le district a été particulièrement éprouvé et qui s'est livré à un long réquisitoire, demandant même la démission du premier ministre Lucien Bouchard.

Le maire a accusé les conseillers d'opposition « de ne pas avoir été là quand il y avait des problèmes et d'arriver à la fin pour se faire du

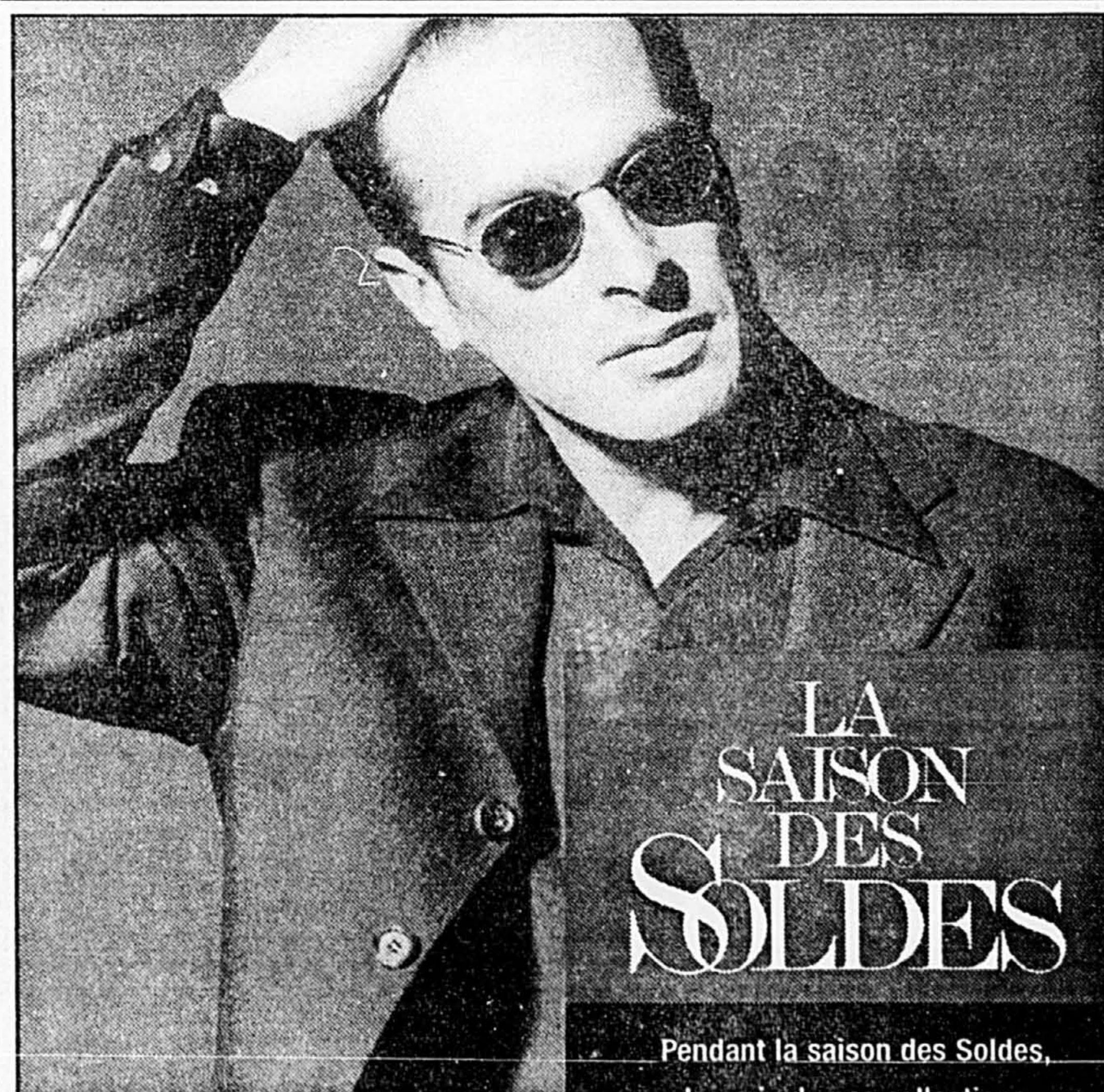
capital politique en *picossant* ici et là ». Il a annoncé qu'un comité technique spécial composé notamment d'ingénieurs de la Ville et de représentants d'Hydro-Québec et de l'École polytechnique a été créé pour trouver des solutions à la vulnérabilité des usines de production d'eau potable.

Il a déclaré que ces usines n'avaient pas de génératrices parce qu'Hydro avait juré lors de leur construction qu'il était impossible qu'elles manquent d'électricité. La

crise a appris à la population qu'il faudra à l'avenir « se méfier » des affirmations de la société d'État, a ajouté le maire.

Il a par ailleurs affirmé que de 10 000 à 15 000 personnes avaient travaillé au déblaiement des rues de la ville.

La présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, a promis de faire la lumière sur tout ce qui s'est passé à la Ville et sur toutes les décisions qui ont été prises depuis le début de la crise.



LA  
SAISON  
DES  
SOLDES

Pendant la saison des Soldes,  
les prix de nos collections  
AUTOMNE/HIVER pour hommes  
fondent à vue d'œil.  
Ça fait chaud à entendre!

jusqu'à  
**50%**  
de réduction

sur marchandise sélectionnée

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN • CARREFOUR LAVAL • PLACE STE-FOY

## Jour 15 : fin des restrictions à Montréal

# La distribution des « chèques à 10 \$ » part « sur un 10 cents »

BRUNO BISSON

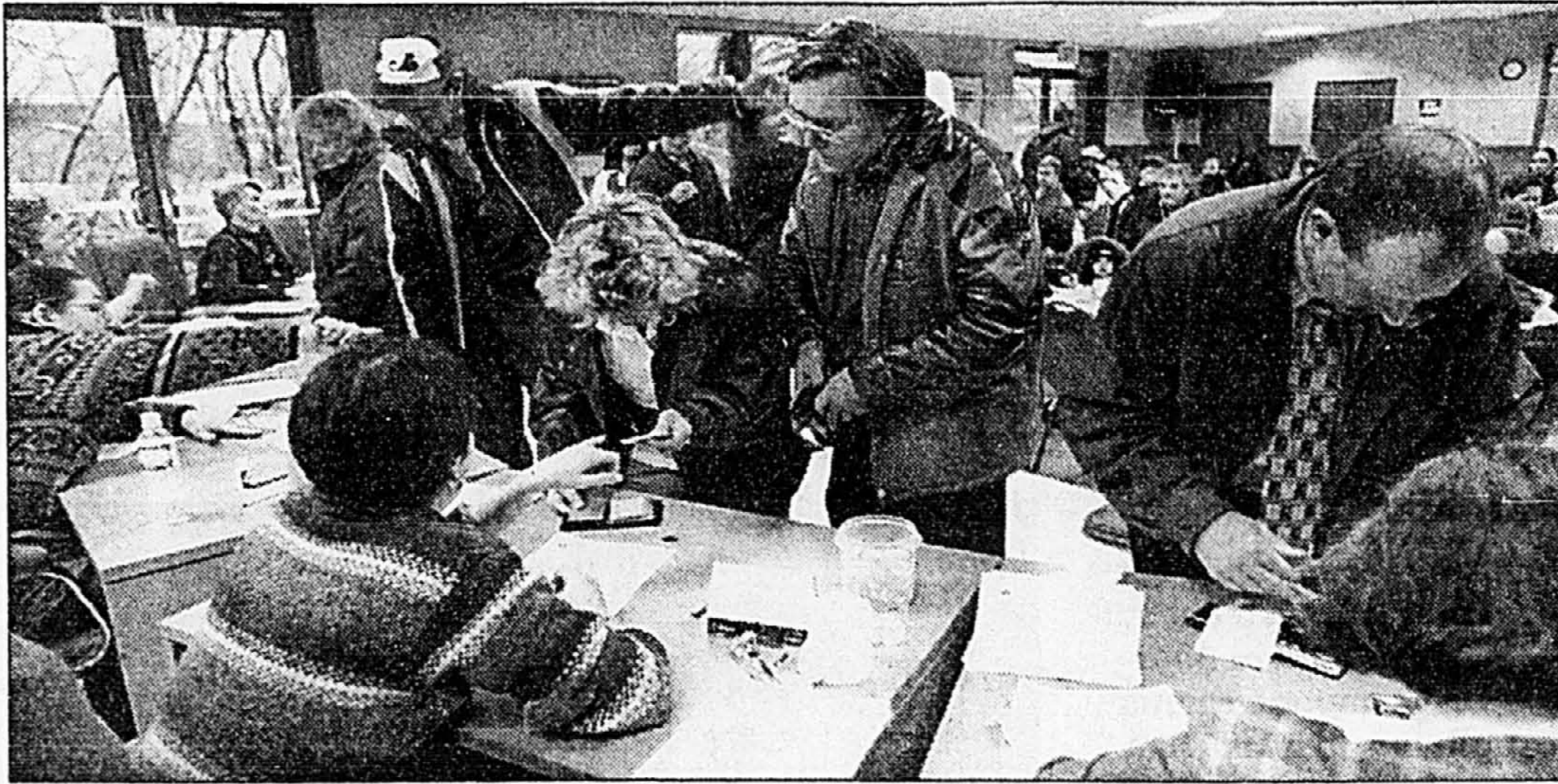
De nombreuses municipalités ont commencé hier la distribution des « chèques à 10 \$ » destinés à soulager les ménages habitant dans les zones où l'électricité est rétablie, mais la grande disparité des horaires et des méthodes de compensation adoptés par chaque ville incite à la prudence.

Avant de vous ruer aux portes de l'hôtel de ville, écoutez les radios locales et lisez les journaux, téléphonez dans les centres des mesures d'urgence, bref, renseignez-vous. Et, de grâce, soyez patients ! Des fois, c'est long.

À titre d'exemple, à Montréal, Laval, Châteauguay et Verdun, la distribution des chèques commencera seulement demain. L'hôtel de ville sera le point de chute à Laval et Verdun, tandis qu'à Châteauguay, c'est l'école Saint-Willibrod, au 300, rue McLeod, qui servira de comptoir aux demandes d'indemnité des résidents.

La Ville de Montréal, pour sa part, ne fera connaître son plan d'attaque qu'aujourd'hui, en conférence de presse.

À Saint-Constant, hier, la distribution des chèques a commencé « sur un petit 10 cents », selon l'expression d'une téléphoniste de la municipalité, et les résidents qui ont manqué d'électricité la semaine dernière dans cette petite ville de la Rive-Sud, devaient s'armer de patience dans les files d'attente, qui s'allongeaient à l'entrée du centre de loisirs local.



À Sainte-Catherine, des résidents s'identifient avant d'aller toucher les billets de banque auxquels ils ont droit.

Même chose à Saint-Hubert, où 30 000 abonnés d'Hydro-Québec en panne le 12 janvier ont tous droit à leur indemnité particulière. Pour éviter les débordements, la municipalité a désigné pas moins de sept points de distribution différents, même si 20 % des foyers sont toujours sans électricité.

Ce qui n'est pas sans poser quelque problème aux villes qui ne

sont pas entièrement rebranchées, et où des résidents ne sont pas admissibles parce qu'ils vivent encore dans le noir.

Si les méthodes de distribution varient d'une ville à l'autre, les conditions d'admissibilité au programme des 10 \$ par personne, par jour sont les mêmes partout.

— Premièrement, on ne peut réclamer cette indemnité avant que le courant soit rétabli.

— Deuxièmement, l'indemnité de 10 \$ par personne, par jour, ne s'applique pas dans les municipalités frappées par des pannes de sept jours et plus, et où les sinistrés reçoivent déjà un chèque de subsistance de 70 \$ par personne.

— Troisièmement, aucune indemnité ne peut être versée à moins qu'on présente des pièces d'identité courantes, dont au moins une preuve de résidence (permis de

conduire, compte d'Hydro-Québec ou de taxes municipales, etc.) et les cartes d'assurance-maladie des enfants de chaque ménage, pour permettre de déterminer le nombre d'occupants de la maison.

— Enfin, l'indemnité n'est versée qu'aux résidents privés d'électricité pour au moins un jour à partir du lundi 12 janvier.

Sur la Rive-Sud, à Delson et Sainte-Catherine, la distribution a commencé durant le week-end, mais il s'agit d'exceptions. Et la collaboration des institutions financières locales a simplifié la procédure puisque les demandeurs ont eu droit à des indemnités en liquide, directement sur place.

D'autres villes, comme Dorval et Boucheville, se distinguent à leur manière, mais dans la mesure où les indemnités ne seront pas remises sur place.

La ville de Dorval recevra ainsi ses citoyens à partir de cet après-midi pour remplir les formulaires, mais elle n'émettra pas de chèques avant trois jours après les demandes d'indemnisation.

Et à Boucheville, on a décidé d'éviter la cohue et les files d'attente aux portes de l'hôtel de ville d'une façon encore plus radicale : dans cette municipalité, les résidents seront priés de remplir des coupons, qui paraîtront dans les journaux locaux, le week-end prochain. Ils pourront les poster ou en faire le dépôt à l'hôtel de ville, mais ils ne recevront un chèque que par le retour du courrier.

# LES NERFS!

**Tercel CE plus 1998**

**216 \$**

par mois/  
location 48 mois\*

**0 \$ comptant**  
transport et préparation inclus

ou financement à l'achat de

**4,8 %**

jusqu'à 60 mois

**Incluant 687 \$**  
en valeur ajoutée:

- Radiocassette AM-FM stéréo
- Enjoliveurs complets
- Banquette arrière rabattable (60/40)
- Montre numérique
- Réservoir, coffre et rétroviseurs télécommandés
- Essuie-glaces intermittents
- Tapis et garniture du coffre
- Moulures latérales
- 4 portes



**CRÉDIT TOYOTA**

Programmes de location et de financement au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Toyota Credit Canada Inc. Immatriculation, assurance et taxes en sus. \*Offre valable sur les modèles Tercel CE Plus BC53LM-BA 1998 neufs, loués et livrés au plus tard le 31 janvier 1998. Premier versement de 247,80 \$ et dépôt de garantie de 250 \$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000 km; frais de 7¢/km excédentaire. †Financement à l'achat de 4,8 % valable sur tous les modèles Tercel 1998. Photo pour fin d'illustration seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



**TOYOTA**

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

Le service de qualité Toyota

**BOUCHERVILLE**  
Toyota Duval  
655-2350

**CHATEAUGUAY**  
Châteauguay Toyota  
692-1200

**JOLIETTE**  
Joliette Toyota  
759-3449

**LAVAL**  
Vimont Lexus Toyota  
668-2710

**LONGUEUIL**  
Longueuil Toyota  
674-7474

**MONTREAL**  
Hôte Toyota  
351-5010

**MONTREAL**  
Chassé Toyota  
527-3411

**MONTREAL**  
Pointe-Claire  
Fairview Toyota  
694-1510

**ST-HYACINTHE**  
Angers Toyota  
774-9191

**STE-AGATHE**  
Toyota À Ste-Agathe  
326-1044

**SOREL**  
Automobile  
Pierre Lefebvre  
742-4596

**TROIS-RIVIERES**  
Trois-Rivières Toyota  
374-5323

**BROSSARD**  
Brossard Toyota  
445-0577

**GATINEAU**  
Toyota Gatineau  
568-0066

**LACHINE**  
Soreli Lexus Toyota  
634-7171

**LAVAL**  
Chromedy Toyota  
667-2634

**MONTREAL**  
Alix Toyota  
376-9191

**MONTREAL**  
Toyota Centre-Ville  
935-6354

**MONTREAL**  
St-Eustache  
Toyota St-Eustache  
473-1872

**REPENTIGNY**  
Repentigny Toyota  
581-3540

**ST-JEROME**  
Toyota St-Jérôme  
438-1255

**SHAWINIGAN**  
Mauricie Toyota  
539-8393

**THURSO**  
Auger & Frères  
985-2218

**VERDUN**  
Woodland Toyota  
761-3444

www.toyota.ca



## Jour 15: fin des restrictions à Montréal

## Retour en classe après le congé forcé

LILIANNE LACROIX

« J'

étais tannée d'être chez nous et j'avais hâte de revenir à l'école, même si c'est pour écouter un prof... »

De retour hier à la polyvalente Jacques-Rousseau, à Longueuil, après deux semaines de congé forcé, Mariane Chartrand, 16 ans, n'avait pourtant pas eu vraiment le temps de s'ennuyer comme certains de ses camarades, privés d'électricité et pratiquement incapables de sortir de chez eux. Pendant des jours, avec son amie Émilie Bourbeau, elle s'est rendue à l'école, non pas pour ses cours, mais pour faire du bénévolat, dans la cuisine, à l'intention des sinistrés hébergés dans le cégep voisin.

« On n'avait jamais encore fait du bénévolat, mais on recommencerait n'importe quand. On s'est senties tellement utiles... »

« On en a épluché des patates. Je ne fais même pas ça chez nous », lance en riant Nathalie Légalé.

« C'est là qu'on a réalisé tout le travail effectué par les cuisinières de l'école, quand on arrive en trombe tous en même temps. On a rishé nous aussi... »

Si quelques critiques leur reprochaient de servir encore du macaroni, les filles se souviennent surtout des sourires et de la gentillesse des sinistrés : « Une vieille dame nous remerciait après chaque repas en disant : 'Vous êtes tellement fins. Vous nous redonnez confiance.' »

Nathalie a apprécié l'aspect concret de l'aide : « On rencontrait les gens. Avec la coop scolaire où je travaille, le bénévolat est moins direct. »



Émilie, Nathalie et Mariane ont meublé leurs heures de congé forcé en devenant bénévoles auprès des sinistrés pour qui elles préparaient et servaient des repas.

PHOTO LA PRESSE, Robert Mailoux

Leurs parents séparés, les trois filles demeurent chez leur père. Tandis qu'Émilie se réfugiait durant une semaine chez sa mère pendant la panne, Nathalie sautait d'une place à l'autre avec son père, fuyant la panne avec les vivres fraîchement achetés à l'épicerie. Quant à Mariane, elle était quasiment embarrassée : « On en a manqué une heure. J'imagine que ça ne compte pas ? »

— J'ai découvert plein de nouveaux jeux de cartes, avoue Émilie en riant.

— Moi, je dessinais avec mon frère, reprend Mariane d'un ton qui laisse entendre qu'il ne s'agit pas là d'une habitude.

Leurs heures de bénévolat, tout harassantes qu'elles furent, leur ont servi à meubler utilement les longues heures sans électricité.

« Certains nous ont demandé pourquoi on faisait ça. Mais il n'y avait rien à faire à la maison et même pas moyen de sortir. On en avait assez », disent les filles.

Ces heures difficiles ont permis au directeur Pierre Duclos de découvrir la face cachée d'étudiants un peu plus turbulents : « Il y en a quelques-uns que je ne me serais jamais attendu à voir dans un centre de bénévolat. Une heureuse surprise ! »

Chez les jeunes de 5<sup>e</sup> de l'école primaire Lanaudière, l'aventure du verglas fut surtout vécue via la télévision : « Les animaux morts, les gens qui pleuraient dans les centres d'hébergement, les arbres et les pylônes brisés, le drame des fermiers touchés, des bébés malades, c'était terrible », disent en chœur Julien, Antoine, Noémie, les deux Jeanne, Laurence et compagnie, peu affectés dans leur logement du Plateau Mont-Royal.

Certains, comme Antoine, ont vécu la crise d'un peu plus près : « On a hébergé mes grands-parents qui vivent à Saint-Jean. Ils ont passé trois jours dans un centre d'hébergement et ont trouvé cela très difficile. En arrivant chez nous, ma grand-mère a dormi pendant des heures... »

Des cambriolages dans la rue, des malfaiteurs qui se déguisent en employés de l'Hydro, une des filles qui a dû héberger sa gardienne, des plantes et des reptiles morts, chacun avait son histoire personnelle, sinon d'amis ou de parents...

Pour dire la vérité, ils en avaient assez de la tempête et de la télé, qui rabâche toujours les mêmes nouvelles, leur coupant même leurs émissions préférées comme *Wataatow*.

Et l'école dans tout cela ? « On a beaucoup travaillé aujourd'hui. On ne pensait pas que ça commencerait aussi raide. »

## Choix de forfaits

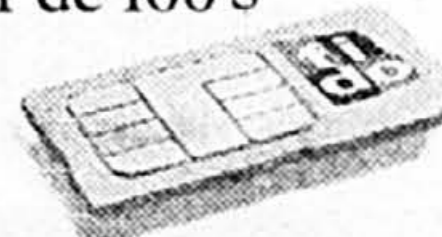
400 minutes 40 \$ par mois

100 minutes 20 \$ par mois

- Quelle que soit l'heure
- Facturation à la seconde
- Aucun contrat à long terme

## EN PLUS

- Choix d'appareils à partir de 100 \$
- Puce à seulement 25 \$



Veillez prendre note que les prix du permis SCP, des Services personnalisés ainsi que les frais d'interurbains et d'itinérance ne sont pas compris dans ces programmes tarifaires.

Appelez-le par son nom :  
925-FIDO  
www.fido.ca

Sautez sur l'occasion.

40 \$

20 \$

fi do

C'EST VOUS  
LE MAÎTRE.

## fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Montréal Trust

- Les Galeries d'Anjou
- Place Vertu
- Centre Commercial Fairview
- Les Promenades Saint-Bruno
- Place Rosemère

- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Carrefour Richelieu, Saint-Jean
- Mail Champlain, Brossard

Fido vous attend aussi dans les magasins suivants de la grande région de Montréal :

COMPLICENTRE

EATON

FUTURE SHOP

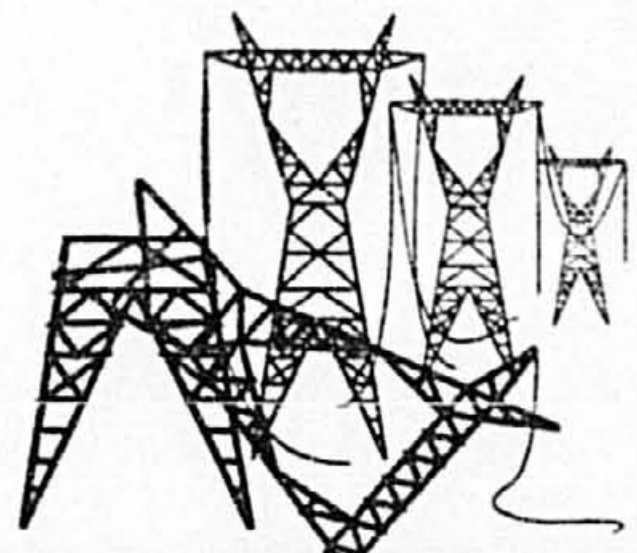
LA CABINE  
TELEPHONIQUE

AILES  
LES AILES DE LA RUE

BUREAU  
EN GROS

MicroAge

## Jour 15: fin des restrictions à Montréal



EN BREF

### Avant de rouvrir l'eau

Il faudrait ajouter à la liste des conseils à suivre, au retour à la maison, celui de bien chauffer la maison avant de rouvrir la valve d'entrée d'eau de la maison si la température est sous zéro Celsius. Cela ne peut se faire, évidemment, que si la maison est chauffée à l'électricité au moins partiellement ou au bois. Si la maison a été abandonnée plus d'une semaine, il y a de bonnes chances que la température ait chuté sous les 5 ou 6 Celsius. L'eau risque de geler au moment de rouvrir la valve d'entrée. Pour éviter cela, il convient de réchauffer convenablement la maison quelques heures avant de procéder. Toutefois, pour les maisons chauffées avec un système à eau chaude, la procédure est plus compliquée. Il peut être utile de consulter un plombier ou un expert en tuyauterie.

### Collecte d'arbres

Les résidents de Montréal sont invités à déposer, demain à compter de 7 h, leur arbre de Noël naturel et les branches restant de la tempête de verglas sur leur terrain en façade ou en bordure des parcs. La Ville demande aux citoyens de ne pas déposer les sapins et les branches en bordure des rues afin de ne pas nuire au déneigement. L'ensemble de cette récolte sera déchiqueté et transformé en copeaux. Par ailleurs, les parcs sont toujours fermés pour des raisons de sécurité. Des branches peuvent être dangereuses et les sentiers ne sont pas encore dégagés.

### Le train roule

Un service partiel et restreint du train de banlieue Montréal/Rigaud était en fonction hier. Trois départs sont prévus depuis Dorion. Les départs sont fixés à 6 h 06, 6 h 53 (connexion par trainbus entre Rigaud et Dorion) et 7 h 22. Les retours sont prévus à 17 h, 17 h 30 et 18 h, et un service de trainbus est aussi organisé entre Dorion et Rigaud pour le train de 17 h. Des retards de plus ou moins 30 minutes sont à prévoir à cause d'une limitation de vitesse dans les zones de travaux. L'opérateur des trains de banlieue, la société Saint-Laurent & Hudson, une filiale du CP, assure l'Agence métropolitaine de transport que tout est fait pour que le service reprenne normalement jeudi prochain. Le service fonctionne régulièrement sur les lignes Deux-Montagnes et Blainville.

### Au bureau de poste

Les personnes qui demeurent dans les municipalités privées d'électricité et qui bénéficient du programme APPOINT pourront recevoir leur chèque à compter d'aujourd'hui en se rendant à leur bureau de poste s'il n'y a pas de livraison de courrier à domicile. Par ailleurs, des dispositions seront prises avec Postes Canada afin que les prestataires de la sécurité du revenu puissent obtenir leur chèque le 30 janvier prochain. Pour tout renseignement supplémentaire: dans la région de Montréal, le 873-4721; ailleurs au Québec, sans frais, le 1 888 643-4721.

### Paiement devancé

Le paiement des rentes aux bénéficiaires du Régime de rentes du Québec sera devancé d'une semaine. Les rentes, qui devaient être versées le 30 janvier, le seront plutôt le 23. Par cette mesure, le gouvernement du Québec désire venir en aide aux bénéficiaires durement touchés par la tempête de verglas et qui ont à faire face à des dépenses additionnelles. Pour obtenir des renseignements supplémentaires: 873-2433 à Montréal, le 643-5185 à Québec et le 1 800 463-5185 ailleurs au Québec.

### Vol gratuit

Le 15 janvier dernier, Air Transat offrait le transport aérien gratuit entre Montréal et Québec aux sinistrés de la tempête de verglas. De nombreuses personnes ont profité de cette occasion afin de quitter les régions les plus touchées par les intempéries pour rejoindre parents ou amis habitant la Vieille Capitale. Devant le succès remporté par cette offre, Air Transat renouvelera l'expérience jeudi. Le départ aura lieu à l'aéroport de Mirabel à 4 h le matin (vol TS 040), et le vol de retour quittera Québec dimanche à 23 h 10 (vol TS 071). Un Lockheed 1011-500, d'une capacité de 309 places, a été retenu pour l'occasion. Pour réservations ou renseignements: 1 800 309-1011.

# Un redémarrage industriel très lent

LAURIER CLOUTIER

Le redémarrage industriel se fait très lentement dans la Montérégie et les régions sinistrées.

De nombreux manufacturiers toujours dans le noir ou obligés de fonctionner dans la pénombre se plaignent des reports d'Hydro-Québec sur leur rebranchement ou la permission d'utiliser l'électricité. Plusieurs disent qu'ils se seraient équipés tout de suite de génératrices si Hydro leur avait donné l'heure juste.

La Chambre de commerce du Québec regroupe 205 chambres régionales avec 50 000 membres,

dont 38 %, soit près de 20 000 entreprises, ont été touchées par les pannes. Environ 15 %, soit 3300 compagnies, attendraient encore un rebranchement.

Sur les 17 000 PME membres de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante au Québec (FCEI), plus de 2000 se trouvent dans le triangle noir et des milliers d'autres ont été touchées à Montréal.

L'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Québec (AMEQ) regroupe 700 industries avec 565 000 travailleurs (18 % de la main-d'oeuvre), dont 400 dans la Montérégie.

Dans les Bois-Francs et le Centre du Québec, des membres du Groupement des chefs d'entreprises ne

peuvent toujours pas produire: Boiseries Plessis, Produits Chémcraft (Princeville), Structure Lamarain (Drummondville).

« Il n'y a pas de panique chez les manufacturiers mais ils veulent savoir ce qui se passe », dit Guy Champagne, directeur général de la Société de développement Granby-Bromont. « Il devient urgent de redémarrer. Hydro nous donne maintenant la date du 25 janvier. On est envahis de demandes de génératrices. Plusieurs ont la mort dans l'âme: ils craignent les pertes de contrats au profit de concurrents. On a embauché un spécialiste en réclamations pour l'assurance. Hydro demande aux deux parcs industriels de ne pas utiliser l'électricité. Une minorité des 360

manufacturiers (8000 travailleurs) a des génératrices. Même demande pour les plus gros des 30 manufacturiers de Waterloo. »

Le ministre Bernard Landry a multiplié les rencontres, durant le week-end, avec des maires, commissaires industriels et associations d'affaires, afin de déterminer les besoins urgents et de préparer rapidement un programme d'aide, dévoilé d'ici demain.

Le président de l'AMEQ, Gérald A. Ponton, prévoit l'intervention de la Société de développement industriel du Québec, qui garantirait des marges de crédit limitées consenties par les institutions financières.

Pierre Cléroux, président de la FCEI, demande l'aide du ministre Paul Martin, à Ottawa.

## Contents de rentrer enfin à la maison

MICHÈLE OUMET

André Hamel a manqué d'électricité pendant 12 jours et 21 heures. Il les a comptés. Rebranché dimanche soir vers 21 h 30, il a enfin quitté la résidence de sa belle-soeur, à Verchères, où il campait avec sa femme et ses pinsons depuis le 9 janvier, et a réintégré sa maison, située rue De Balboa, à Boucherville, en poussant un grand soupir de soulagement.

Chez lui, dans son bungalow, tout était en ordre. Le toit a tenu le coup, les tuyaux aussi. Pas de mauvaises surprises.

M. Hamel, un retraité de 61 ans, a été prudent: pendant la panne, tous les jours, beau temps, mauvais temps, il s'est pointé à Boucherville pour vérifier l'état des lieux, jeter un coup d'oeil chez les voisins, pelletter son entrée et mettre une bûche dans le foyer histoire de ne pas laisser la maison se refroidir outre mesure.

« Mercredi, un poêle à combustion lente va rentrer ici, a lancé M. Hamel. C'est fait, acheté, tout. Je prends mes précautions. Une expérience comme ça, une fois dans sa vie, c'est assez! »

La rue De Balboa, plongée dans la noirceur depuis une douzaine de jours, se relevait tranquillement, hier, de la longue panne après avoir retrouvé l'électricité dimanche soir.

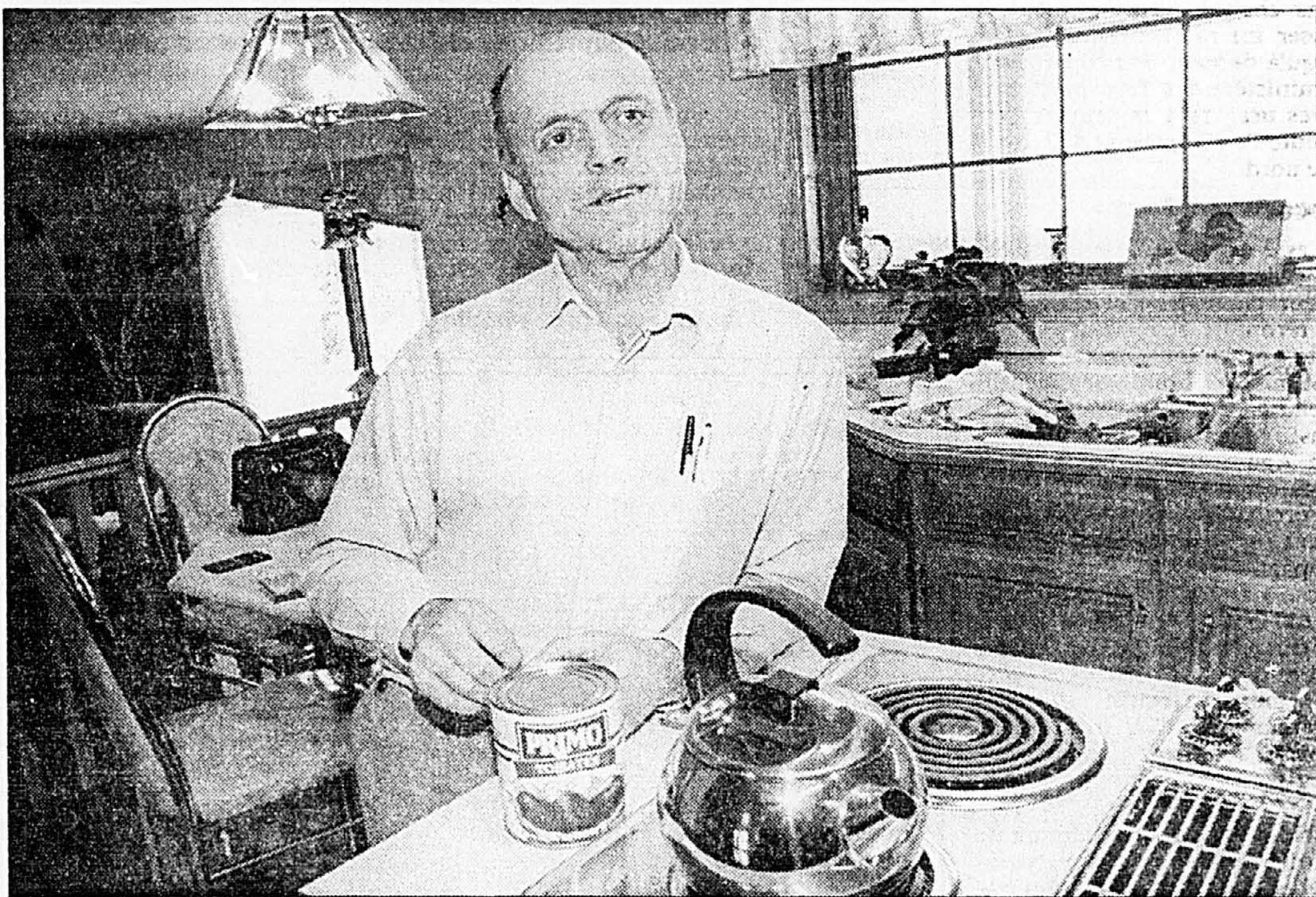
Jean-Yves Gill, un voisin de M. Hamel, avait, lui, un poêle à combustion lente. Mordu de camping, il a pu pratiquer son sport favori... dans sa maison, en compagnie de sa femme et de ses deux enfants de 10 et 14 ans qui ont troqué, bien malgré eux, le Nintendo pour les cartes et les jeux de société. Hier midi, il s'affairait avec enthousiasme à rebrancher sa maison.

Pendant la longue panne, les Gill ont accueilli des amis et des voisins qui venaient déguster à l'occasion un bon café chaud. Ce qui leur a le plus manqué, c'est l'eau chaude. À tous les deux ou trois jours, ils partaient en famille chez les beaux-parents, à Montréal, pour aller prendre une douche.

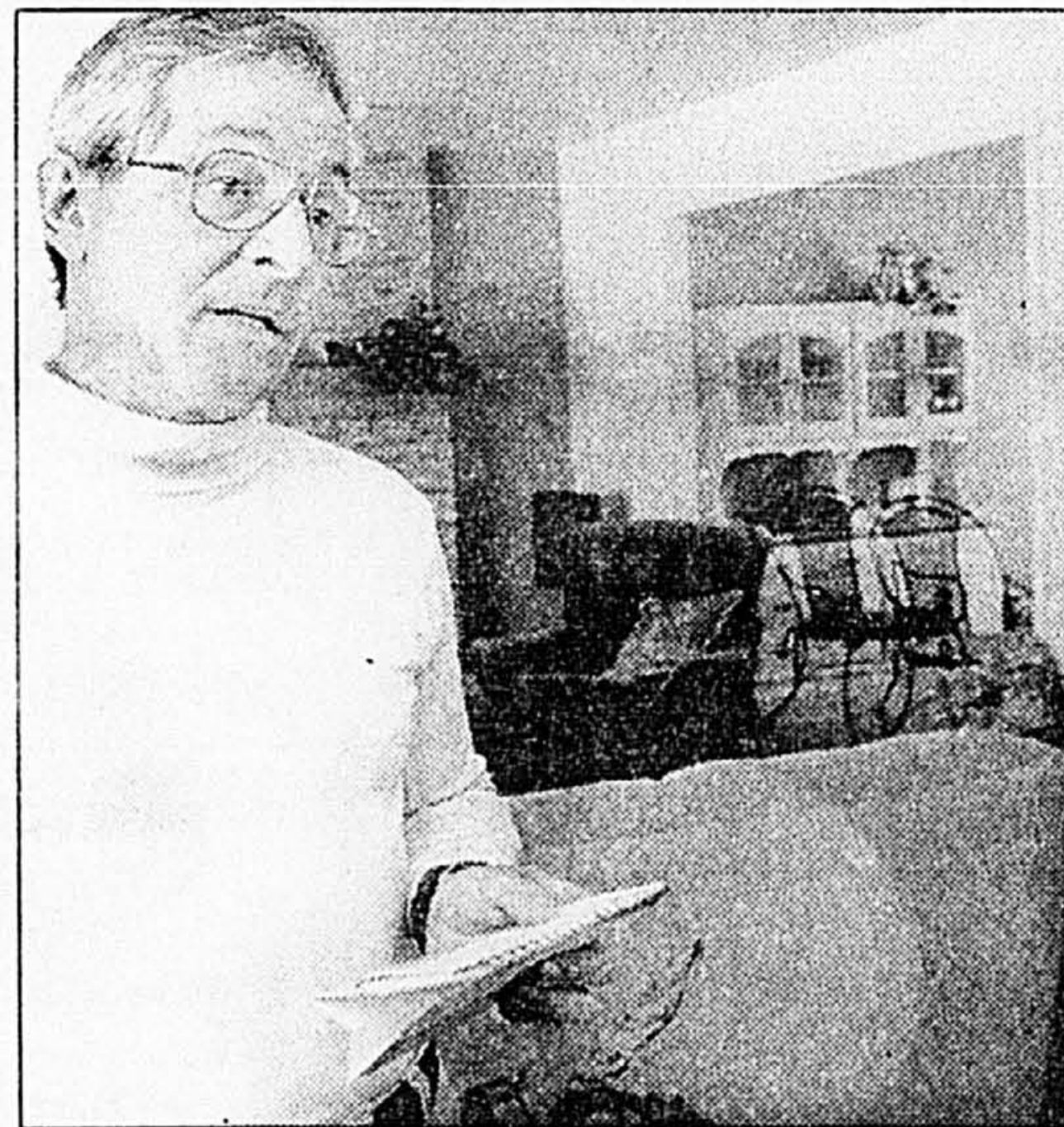
Chez les Desrosiers, les voisins des Gill et des Hamel, il n'y avait pas non plus de dégâts. Juste un gros ménage à faire. Pendant que M. et Mme Desrosiers quittaient leur domicile dès le début de la panne pour aller vivre chez une de leurs filles, leur fils de 24 ans décidait de rester. Il a tenu le fort pendant 13 jours avec des amis, des jeux et... de la bière. Bref, du camping rigolo où les jeunes se sont chauffés à l'aide d'un foyer et d'une génératrice.

Hier, M. et Mme Desrosiers retroussaient bravement leurs manches et s'attaquaient au ménage.

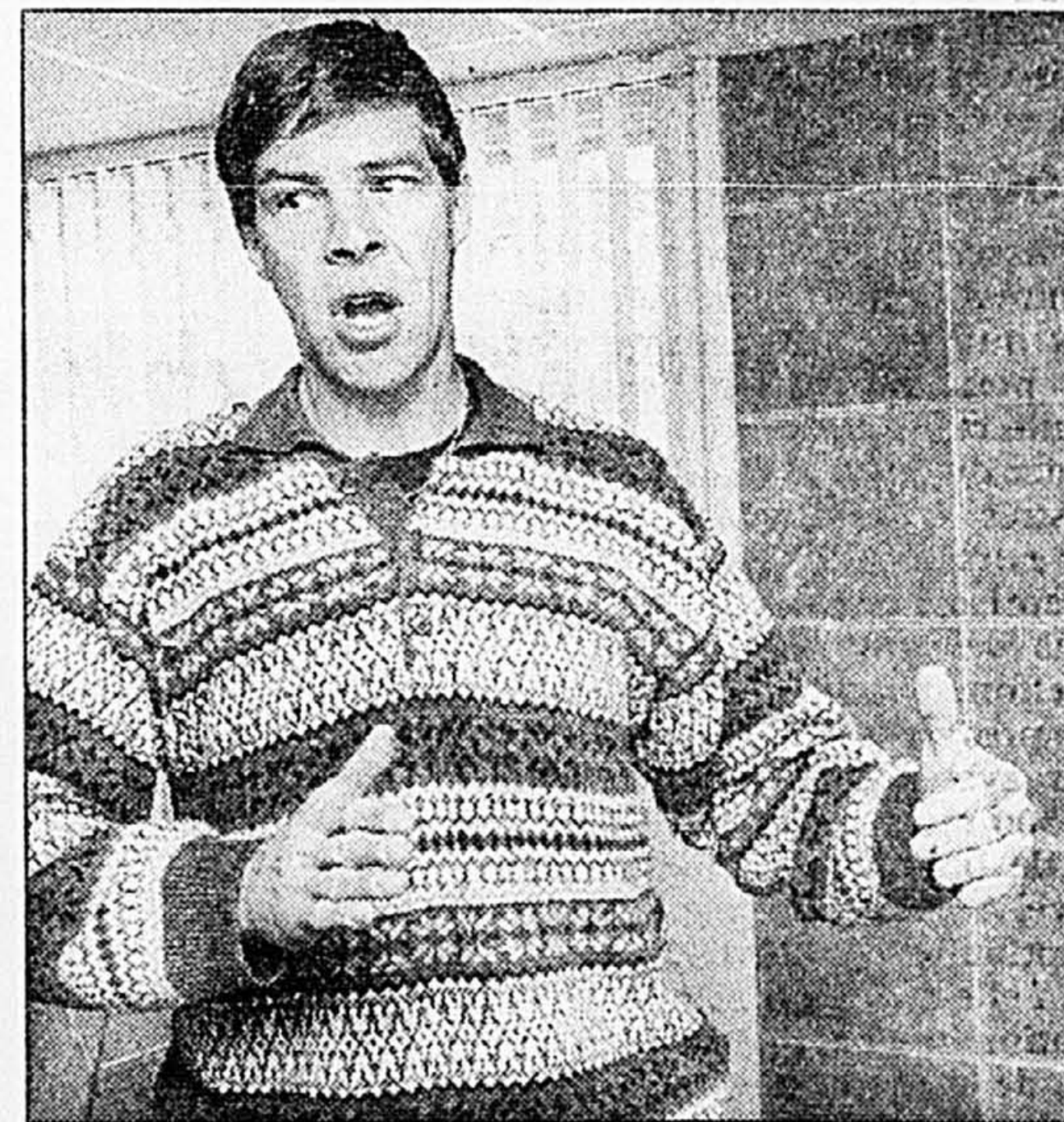
« Ce que j'ai trouvé le plus difficile, raconte Marjolaine Desrosiers, c'est de voir les autres à la télévi-



Réginald Desrosiers et sa femme Marjolaine avaient tout un ménage à faire après avoir récupéré leur maison hier.



André Hamel a manqué d'électricité pendant 12 jours et 21 heures. Jean-Yves Gill, qui a été rebranché dimanche soir, a passé une douzaine de jours chez lui en se chauffant avec un poêle à combustion lente.



sion, surtout ceux qui ont perdu leurs animaux. »

« Moi, c'est de venir ici et de ne pouvoir rien faire », ajoute son mari.

« En tout cas, conclut-il philosophe, c'est toute une aventure!

Nous, c'est rien dans le fond. Il n'y a pas eu de blessés ni trop de dégâts. »

Il lui reste à contacter la compagnie d'assurances pour se faire

rembourser toute la nourriture qui a fatalement abouti dans les poubelles. Pas évident: la ligne est constamment occupée. Nettoyer la maison sera finalement peut-être plus facile que de mettre la main sur un agent d'assurance...

## Des trucs et des conseils pour reprendre plus facilement la vie normale

MICHÈLE OUMET

Vous avez réintégré votre maison après une ou deux semaines d'absence et vous ne savez pas trop par quel bout commencer? Un commerçant vous a arnaqué en vous demandant deux fois le prix pour des chandelles ou une génératrice?

Des organismes comme l'Office de protection du consommateur, l'Association des consommateurs, l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ), la Société d'hypothèque et de logement (SCHL) et Héritage Montréal offrent une gamme de services qui pourraient vous dépanner.

La SCHL prépare un feuillet qui sera prêt demain et qui comprend une liste de conseils pratiques sur une foule de sujets tels les toits, le système de chauffage ou la tuyauterie.

Elle fournit aussi gratuitement deux guides, vendus normalement 3,95 \$ l'unité, sur l'élimination de la moisissure dans les maisons et le nettoyage après une inondation.

La SCHL donne aussi de précieux conseils aux sinistrés qui réintègrent leur maison après une absence de plusieurs jours.

« Allez-y progressivement, résume Robert Bolduc, un agent technique. Montez d'abord le thermostat à 10 degrés celsius, puis à 15 et ensuite à 20. Sinon, vous risquez de provoquer une surcharge et les fils peuvent chauffer. Pour l'eau, vérifiez les joints sous les lavabos et les tuyaux de cuivre au sous-sol. Là aussi, il faut procéder tranquillement, ouvrir doucement la valve d'entrée et laisser couler seulement un filet d'eau. »

Pour plus de renseignements, signalez le 1-800-668-2642.

De son côté, l'APCHQ a répondu à 1000 appels depuis mercredi. La grande préoccupation de l'heure touche le déglacement des toits, précise Martin Viau, le directeur des communications.

Les couvreurs sont donc très occupés, les affaires roulent à toute vitesse et le téléphone ne dérouge pas. À la compagnie Edgar Savoie limitée, par exemple, le temps d'attente est de deux ou trois jours.

« Les gens sont très inquiets, explique le directeur, Serge Lord. Si le toit ne coule pas et que les portes intérieures ferment bien, il n'y a pas d'urgence. »

Héritage Montréal offre ce soir une « clinique de conseils techniques post-sinistre ». Que faire avec son toit recouvert de glace ou ses arbres brisés, comment examiner sa plomberie? Des architectes, ingénieurs, entrepreneurs et arboricul-

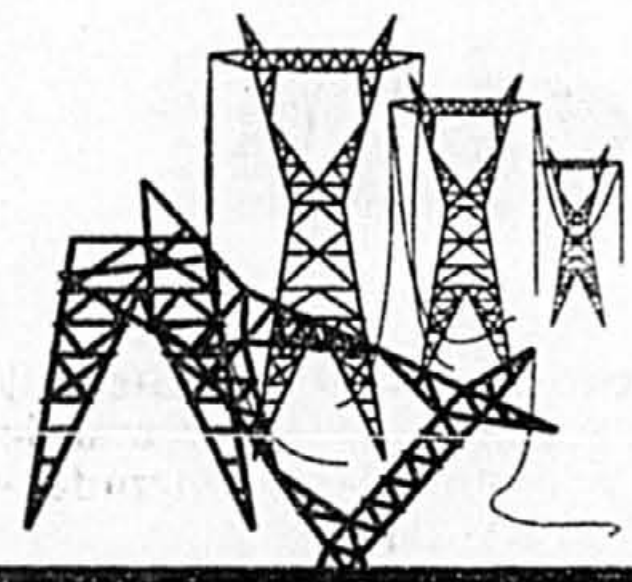
teurs seront présents pour répondre à toutes les questions. La session débute à 18 h 30 à la Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce, 3755, Botrel (métro Villa-Maria).

L'OPC aussi y va de ses conseils. Hier soir, il avait reçu 470 appels, incluant des plaintes, des demandes d'information et des dénonciations contre des commerçants qui profitent de la crise pour gonfler leurs prix.

« On suit ça de très près », a affirmé à La Presse la présidente, Nicole Fontaine.

Quant aux comptes à payer qui s'accumulent dans les boîtes aux lettres ou les remboursements de prêts en souffrance, l'OPC demande aux compagnies de se montrer généreuses et compréhensives et exhorte les consommateurs à prendre les devants en contactant le plus rapidement possible les différentes institutions.

# Jour 15 : fin des restrictions à Montréal



EN BREF

## La 20 fermée

■ Dans le cadre de la reconstruction de lignes électriques, l'autoroute Jean-Lesage (20), à la hauteur de Saint-Charles-de-Drummondville, sera fermée à la circulation aujourd'hui entre 9 h et 13 h 30, dans les deux directions, sur une distance de quatre kilomètres. Cette fermeture aura lieu entre la sortie 181 (boulevard Foucault, Drummondville, Saint-Joachim-de-Courval) et la sortie 185 (route 255, Saint-Cyrille, Saint-Zéphirin). Les usagers pourront emprunter une route de déviation, soit la route 122. De plus, à la hauteur de Sainte-Julie, une voie est fermée dans chaque direction pouvant causer un ralentissement, et ce jusqu'à demain. Par conséquent, le ministère des Transports incite les usagers à emprunter l'autoroute Félix-Leclerc (40) sur la rive nord.

## Encore de l'aide

■ Les épiciers IGA, leur personnel et leurs grossistes s'unissent à leur clientèle afin d'apporter du réconfort aux sinistrés. Une vaste opération de solidarité s'est mise en branle dans tout le réseau IGA, d'un océan à l'autre. Ainsi, Marchands en alimentation Agora et H.Y. Louie, grossistes des épiciers IGA dans les dix provinces canadiennes, organisent une collecte de fonds. La campagne de sollicitation est lancée par un don d'entreprise de 100 000 \$ versé par l'ensemble du réseau IGA. De grandes tirelires seront installées près des comptoirs-caisses des 702 supermarchés IGA au Canada jusqu'au 7 février.

## Le CN sifflera

■ Afin d'assurer le maximum de sécurité aux employés d'Hydro-Québec et entrepreneurs qui travaillent à proximité des voies ferrées, le CN augmentera de façon temporaire l'utilisation du sifflet des locomotives sur son réseau ferroviaire situé entre les municipalités d'Alexandria, Saint-Léonard-D'Aston, Coaticook et Cantic.

## 1100 cordes de bois

■ L'Association des pompiers de Montréal tient à remercier tous ceux qui ont communiqué avec elle pour offrir leurs services gratuitement dans le but de distribuer du bois de chauffage aux sinistrés. « Grâce à la collaboration extraordinaire de nombreux entreprises, organismes et individus désireux de contribuer à cet effort, soutient Gaston Fauvel, président de l'association, nous avons pu distribuer non pas 500 mais quelque 1100 cordes de bois aux sinistrés. » M. Fauvel a aussi souligné l'apport exceptionnel d'Imperial Tobacco qui, à elle seule, a assumé la distribution de plus de la moitié du bois, de même que celle du Centre de formation du transport routier, où élèves et professeurs ont participé à l'effort collectif.

## Allons à l'Électrium !

■ Hydro-Québec invite les municipalités où des centres d'hébergement ont été aménagés à organiser des visites de l'Électrium, le centre d'interprétation de l'électricité d'Hydro-Québec. Cette invitation vise à donner un peu de divertissement et à permettre aux sinistrés de mieux comprendre divers phénomènes liés à l'électricité. Hydro sollicite la générosité des entreprises propriétaires d'autobus pour faciliter l'organisation de ces visites. Situé à Sainte-Julie, près du carrefour des autoroutes 20 et 40, l'Électrium sera exceptionnellement ouvert tous les jours de 9 h 30 à 21 h jusqu'à ce que le dernier centre d'hébergement soit fermé. On peut y accueillir les groupes allant jusqu'à une vingtaine de personnes. Les groupes de dix personnes et plus doivent nécessairement réserver (au 1 800 267-4558).

## En bus d'écoliers

■ L'Association du transport scolaire du Québec offre son aide aux sinistrés de la Montérégie en mettant des véhicules à la disposition des localités touchées par les pannes d'électricité. Les membres de l'ATEQ, dont les opérations sont suspendues depuis le début de la tempête de verglas, pourraient ainsi transporter des élèves vers différents endroits récréatifs comme le Biodôme et l'Insectarium de Montréal, les centres de sports de plein air et plusieurs autres, dont l'Électrium.



La mairesse de Boucherville, Francine Gadbois, croit avoir rempli son rôle de « chef de locomotive » durant ces jours difficiles. Une image qui restera longtemps gravée dans la mémoire des citoyens.

# La mairesse qui déplace les locomotives

MARTHA GAGNON

**F**rancine Gadbois est devenue la mairesse qui déplace non pas les montagnes, mais les locomotives.

« J'étais loin de me douter que cette histoire ferait le tour des médias internationaux, dit-elle. J'ai reçu des appels de journalistes d'Angleterre et de France. Mon intention n'était certainement pas d'attirer autant d'attention, mais de démontrer qu'on peut faire des choses incroyables dans des situations incroyables. Il suffit d'avoir de la détermination. Et, croyez-moi, j'en ai une bonne dose, ainsi que les gens qui m'entourent. Alors que la grosse machine de la Sécurité civile était bloquée, Boucherville s'est débrouillée rapidement. »

Mme Gadbois affirme que les militaires ont toutefois apporté un grand support.

« Sans leur collaboration et celle d'employés municipaux d'ailleurs, nous n'aurions pu suffire à tâche. Nos propres employés ont aussi oublié leurs conventions collectives pour travailler sans relâche », ajoute-t-elle.

Infirmière de formation, mère de trois enfants et mairesse depuis plus de trois ans, Francine Gadbois a l'impression d'avoir manifesté

« le leadership qu'il fallait » au cours des derniers jours.

« Je suis fière de Boucherville », dit-elle.

La locomotive-génératrice a été débranchée hier de l'hôtel de ville de Boucherville où l'électricité est revenue dans l'ensemble de la municipalité de 35 000 habitants. L'expérience sert toutefois à d'autres comme à Coteau-Station, près de Valleyfield, et Richelieu, où des locomotives du Canadien National alimentent actuellement deux centres d'hébergement et plus de 80 résidences dans le cas de la première municipalité. Il a même été possible de relier une des locomotives à un transformateur pour en augmenter la capacité.

« La locomotive, c'était un grand coup. Plusieurs ont été rassurés et impressionnés de voir réagir la mairesse et son comité d'urgence. Ils ont été très imaginatifs », explique Jacques Métivier, président du Groupe Métivier, qui possède le centre commercial Les Promenades Montarville, situé au cœur de Boucherville.

Au moment de la panne, la mairesse et les employés municipaux avaient encore en mémoire l'exercice de simulation sur les mesures d'urgence auquel ils avaient participé en septembre dernier.

« Nous avons alors simulé un déraillement de train pour vérifier

notre plan d'urgence, explique Mme Gadbois. C'est là que j'ai pris conscience que le rôle primordial du maire, lors d'une crise ou d'une catastrophe, est d'établir une communication franche et constante avec la population. »

Ronald Beaupré, qui a été directeur général de la Ville durant 26 ans et qui a travaillé au plan d'urgence, partage cet avis : « La Ville a toujours maintenu le contact avec les citoyens et c'est essentiel », dit-il. Le comité d'urgence a organisé 21 points d'information, diffusé 150 messages publics et ouvert un centre de renseignements ouvert 24 heures sur 24.

La mairesse avoue avoir pensé à certains moments que les simulations et les rencontres du comité du plan d'urgence (il y en a eu une vingtaine en 96-97) étaient des pertes de temps.

« Plus jamais je ne douterai de leur utilité, précise-t-elle. Il est certain qu'un plan d'urgence, s'il est révisé régulièrement, permet de se retourner plus rapidement et de mettre en place une organisation de base. »

Elle reconnaît cependant qu'il est « impossible de tout prévoir et de s'équiper à 100 %, surtout dans un cas extrême comme cette panne. Ainsi, il n'y avait aucune génératrice pour alimenter efficacement l'hôtel de ville, le service de police

et d'incendie. Les pompiers n'arrivaient pas à sécher leurs vêtements. Ils sont sortis plus souvent en dix jours que durant une année. »

Lise Angers, directrice des loisirs communautaires qui était responsable du centre d'hébergement des sinistrés, affirme que sa banque de dépannage était à jour.

« Le problème, c'était de joindre les personnes dans une ville presque totalement privée d'électricité. Heureusement qu'instinctivement, plusieurs nous ont contactés. Pour une fois, les responsables de la santé, du scolaire et du municipal ont fonctionné avec leur cœur et non avec des mémos et des autorisations écrites. »

Hier à l'hôtel de ville, plusieurs personnes voulaient savoir quand ils obtiendraient leur chèque du gouvernement. Certains montraient même des signes d'impatience.

Boucherville est pourtant loin d'être une ville pauvre. Un sondage récent a démontré que 40 % des ménages ont un revenu brut de 40 000 \$ à 80 000 \$ et 28 % de 80 000 \$ et plus. Le niveau de scolarité est aussi élevé (41 % des gens ont un diplôme universitaire) et plusieurs professionnels s'établissent dans la municipalité.

Le parc industriel et d'affaires compte 587 entreprises, qui procurent de l'emploi à plus de 13 000 personnes.

## Des voleurs s'emparent de 110 génératrices

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Des voleurs se sont emparés, tôt hier matin, d'un camion contenant 110 génératrices destinées à des sinistrés. Le véhicule était garé dans la cour d'un magasin de luminaires de Saint-Isidore, sur la Rive-Sud. Il a été retrouvé en après-midi à Longueuil, vidé de son contenu.

La cargaison devait être livrée hier à un magasin de Saint-Luc pour être vendue aux sinistrés de la région.

Selon l'agent Pierre Robichaud, des affaires publiques de la SQ, le commerçant, après s'être procuré les génératrices dans la journée de dimanche, avait décidé d'aller dormir avant de continuer son chemin. C'est à son réveil qu'il s'est aperçu de la disparition de son camion portant sur les côtés l'inscription : Paul Grégoire Ltée.

Dans les minutes qui ont suivi, la description du camion, un Ford de couleur blanche, a été fournie à tous les postes de radio et de télé. Peu avant 16 h, un employé de Pratt & Whitney a cru apercevoir le véhicule derrière le Holiday Inn, situé au 900, rue Saint-Charles.

La police de Longueuil a été alertée et a constaté qu'il s'agissait bien du véhicule volé, mais sans sa cargaison. La SQ demande à toute personne qui se verrait offrir une génératrice rouge de marque Mitsubishi de bien vouloir entrer en communication avec le superviseur au 598-4242.

C'est la première fois depuis le début de la crise que des génératrices sont volées en aussi grand nombre; il y a eu cependant une trentaine d'autre vols.

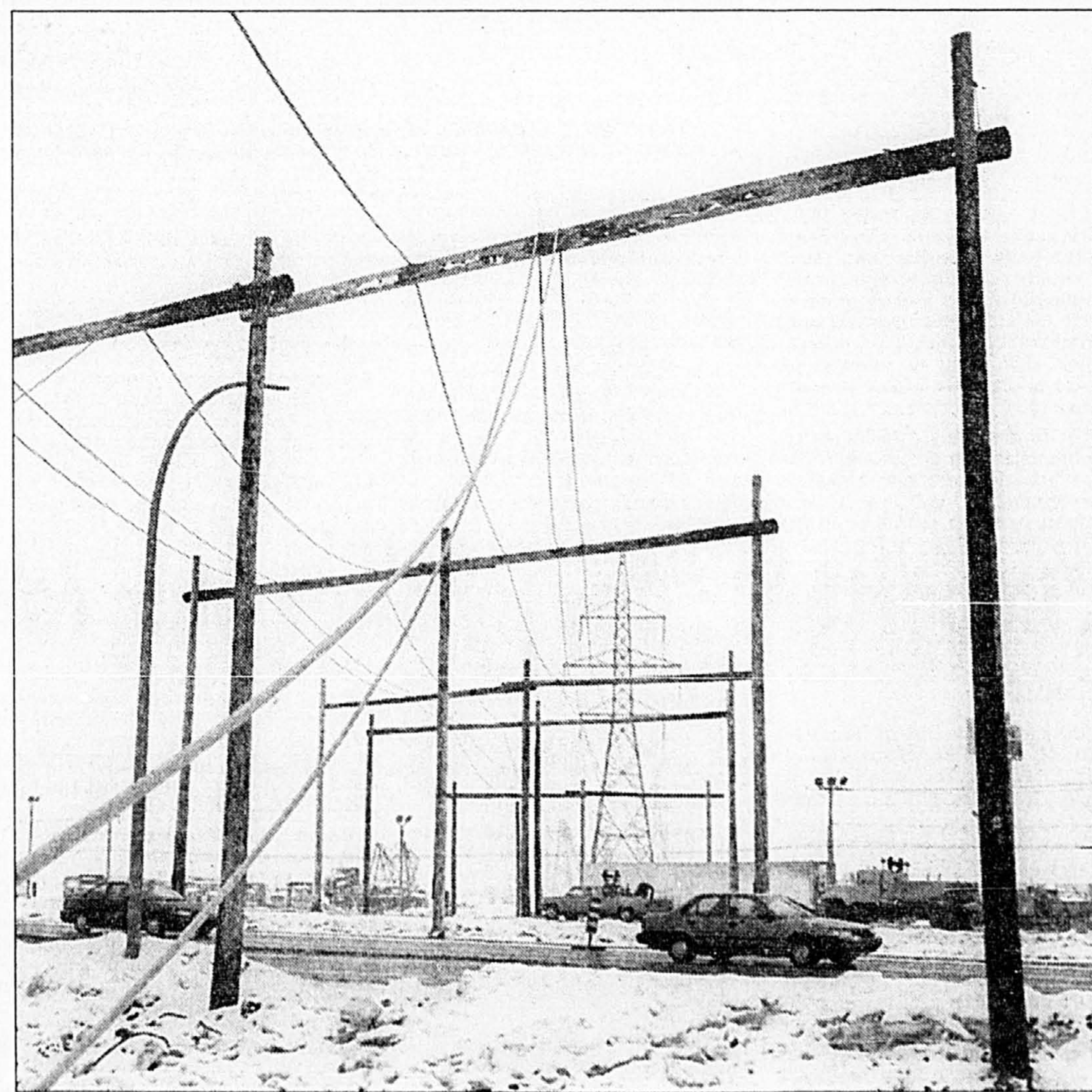
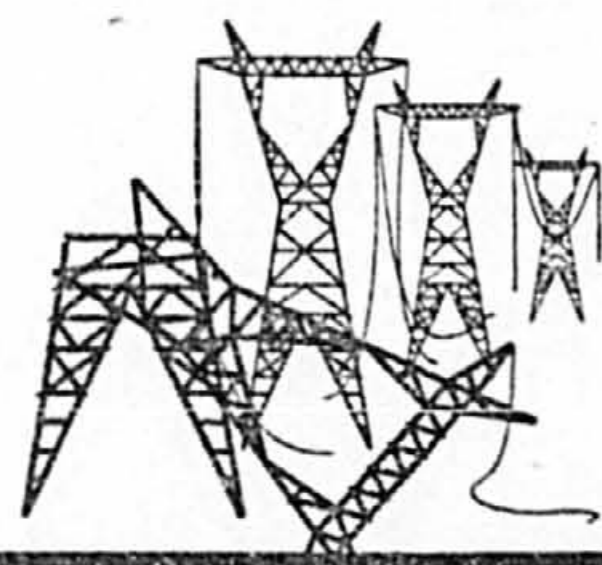


PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

## En route vers Saint-Césaire

Hier matin, six câbles formant deux lignes de 230 kilovolts à destination de Saint-Césaire ont été tendus au-dessus de l'autoroute 20, sur des portiques de bois. La traction sur ces lignes atteint 7000 à 8000 livres.

## Jour 15: fin des restrictions à Montréal



EN BREF

### Visite de Poly reportée

■ L'École polytechnique reporte à une date encore indéterminée sa journée portes ouvertes, prévue dimanche prochain. On invoque les difficultés climatiques qui ont frappé la région de Montréal et qui ont bouleversé le calendrier universitaire.

### Le Complexe Desjardins s'anime

■ En début d'après-midi hier, Hydro-Québec avisait la direction de Place Desjardins que les restrictions quant aux heures d'affaires dans le secteur du centre-ville étaient levées et ce, jusqu'à samedi prochain à minuit. A moins d'avis contraire d'ici le 24 janvier, le Complexe reprend le cours normal de ses activités.

### Réparez les mâts de branchement

■ Comme l'électricité revient progressivement sur le territoire, l'administration de Chambly demande à ses résidents de vérifier l'état des mâts de branchement électrique afin qu'Hydro-Québec puisse procéder au rétablissement du courant rapidement et de façon sécuritaire. Il convient alors de faire appel à des électriciens reconnus pour faire les réparations nécessaires.

### Don de Cargill

■ En plus d'une contribution financière de 15 000 \$, la société Cargill, marchand agricole national et producteur d'aliments pour animaux, donnera l'équivalent des contributions personnelles faites par ses employés au Canada à l'intention des victimes du verglas en Ontario, au Québec et dans les Maritimes.

### Recueil d'enfants

■ Bien que la tempête de verglas se soit dissipée, nos souvenirs resteront longtemps imprégnés de ces images de glace. La Maison Théâtre aimerait connaître les perceptions des enfants sur cet événement; c'est pourquoi elle leur lance une invitation à raconter, en quelques lignes, sur le thème de *Ma tempête de verglas*, leur expérience de cette tempête ou les souvenirs qu'ils en ont gardés. La Maison Théâtre espère recevoir de nombreuses lettres afin d'en faire un recueil qui paraîtra dans les prochaines semaines. Vous, avez jusqu'au 6 février pour faire parvenir votre lettre à la Maison Théâtre au 245, Ontario Est, Montréal, H2X 3Y6, ou par télécopieur au (514) 288-5724. Parmi les lettres reçues, la Maison Théâtre fera tirer au sort cinq abonnements familiaux et cinq paires de billets.

### Le Fonds Saint-Jean pour sinistrés

■ Le Fonds Saint-Jean pour les sinistrés du Haut-Richelieu va bon train. Une somme de 40 107 \$ a été amassée jusqu'à maintenant. Les Caisses populaires de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et Iberville ont uni leurs efforts et ont remis hier au maire de Saint-Jean, Myroslaw Smereka, un chèque de 10 000 \$. Ce don s'ajoute à celui de la Ville de Fermont (11 000 \$), de la compagnie Bridgestone (10 000 \$), des employés de la Société de l'assurance-automobile du Québec (2500 \$) et de la Ville de Magog (3600 \$). Présentement, diverses initiatives sont mises de l'avant par différents groupes et individus. Pour informations, faites le (514) 359-0488 et le (514) 359-7048.

### Entrepreneurs qualifiés

■ Devant l'ampleur que pourraient prendre les travaux de remise en marche et de réparation des systèmes de plomberie et de chauffage en Montérégie, la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) a établi son propre plan d'intervention. L'objectif est de s'assurer que les sinistrés, qui pourraient requérir en grand nombre et en même temps les services d'entrepreneurs en plomberie et en chauffage, en bénéficient le plus vite possible. Dans les zones touchées, les entrepreneurs locaux et ceux des régions limitrophes ont été invités à indiquer leur disponibilité dans le but de constituer une liste de références. La CMMTQ référerait, sur demande d'un client, les noms de trois entrepreneurs en donnant priorité à ceux qui en sont le plus rapprochés. Le service de références de la CMMTQ est accessible jour et nuit au 1 888 729-3289 (EAUX).

# Hydro-Québec consolide son réseau

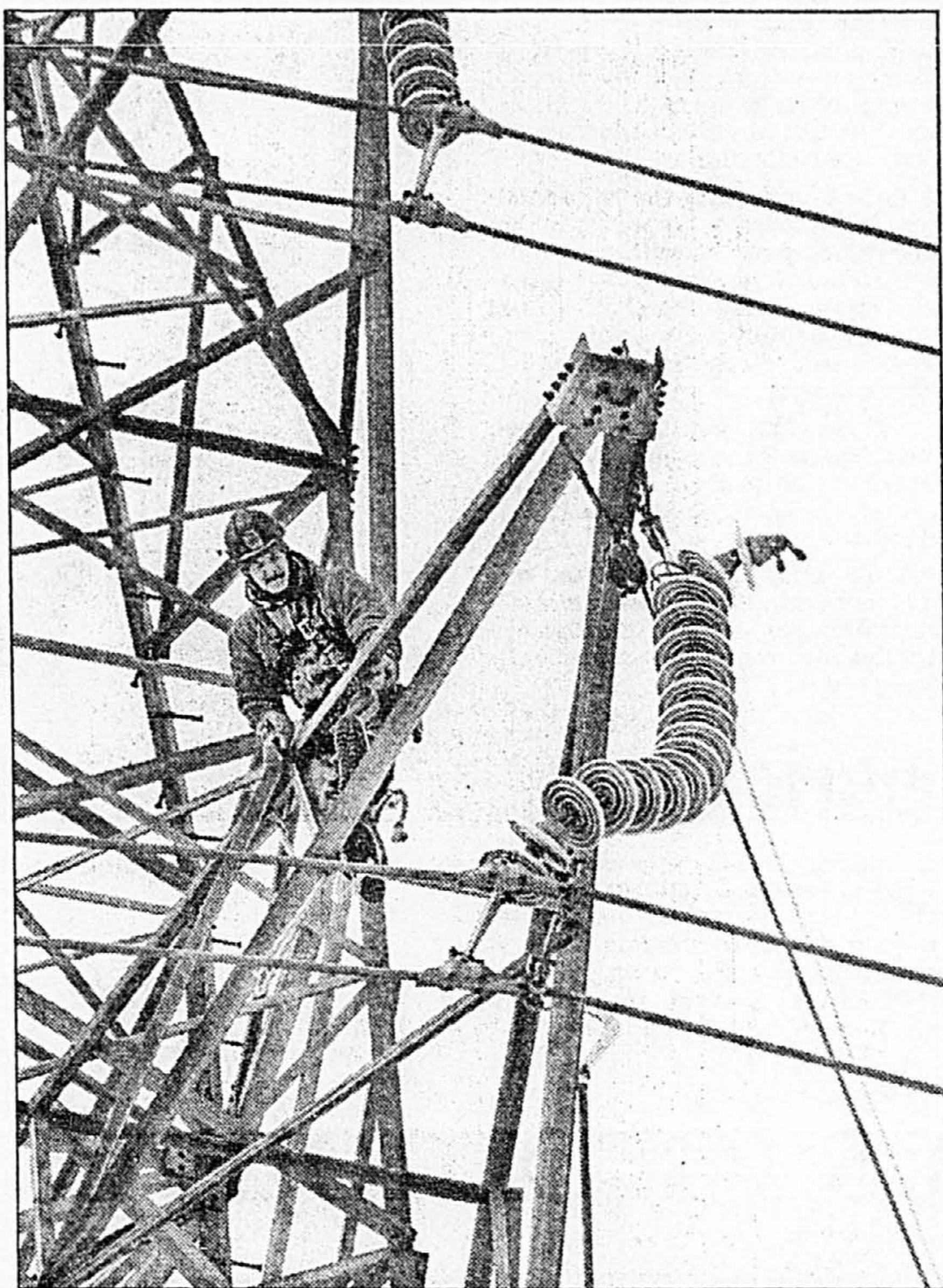


PHOTO STEPHANE BRUNET, La Presse

En plus de voler au secours du triangle noir, Hydro-Québec consolide son réseau électrique pour faciliter les réparations et éviter une catastrophe en cas d'autre tempête. Le réseau a perdu plus de 300 pylônes et 24 000 poteaux de bois.

MATHIEU PERREAULT

Déviations de la ligne Nicolet-Hertel pour alimenter Saint-Hyacinthe, déboulonnage de pylônes sur le boulevard Des Sources pour restaurer la ligne Hertel-Aqueduc, pour parler avec la CSST pour réparer la ligne Duvernay-Boucherville.

En plus de voler au secours du triangle noir, Hydro-Québec consolide son réseau électrique pour faciliter les réparations et éviter une catastrophe en cas d'autre tempête. Après avoir desserré le goulot énergétique qui étranglait le centre-ville, en faisant passer la puissance du poste Boucherville par la ligne 735 kilovolts entre Nicolet et Hertel, presque intacte sur la Rive-Sud, les ingénieurs visent maintenant à restaurer la boucle à haute tension qui entoure Montréal et à rétablir la ligne 315 kV entre les postes Hertel et Aqueduc, respectivement situés à La Prairie et LaSalle.

Les deux lignes 315 kV entre Hertel et Viger peuvent maintenant être utilisées à pleine capacité (2000 mégawatts contre 1000 dimanche), mais le rétablissement d'un lien identique entre Hertel et Aqueduc pour le 13 février consacrera la sécurité de l'approvisionnement.

« Les pylônes que nous prélevons près du poste Des Sources n'étaient pas utilisés », précise Serge Tremblay, qui administre les groupes de reconstruction au sein du groupe Équipement d'Hydro. Leur transport par hélicoptère militaire a été envisagé, mais aurait été trop risqué pour la population.

De même, le réseau métropolitain ne retrouvera vraiment sa robustesse d'antan que quand les liens 735 kV Châteauguay-Hertel (15 pylônes terrassés) et Duvernay-Boucherville (neuf pylônes touchés) seront restaurés, les 30 et 25 janvier.

« Pour Duvernay-Boucherville, nous aurions pu être prêts le 21, mais comme le poste Pierre-Boucher est maintenant sous tension, c'est plus difficile de travailler. Nous regardons avec la CSST s'il est possible d'utiliser des poulies sur grue pour dérouler les câbles », explique M. Tremblay.

La ligne 735 kV courant entre les postes Nicolet et Boucherville, la 7034, devrait être restaurée demain, avec l'aide de l'armée. Dix de ses pylônes se sont affaissés près de Drummondville. « D'habitude, nous nous limitons à nettoyer le terrain », expliquait hier à Saint-Césaire le lieutenant-colonel Daniel Benjamin, qui commande 860 des 1200 soldats affectés à la reconstruction. « Mais près de Drummondville, nous avons pu nous servir de notre connaissance des ponts. La seule différence, c'est qu'au lieu de glisser le mécano à l'eau, nous l'avons hissé avec l'aide des ouvriers après l'avoir construit par terre. »

L'autre ligne de 735 kV partant de Nicolet en direction de la Rive-Sud, la 7006, qui a été coupée à Varennes pour faire passer le courant entre les postes Boucherville et Hertel, sera aussi sectionnée à la hauteur de Saint-Hyacinthe. « Entre Nicolet et Saint-Hyacinthe, elle est intacte. Les 80 pylônes sont tombés plus à l'ouest. Nous allons nous en servir comme d'un lien 120 kV, en construisant une déviation de 13 kilomètres sur portiques de bois vers le poste Sainte-Rosalie. C'est loin d'être conventionnel. »

## Appels aux fournisseurs nord-américains

Pour trouver le matériel requis, Hydro a déclenché un inventaire sur tout le continent

MATHIEU PERREAULT

Pour trouver 5000 kilomètres de câbles de distribution, 38 000 poteaux, 5000 transformateurs et 60 000 isolateurs de transport, les responsables de l'approvisionnement ont déclenché un inventaire à l'échelle nord-américaine, leurs appels franchissant même les océans pour s'enquérir d'isolateurs japonais ou bloquer un bateau en Italie.

Pour le moment, aucune pénurie majeure n'a été relevée, selon Antonio Pinho, directeur de l'approvisionnement à la société d'État. « On m'a parlé de manque de boulons, hier, mais c'était relatif à certaines grandeurs. Nous avons aussi manqué de câbles Condor, pour les lignes à 120 kilovolts, mais nous avons trouvé un équivalent, les câbles Drake, dont nous avons acheté 653 kilomètres. Pour des pièces de céramique qui manquaient à nos fournisseurs de transformateurs, nous comptons sur le recyclage que fait l'armée pendant qu'elle nettoie les champs. Enfin, en guise de traverse horizontale pour les portiques de bois, nous utilisons des poteaux de 40 pieds qui sont tombés, et que scie l'armée. »

En 10 jours, Hydro-Québec a consommé autant de « boulons et quincaillerie » qu'en un an et demi, selon M. Pinho, qui est rentré en catastrophe d'un voyage d'affaires à Dallas pour gérer la crise. Ces dernières années, le montant annuel des achats de matériel par Hydro a chuté de 300 à 200 millions.

Les fournisseurs prioritaires ont été branchés tout de suite après les hôpitaux, de sorte que l'approvisionnement a été « sécurisé ». « Maintenant, on raffine et on dis-



PHOTO MATHIEU PERREAULT, La Presse

Afin de restaurer son réseau, Hydro-Québec a notamment besoin de 5000 kilomètres de câbles de distribution. Le recyclage que fait l'armée en nettoyant les champs permet de récupérer du matériel.

tribue, dit M. Pinho en entrevue téléphonique depuis Saint-Hyacinthe. Vu l'état des ponts, nous avons évité d'entreposer les poteaux au centre du Bout-de-l'Île, à Montréal, et créé un dépôt à l'IREQ, à Varennes. »

Des 31 000 poteaux de distribution (30-55 pieds) commandés par Hydro, 13 000 sont arrivés, ainsi que 4300 des 6700 poteaux de transport (60-80 pieds), qui viennent de l'ouest du continent. Certains ne sont pas traités contre le pourrissement. « Pour les réseaux

de distribution, il n'y a rien de plus facile que de remplacer un poteau (coût : 300 à 350 \$). Quant au réseau de transport, il devra de toute façon être refait sur pylônes. » Hydro-Québec a considéré, puis abandonné l'idée de transporter des poteaux par avion. « Il en rentrerait seulement 100 sur un Antonov. »

Certaines lignes à haute tension ont pu être restaurées rapidement grâce à la cinquantaine de pylônes rigides et à la quinzaine de haubaines qu'Hydro-Québec conservait à Manic et Chibougamau. Pour les autres, on attend la fin de la crise.

« Les fournisseurs de pylônes sont pour le moment occupés à fabriquer du matériel plus urgent. Nous préférons éviter de faire appel à un fournisseur américain qui n'est pas familier avec nos critères. »

Comme le réseau commercial américain fonctionne parfois à 480 volts, plutôt qu'à 600 comme au Canada, des génératrices importées d'urgence ont dû être munies d'un transformateur pour être utilisées dans les grandes fermes. « Sinon, on brûle le moteur », explique Pierre Liberatoro, de la Corporation des maîtres électriciens.

## L'important : des pylônes plus robustes

LISA BINSSE

Pour renforcer la fiabilité de son réseau de transport, Hydro-Québec doit rehausser les standards de construction des pylônes, notamment en faisant en sorte qu'à partir d'un certain poids, les fils tombent, épargnant le pylône. Il est plus facile de remettre les fils que de remplacer un pylône.

« Ce qui est important, note M. Jean-Marc Pelletier, président du Syndicat professionnel des scientifiques de l'IREQ, c'est que le pylône reste debout. »

Des deux lignes de 735 kilovolts reliant les postes Boucherville à Hertel, qui assurent l'alimentation d'une partie de la Rive-Sud et du centre-ville, ce sont les pylônes de la plus vieille, (celle au centre du corridor), qui ont plié sous le poids du verglas. Ces pylônes ne pouvaient supporter plus de 30 millimètres (mm) de verglas. Sur la plus récente, qui accepte un

poids maximal de 45mm, un seul pylône a cédé. Cette ligne se rend à Nicolet, là où passe la ligne de courant continu (Radisson, Nicolet, Des Cantons) de la baie James vers la frontière américaine.

Le pylône n'aurait pas cédé si les fils électriques étaient tombés d'abord, affirme M. Pelletier, et les réparations auraient été faites beaucoup plus rapidement. La même technique aurait pu être utilisée sur la plus vieille ligne.

La tempête de pluie verglaçante a démontré l'extrême vulnérabilité du réseau de transport d'Hydro-Québec, qui a perdu plus de 300 pylônes et 24 000 poteaux de bois. Il y a un ensemble d'options possibles pour assurer une plus grande fiabilité de son réseau, pour le rendre plus résistant aux intempéries.

M. Pelletier suggère d'avoir un stock d'environ 300 pylônes préfabriqués dispersés à l'échelle de la province, un coût d'environ 20 à 22 millions de dollars. Cela permet-

trait à Hydro de rétablir plus rapidement le courant. Il y a lieu d'examiner les différentes technologies de chauffage de lignes ou d'installer des matériaux antiadhésifs pour réduire l'accumulation de glace.

Pour renforcer le réseau de distribution, pourquoi ne pas faire comme en Europe et avoir des poteaux de béton, à tout le moins sur les principales artères résidentielles. Les coûts, plus élevés que pour les poteaux de bois, seraient amortis sur 30 ans. Hydro pourrait considérer l'enfouissement des fils sur les lignes prioritaires, là où il y a des établissements jugés essentiels.

En cas de bris sur le réseau de distribution, le personnel d'Hydro doit manuellement identifier la partie touchée, l'isoler et réalimenter le secteur à proximité. Cela prend deux heures. Pourtant Hydro dispose depuis 15 ans d'une technologie mise au point par ses propres chercheurs qui permet de faire ce travail à distance, en trois minu-

tes. Seulement 60 de ces télécommandes en artère ont été installées sur le réseau de distribution. Hydro pourrait déployer cette technologie à plus grande échelle.

Plusieurs, dont Philippe Dunsky, directeur du Centre Hélios, pensent qu'il faut rapprocher les centres de production de la clientèle. M. Dunsky suggère le recours à l'énergie éolienne, à la biomasse (résidus d'usine de bois) et même, mais avec une très grande prudence, au gaz naturel. Les maisons pourraient être mieux isolées pour résister plus longtemps au froid. La Régie de l'énergie devra se pencher sur les différentes options.

Même certaines municipalités ayant un barrage, notamment Granby, au cœur du triangle noir, pourraient alimenter leurs édifices essentiels (dont les fils électriques seraient enfouis) à partir de mini-centrales hydrauliques de 500 kilowatts à deux mégawatts.

# Jour 15: fin des restrictions à Montréal

## Québec donne un délai aux entreprises

PIERRE APRIL  
de la Presse Canadienne QUÉBEC

Les entreprises situées dans les municipalités sinistrées auront jusqu'au 16 février pour effectuer leur remise de taxes (TVQ et TPS) de même que toutes les autres retenues, incluant celle pour paiement de pensions alimentaires.

Cette mesure signifie, entre autres, que tous les entrepreneurs ou travailleurs autonomes ayant leur siège social ou résidence dans les municipalités déclarées sinistrées par la Société Hydro-Québec auront jusqu'à la mi-février pour s'acquitter de leur dette envers l'État québécois.

« Dans des situations comme celle que nous vivons présentement, il faut penser à ceux qui dirigent des entreprises et qui vont subir un impact immédiat sur leurs activités », a expliqué en entrevue la ministre déléguée au Revenu, Mme Rita Dionne-Marsolais. On tenait à leur

faire savoir que quelques soient les difficultés qu'elles rencontreront, on est prêt à leur venir en aide en reportant à plus tard leur obligation de rembourser le gouvernement. »

Par ailleurs, Mme Dionne-Marsolais a clairement indiqué que son ministère est aussi prêt à entendre et tenir compte des explications de tous ceux qui auraient des cas particuliers à lui soumettre.

Elle a précisé que ceux qui ont déjà recouvré l'électricité, et qui doivent s'acquitter de leurs obligations au plus tard le 23 janvier, ainsi que les autres sinistrés qui ont maintenant jusqu'au 16 février pour le faire, peuvent écrire à son ministère.

« Tous ces gens-là sont invités à écrire une lettre expliquant les raisons de leurs difficultés à rencontrer leurs obligations », a précisé la ministre.

Mme Dionne-Marsolais a indiqué que les employés de son mi-

nistère seront appelés « à faire du cas par cas » tout en exerçant une certaine vigilance. « L'important, dans une telle situation, c'est de faire preuve de jugement et c'est pourquoi on suggère aux sinistrés en difficulté de nous informer par écrit », a-t-elle dit.

Quant aux pensions alimentaires, la ministre a rappelé que son ministère peut suppléer jusqu'à « un retour à une situation normale » dans les régions sinistrées et que les chèques prévus pour le 1er février seront effectivement distribués à temps.

« Il ne faut pas oublier que dans les cas où il pourrait y avoir certaines difficultés, la loi nous permet de faire des avances », a-t-elle dit.

C'est ainsi que tous ceux qui sont dépendants des pensions alimentaires perçues par le ministère du Revenu vont les recevoir à la date prévue.

## Premier bilan des dégâts en agriculture

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Guy Julien, sera en mesure, dès demain, de tracer devant le Conseil des ministres un premier bilan des dégâts causés par le verglas dans le secteur agricole, de même que de le saisir des besoins à court terme des agriculteurs touchés.

« Le problème majeur, a expliqué le ministre, c'est celui des érablières où les pertes sont probablement les plus dramatiques, mais pour l'ensemble du secteur agricole, les rapports sont en train d'être

rédigés ce qui va nous permettre d'envisager ensuite les mesures à prendre. »

En second lieu, M. Julien a indiqué que le Conseil des ministres sera saisi des propositions du ministère de l'Agriculture concernant le décret gouvernemental qui permet à la Société Hydro-Québec de poursuivre des travaux dans les zones vertes réservées à l'Agriculture.

« Il est toutefois certain que les gens de l'Agriculture ont la ferme intention de travailler dans ce dossier en étroite collaboration avec des gens de l'Union des producteurs agricoles (UPA) », a clairement indiqué M. Julien.

Pour l'instant, le ministre a décidé de poursuivre inlassablement sa tournée des lieux sinistrés pour y rencontrer le plus d'agriculteurs possible et discuter directement avec eux de leurs besoins.

Selon La Terre de chez-nous, l'hebdomadaire publié par l'UPA, plus de 10 000 producteurs, au plus fort de la crise, étaient privés d'électricité dans les seuls territoires de Saint-Hyacinthe, Saint-Jean et Valleyfield.

Pour l'industrie acéricole c'est pas moins de 8 millions d'entailles qui sont perdues, soit le tiers de toute la production québécoise.

## Indemnisation réclamée pour les travailleurs autonomes

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Une députée de l'Opposition propose que les travailleurs autonomes victimes du verglas jouissent eux aussi d'une quelconque forme d'indemnisation.

Le bureau du premier ministre du Québec Lucien Bouchard est saisi de la question depuis quelques jours. Mme Fatima Houda-Pepin, députée de La Pinière (rive sud de Montréal), a même plaidé leur cause dans une lettre transmise hier au premier ministre Bouchard.

« J'ai reçu de nombreux appels de travailleurs autonomes sinistrés qui réclament une aide ponctuelle qui compenserait pour la perte de revenus qu'ils auront à subir », écrit Mme Houda-Pepin.

La députée soumet même un programme qui consisterait à débloquer des prêts sans intérêt de l'ordre de 2000 \$ pour chaque travailleur autonome sinistré.

La députée de La Pinière souligne que cette catégorie de travailleurs n'est pas couverte par des programmes comme c'est le cas pour les entreprises, les agriculteurs, les prestataires de l'assurance emploi ou ceux de l'aide sociale.

Uniquement sur la rive sud métropolitaine, quelque 26 000 travailleurs autonomes se retrouvent dans une situation précaire, estime la députée Houda-Pepin.

**loto-québec résultats**

**Banco**  
Tirage du 98-01-19  
5 6 7 8 9  
10 11 14 20 21  
25 42 47 48 52  
54 57 58 61 69

**Quattro**  
Tirage du 98-01-19  
3 4  
957 6566

**Extra**  
Tirage du 98-01-19  
NUMÉRO: 776889

**T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES**  
Les modalités d'annonce des tirages gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**KAUFMANN**  
de SUISSE  
2195 CRESCENT, (514) 848-0595  
A Palm Beach, FL 210 Worth Ave.

Tous nos diamants sont soigneusement sélectionnés par nos gemmologues agréés (AGS).



AVALON 1998

## AVALON. PLUS QU'UNE BERLINE PLEINE GRANDEUR, C'EST UNE TOYOTA PLEINE GRANDEUR.

Découvrez la Toyota Avalon 1998, la seule berline pleine grandeur qui vous offre la liberté et la tranquillité d'esprit de la qualité et la fiabilité légendaires de Toyota. Et plus encore: moteur V6 de 200 ch, freins ABS, coussin gonflable côté conducteur et passager avant, radiocassette AM-FM haut de gamme à 7 haut-parleurs et lecteur de disques compacts, sièges à réglages assistés pour le conducteur et le passager avant, rétroviseurs chauffants à télécommande assistée, contrôle de la température, transmission automatique 4 rapports à surmultipliée à commande électronique, suspension indépendante aux 4 roues, indicateur de température extérieure, volant inclinable, phares antibrouillards, accueil sans clé, système de dissuasion de vol, roues en alliage d'aluminium, glaces assistées, verrous de portières assistés, et régulateur de traction. L'Avalon 1998, la Toyota des berlines pleine grandeur.

TOYOTA AVALON XLS  
LOUEZ À PARTIR DE  
**496** \$\*  
PAR MOIS PENDANT 48 MOIS  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
AVEC ACOMPTÉ DE SEULEMENT 4 500 \$



Pour plus de renseignements, appelez le 1 888 TOYOTA-8, ou visitez notre site à [www.toyota.ca](http://www.toyota.ca)

Plan de location de Toyota Credit Canada Inc. Approbation du crédit requise. Offres valables sur modèles 1998 neufs, loués et livrés avant le 31 mars 1998. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Un total maximum de 700 \$ de frais de transport et de préparation est inclus. En fonction d'une location de 48 mois sur l'Avalon XLS (BF17BP-BA à transmission automatique) avec acompte de 4 500 \$ ou échange équivalent. Premier paiement et dépôt de garantie de 575 \$ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 28 308 \$ et prix de l'option d'achat de 20 791,50 \$ basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais de 0,15 \$/km s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. Le concessionnaire peut louer/vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails.

# Jour 15: fin des restrictions à Montréal

## EN BREF

### Aux frais du Concorde

La direction de l'hôtel Loews Le Concorde, à Québec, a mis 75 chambres à la disposition des sinistrés du triangle noir. Les 200 personnes qui ont accepté l'offre y sont logées, nourries (trois repas par jour) et profitent d'un service de buanderie, le tout gratuitement, le temps que durera la panne de courant dans leur secteur.

### Les réservistes retournent à l'école

La moitié des quelque 1100 réservistes de l'armée qui aidaient dimanche à reconstruire le réseau d'Hydro-Québec sont retournés hier au cégep ou à l'université. Les autres travaillent comme civils et ont pris congé pour revêtir l'uniforme. « Mais certains employeurs n'ont pas accepté de libérer des réservistes la semaine dernière », note le capitaine André Berdais.

# Luc Lamy : en trois jours, 10 000 cordes de bois

ISABELLE HACHEY

Lorsque Luc Lamy a offert ses services pour venir en aide aux sinistrés de la Montérégie, il ne savait pas dans quel bateau il s'embarquait.

Et jamais il n'aurait cru être un bénévole aussi efficace. En trois jours, il a réussi à dénicher plus de 10 000 cordes de bois de chauffage, en plus de référer directement des dizaines de donateurs aux maires des municipalités sinistrées. « Je ne pouvais pas croire qu'il y avait autant de bois au Québec ! »

Vendredi dernier, M. Lamy a proposé son aide aux Chevaliers de Colomb de Mirabel, qui parrainaient la municipalité de Saint-Mathias. On lui a demandé de trouver un peu de bois de chauffage, pour les sinistrés de cette municipalité de la Montérégie durement touchée par le verglas.

Au départ, l'objectif des Chevaliers de Colomb était modeste : trouver 250 cordes de bois pour les résidents de Saint-Mathias. « En deux heures, j'avais déjà 8000 cordes. C'était assommant, mais j'ai continué ! » dit M. Lamy. En très peu de temps, le conseiller en placements de Mirabel est devenu extrêmement populaire auprès de nombreux maires de la Rivière-Sud et de la Montérégie. « Ils m'appelaient tous pour avoir du bois ! » Un bien



Luc Lamy

PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

précieux et plutôt rare, par les temps qui courent...

La moitié des cordes de bois dénichées par M. Lamy proviennent de particuliers qui, semble-t-il, se sont rapidement donné le mot. « J'ai un chalet dans les Laurentides. Au début, j'appelais des voisins puis, directement dans les municipalités. De fil en aiguille, ça a pris une ampleur énorme », raconte-t-il.

M. Lamy n'a rencontré qu'un seul problème : le transport. « À la Sécurité civile,

il n'y avait pas de chauffeurs disponibles. » Un policier de Laval a eu vent de sa récolte miraculeuse et lui a proposé de lancer un appel aux chauffeurs de camions remplis de bois de chauffage, en provenance de la Gaspésie, de Trois-Rivières, de Charlevoix, d'Abitibi...

« Peu après, les téléphones ne dérougissaient pas », dit M. Lamy, qui a coordonné près de 300 voyages de camions remplis de bois de chauffage, en provenance de la Gaspésie, de Trois-Rivières, de Charlevoix, d'Abitibi...

Même si ces trois jours de bénévolat ont été éprouvants, M. Lamy en gardera un bon souvenir. « Spontanément, les gens offraient leurs cordes de bois, c'était extraordinaire. Les chauffeurs de camions, aussi, travaillaient 16 heures par jour, souvent gratuitement. »

Mais M. Lamy a aussi quelques histoires d'horreur à raconter, comme ces « détournements » fréquents de camions chargés de bois vers des municipalités voisines. « La mairesse de Rainville, une petite municipalité, m'a téléphoné pour me dire que les camions étaient toujours détournés vers les grands centres. J'ai été obligé de dire à un chauffeur qu'il allait à Rainville, sinon il n'était pas payé à son arrivée. »

Deux vendeurs de bois ont également téléphoné à M. Lamy pour l'engueuler « comme du poisson pourri », dit-il. « Ils disaient que je les ruinais. Mais au moins, tous ces dons ont éliminé les « requins du bois ». Eux, ils ne pourront plus vendre de bois jusqu'à la fin de la crise... »

**CHAMPLAIN ST-LAMBERT**  
CEGEP

**Éducation permanente**

**Cours d'anglais langue seconde**

Coût : 165 \$  
14 sessions  
(Test de classement inclus)

Inscription :  
20, 21, 22, 26 et 27 janvier  
18 h à 20 h 30

Pour renseignements supplémentaires : **672-7364**

**900, rue Riverside, Saint-Lambert**  
Tout près du métro Longueuil

**Avis spécial aux membres de l'Association médicale du Québec**

Malgré quelques contretemps occasionnés récemment par le verglas, l'équipe de l'AMQ et celle de Gestion MD sont toujours à votre service !

**1-800-363-3932**  
(514) 866-0660 (Montréal)

**1-800-361-5126** (Montréal) **1-800-584-9881** (Sherbrooke)  
(514) 392-1434 (819) 566-8240

**L'AMQ, une force au service des médecins !**

La division québécoise de l'Association médicale canadienne

## Quarante-huit heures sans dormir

Dépêchés d'urgence à Montréal en pleines manoeuvres hivernales, le 6 janvier, certains des soldats du Royal 22<sup>e</sup> Régiment n'avaient dormi que dix heures dans les trois jours précédents.

« Nous devons parfois imposer des repos forcés. Un soldat peut fonctionner 24 heures sans dormir, à la limite deux jours de suite. Mais à un certain moment, il doit dormir », note le capitaine André Berdais, chargé des relations de presse à Montréal.

TOUJOURS SUR l'habitation dans le cadre Habitat

*Pour ceux qui ont le cœur à l'ouvrage!*

**Forfait réunion**  
A partir de **60\$**  
par personne en occ. double

- Hébergement
- Salon de réunion
- Un\* deux ou trois repas
- 2 services de café
- Équipement audio-visuel de base
- Stationnement intérieur
- Frais de service

**Au des Laurentides**

**HÔTEL**

**Manoir Saint-Sauveur**

**1 800 361-0505**  
www.qbc.clic.net/manvic/mss.html

**LES BOTTES. LE MANTEAU. LA TUQUE. LE FOULARD. LES ROUTES VERGLACÉES. LES TROTTOIRS ENNEIGÉS. LA DÉPRIME TOTALE.**

NOTRE BUFFET...  
**LE Bonheur TOTAL.**

**7,95\$** LA CHUTE HIVERNALE DES PRIX  
reg. 10,95 \$

La température baisse. Nos prix aussi !

\* **Lundi - jeudi ..... 7,95 \$**  
**Vendredi - dimanche ..... 12,95 \$**

**Soupe-tôt, jusqu'à 17 h 30, vendredi - dimanche ..... 9,95 \$**  
Offre d'une durée limitée

**GRAND'PLACE Tucker**  
RESTAURANT BUFFET

Dîner. Souper. Brunch du dimanche.

6971, chemin Côte-de-Liesse 737-0092

**Tout un monde de voyages gratuits et une offre doublement généreuse!**

**Doublez vos points jusqu'au 31 mars.**

Séjournes à un hôtel Hilton et découvrez tout un monde de confort... et de voyages gratuits avec Hilton HHonors™, la perle des programmes hôteliers!

En effet, les membres HHonors effectuant un séjour au tarif affaires entre le 5 janvier et le 31 mars 1998 et faisant « coup double » afin d'obtenir à la fois des milles aériens et des points hôteliers, ce que nous appelons Double Dip™, obtiendront le double des points de base HHonors pour un même séjour admissible. Des points échangeables contre des nuitées gratuites dans plus de 400 hôtels Hilton, Conrad International et Vista à travers le monde.

Si vous n'êtes déjà membre HHonors, adhérez au programme dès aujourd'hui. Pour les réservations, communiquez avec votre agent de voyages.

Vous pouvez également effectuer des réservations et adhérer au programme sur Internet au [www.hilton.com](http://www.hilton.com) ou en composant le 1 800 HILTONS.

L'adhésion ainsi que l'obtention et l'échange des points sont assujettis aux modalités et conditions de HHonors. Les règles habituelles d'obtention des points HHonors et des milles aériens s'appliquent. Consultez votre documentation Hilton HHonors pour connaître les tarifs en vigueur et autres restrictions.

**HILTON HHONORS WORLDWIDE**

# Jour 15 : fin des restrictions à Montréal

## L'opposition s'organise dans l'Est

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

L'opposition s'organise pour court-circuiter le projet d'Hydro-Québec d'installer une nouvelle ligne à haute tension au-dessus de la rivière des Prairies, entre Anjou et Duvernay.

Le député libéral Jean-Claude Gobé a en effet annoncé à *La Presse* qu'il s'était ligé aux citoyens de son comté ainsi qu'aux maires d'Anjou, Laval et Montréal-Nord pour exiger que le gouvernement Bouchard revienne sur sa décision du 14 janvier dernier. Le conseil des ministres adoptait alors quatre décrets, et autorisait expressément la construction de la ligne controversée, malgré la recommandation contraire du Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE).

« Les citoyens ont perdu leur temps aux audiences, c'est ridicule », tonnait hier M. Gobé qui, sans vouloir vendre la mèche, n'a pas exclu la possibilité que son groupe tente d'obtenir une injonction pour empêcher Hydro d'aller de l'avant.

« Imaginez, ils manquent de gens pour réparer les lignes et ils veulent déjà commencer les travaux ici », s'est-il étonné.

« On vient de frôler ce qui s'ap-

pelle un désastre à Montréal : la perspective d'un *black-out* total, avec des réserves d'eau pour deux heures, a justifié le premier ministre Lucien Bouchard en conférence de presse à Granby. Nous ne voulons plus jamais vivre une nuit en sachant que Montréal n'est plus alimentée que par un fil. On ne peut plus se fier à la météo, aux rapports qui disent que ces choses-là n'arrivent qu'à tous les 50 ans alors qu'on subit déjà trois événements du genre en peu de temps. »

Pour les écologistes, ces arguments militent pourtant en faveur de l'enfouissement des fils, ce qui ferait justement le bonheur des citoyens d'Anjou et de Laval.

« Si on fait encore face à une situation de verglas, il n'y a pas de raison que cette nouvelle ligne-là ne tombe pas comme les autres », insistait ainsi Jacques Ruelland, conseiller du mouvement Au Courant, qui étudie les questions hydroélectriques depuis neuf ans.

« Une ligne souterraine serait affreusement coûteuse », s'est défendu M. Bouchard.

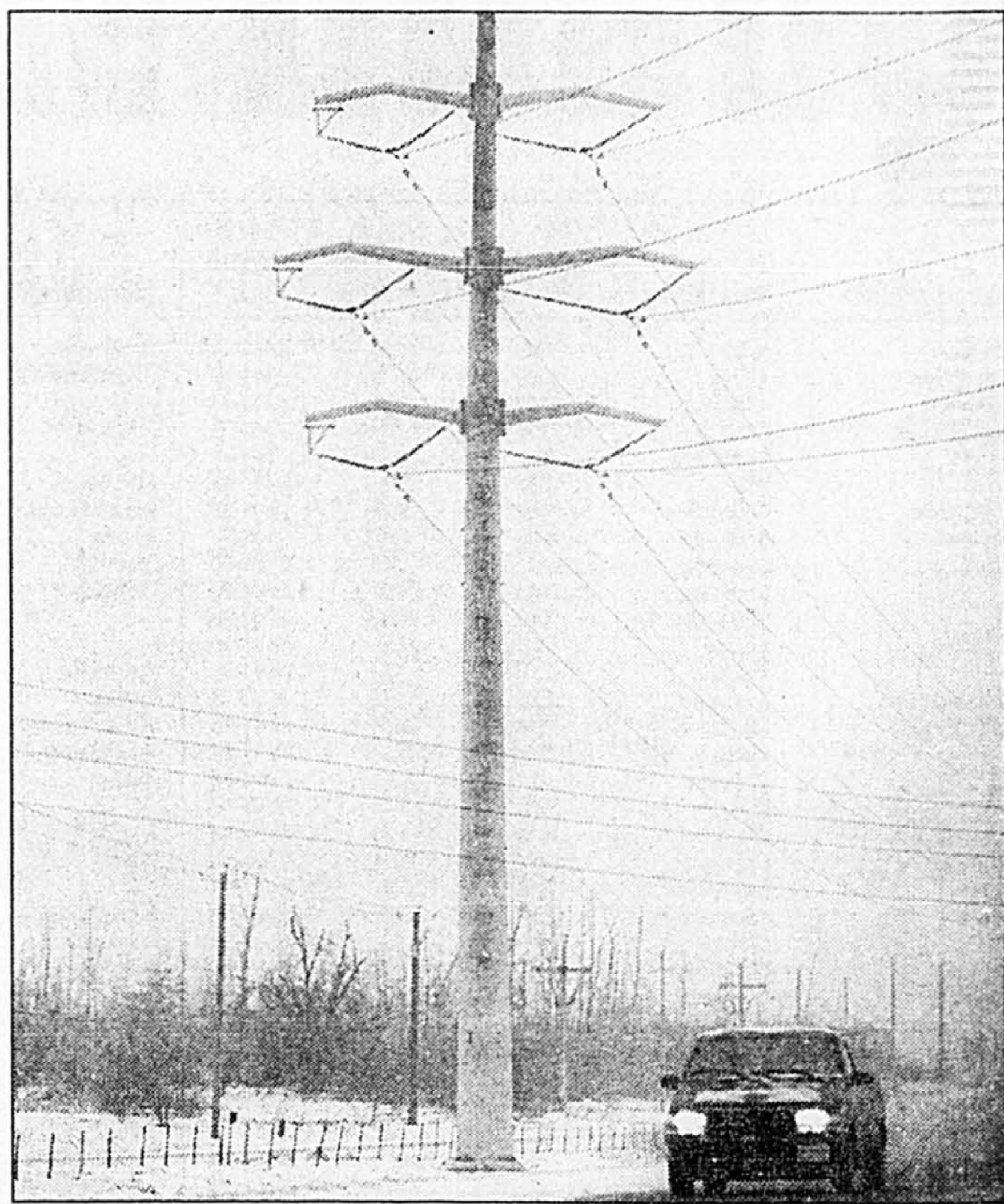
En entrevue sur le réseau RDI, le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, précisait que cette option obligerait Québec à déboursier presque cinq fois plus, soit 120 millions plutôt que 28.

M. Chevrette a cependant assuré que les décrets adoptés le 14 janvier dernier ne permettaient pas à Hydro de se brancher au réseau américain de façon permanente.

Les décrets ne concernent pas les interconnexions, ils concernent les lignes temporaires », a affirmé le ministre, en précisant que, si M. Caillé voulait installer une ligne permanente vers le Vermont, il ne pourrait le faire sans réaliser les études d'impact environnemental d'usage.

Le président d'Hydro semble pourtant fin prêt à réclamer de nouveaux liens avec les États-Unis. Il a refusé hier de dévoiler les solutions qu'il envisage avant de déposer son rapport au conseil des ministres (demain), mais il indiquait à *La Presse* que « c'est sûr que si on avait été reliés au Vermont, on n'aurait pas eu autant de problèmes cette fois-ci ».

En conférence de presse, il désignait par ailleurs la Montérégie, voisine des États-Unis, comme une zone où le réseau doit être consolidé. « On ne peut garantir qu'il n'y aura plus jamais de panne, mais on va faire ce qu'il faut pour que les pannes futures durent une semaine ici (au sud de Montréal) comme ailleurs. »



C'est ce genre de pylône qui serait installé sur la ligne contestée. PHOTO: THÉRIER/ La Presse

## L'électricité demain à Drummondville

Presse Canadienne

Si tout se déroule comme prévu, tout devrait revenir à la normale demain, ou jeudi au plus tard, dans la grande région de Drummondville.

« Cela va tellement bien que nous pensons fermer la mission-choc d'Hydro-Québec aujourd'hui, mardi, et en transporter les effectifs vers Acton Vale », mentionnait, hier, le porte-parole de la mission, Jean-Marc Lafond.

Les activités dans les industries, les commerces, les bureaux et autres maisons d'affaires devraient reprendre leur cours normal dès demain, à moins que d'importants pépins ne surviennent.

Cette bonne nouvelle s'applique à la majorité des municipalités de la MRC Drummond et à celles qui font partie du secteur sous-régional local d'Hydro-Québec.

« Nous avons obtenu une très bonne collaboration du public, qui a économisé l'énergie dans son ensemble, selon nos demandes », ajoute M. Lafond, un retraité d'Hydro-Québec rappelé en renfort pour prendre la relève à Drummondville. Hydro-Québec compte en effet rétablir demain son réseau de transport de 120 Kv entre le poste Hériot et le poste Grantham, dont le lien dessert une grande partie du secteur sinistré de Drummondville.

Hydro-Québec profite également de l'apport des deux usines hydroélectriques locales (Hemmings et DuPont) pour renforcer son réseau.

Hier et dimanche, plusieurs usines importantes ont été réalimentées en électricité, au fur et à mesure des disponibilités du courant. Quant aux autres, elles étaient fermées, fonctionnaient au ralenti.

FONDS MUTUELS LIGNE VERTE

# NE VOUS CONTENTEZ PAS DE 20 % DE CONTENU ÉTRANGER.

VOICI LE FONDS INDEXÉ RER AMÉRICAIN LIGNE VERTE ET LE FONDS INDEXÉ RER INTERNATIONAL LIGNE VERTE

ENTIÈREMENT ADMISSIBLES AUX REER

Les nouveaux fonds indexés RER américain et international Ligne Verte<sup>®</sup> vous offrent la possibilité de tirer profit de l'essor économique mondial sans augmenter le contenu étranger de votre REER. En fait, ces deux Fonds sont entièrement admissibles aux REER. En outre, comme tous les fonds offerts par Ligne Verte, ceux-ci ne comportent pas de frais d'acquisition, de sorte que tout votre capital fructifie pour vous.

MELILLEURE TENUE DES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Le nouveau fonds indexé RER américain Ligne Verte reproduit le rendement de l'indice S&P 500, tandis que le nouveau Fonds indexé RER international Ligne Verte reproduit celui de l'indice Europe, Australasie et Extrême-Orient de Morgan Stanley Capital International. Ces deux indices ont surpassé le TSE 300 au cours de 20 dernières années. Comme le Canada ne représente que 3 % de la capitalisation boursière mondiale, il est essentiel d'avoir des titres étrangers pour équilibrer son portefeuille.

FRAIS LES PLUS BAS

Les fonds indexés sont gérés à l'aide d'une technologie informatique poussée, ce qui permet de réduire les frais de recherche. Ainsi, les taux de gestion de nos deux nouveaux Fonds seront les plus faibles possibles. Le ratio annuel des frais de gestion ne dépassera pas 0,80 %, dans le cas du fonds indexé RER américain, et 1,25 %, dans celui du Fonds indexé RER international. Aucuns fonds indexés comparables offerts au pays n'exigent des frais aussi modiques.

FONDS MUTUELS LIGNE VERTE  
POUR FAIRE DE VOUS UN INVESTISSEUR PROSPÈRE

TIREZ PLEINEMENT PROFIT DES PLACEMENTS INTERNATIONAUX

Croissance de 10 000 \$ et rendements annuels composés au cours des 20 dernières années

269 036 \$ (17,89 %)
205 959 \$ (16,33 %)
127 292 \$ (13,56 %)

Rendement total TSE 300 / S&P 500 / EAEO Morgan Stanley  
Source: Morningstar

Au cours des 20 dernières années, l'indice S&P 500 et l'indice EAEO Morgan Stanley ont surpassé le TSE.

N'ATTENDEZ PAS.

Appelez notre Centre des placements, passez à une succursale TD ou visitez notre site Web : [www.greenlinefunds.com](http://www.greenlinefunds.com)

Composez : 1 800 363-1167  
Montréal : 289-0700

La gamme des fonds mutuels sans frais d'acquisition Ligne Verte est offerte par Gestion de Placements TD Inc. (GPTD), filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Les prospectus simplifiés contiennent des renseignements importants relativement à ces fonds mutuels, et nous vous invitons à les lire avant d'investir. Veuillez vous procurer un exemplaire du prospectus. Les valeurs unitaires et les revenus de placements vont fluctuer. Les frais et honoraires ont été soustraits. Les données fournies se rapportent aux rendements antérieurs et ne sont pas garanties du rendement futur. Les placements dans les fonds mutuels ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, et ne sont pas garantis par La Banque Toronto-Dominion. \* Marques de commerce de La Banque Toronto-Dominion. GPTD est un usager inscrit.

**La Presse**

# MARCHÉ AUX PUCES

**VENDEZ DE TOUT**

**3 lignes d'annonce  
7 jours consécutifs  
pour seulement 24,99 \$ + taxes**

(8,33 \$ par ligne additionnelle) Le Marché aux puces ne s'adresse qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication. Ces annonces sont payables avant parution par carte de crédit ou à nos bureaux.

**Les petites annonces 285-7111**  
Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013

# Votre moteur est congestionné?

**SOIGNEZ-LE AVEC FORMULE HIVER.**

Si les matins de grands froids, le moteur de votre voiture présente des symptômes d'irritation, il serait peut-être temps que vous fassiez le plein d'essence avec Formule Hiver de Shell. Spécialement adaptée aux conditions hivernales difficiles, cette essence assure de meilleurs démarrages et une meilleure combustion par temps froid et ce, sans frais supplémentaires.

Alors, prenez soin de votre moteur, ça lui fera chaud au coeur.

**Formule Hiver**  
A chaque saison, sa solution.

**FORMULE Shell**

# Quand?

Voici la liste des municipalités où des gens sont toujours privés de courant et la date prévue du rétablissement du service par Hydro-Québec. Des difficultés imprévues rencontrées sur le terrain n'ont pas permis, dans certains cas, de rencontrer l'objectif du 18 janvier fixé la semaine dernière par Hydro pour certains clients.

Municipalités	Postes	Nb de clients	Nb de clients alimentés	Date prévue retour	Municipalités	Postes	Nb de clients	Nb de clients alimentés	Date prévue retour	Municipalités	Postes	Nb de clients	Nb de clients alimentés	Date prévue retour
Abercom	Sutton	240	235	25-01-98	Ormeau	Ormeau	864	616	25-01-98	St-Marc-sur-le-Ri.	Contrecoeur	160	122	25-01-98
Acton Vale	Acton	2462	1903	25-01-98	Oterburn Park	Rouville	2849	0	25-01-98	St-Basile	St-Basile	730	578	25-01-98
Asbestos	Asbestos	3307	3288	25-01-98	Phillipsburg	St-Sébastien	269	266	18-01-98	Yamaska	Yamaska	287	286	25-01-98
Beauharnois	Mercier	25	0	25-01-98	Pincourt	Dorion	1684	1599	18-01-98	Saint-Marcel	Rouville	1573	0	25-01-98
	Ormeau	760	665	25-01-98		Île-Perrot	1996	1634	18-01-98	Saint-Mathias	Delson	340	305	18-01-98
	STL	2367	2199	25-01-98	Plessisville	Plessisville	4708	4669	25-01-98	Saint-Mathieu	St-Rémi	126	0	25-01-98
Bécancour	Courmoyer	3905	3904	25-01-98	Pointe-Fortune	Rigaud	270	0	18-01-98	St-Math.-de-Bel.	St-Basile	984	0	25-01-98
Bedford	Bedford	1880	1524	18-01-98	Racine	Lawrencev.	528	520	25-01-98	Saint-Michel	St-Rémi	996	796	25-01-98
Beloeil	Casavant	11	0	25-01-98	Rainville	Farnham	803	214	18-01-98	St-Mic.-de-Rougem.	St-Césaire	545	0	25-01-98
	Rouville	2844	0	25-01-98	Richelieu	Chambly	1403	26	25-01-98	St-Nazaire-d'Acton	Acton	334	0	25-01-98
	St-Basile	5040	0	25-01-98		Iberville	2	0	25-01-98		Marcotte	69	9	25-01-98
Béthanie	Acton	1	0	25-01-98		Rouville	126	0	25-01-98	St-Nicéphore	Marcotte	3907	2359	25-01-98
	Valcourt	171	170	25-01-98	Richmond	Richmond	1726	1715	25-01-98	St-Norbert-d'Arth.	Arthabaska	234	233	25-01-98
Bolton-Ouest	Knowlton	324	323	25-01-98	Rigaud	Rigaud	1282	1230	18-01-98		Bois-Francis	26	25	25-01-98
Boucherville	Du Tremblay	2094	2033	25-01-98	Riv.-Beaudette	St-Polycarpe	824	691	25-01-98		Plessisville	172	169	25-01-98
	Pierre Bou.	12130	10377	18-01-98	Rougemont	St-Césaire	676	0	25-01-98	St-Patrice-de-Sherrington	Hemmingford	567	0	25-01-98
	St-Basile	2	1	25-01-98	Roxton	Acton	411	322	18-01-98		Napierville	210	0	25-01-98
	Varenne	561	556	25-01-98	Roxton Fall	Waterloo	46	36	25-01-98		St-Rémi	81	76	25-01-98
Brigham	Cowansville	1040	659	25-01-98	Roxton Pond	Acton	682	615	18-01-98	St-Paul-d'Abbot.	Farnham	655	0	18-01-98
Bromont	Bromont	2196	2191	25-01-98		Leclerc	1512	724	25-01-98		Leclerc	675	0	25-01-98
	Cleveland	56	42	25-01-98	Saint-Adrien	Waterloo	150	97	25-01-98		St-Césaire	32	0	25-01-98
	Cowansville	329	63	25-01-98	Saint-Albert-de-Warwick	Asbestos	263	141	25-01-98	St-Paul-de-Chât.	Mercier	513	219	18-01-98
	Granby	17	0	25-01-98	Saint-Alexandre	Bois-Francis	596	589	25-01-98		Ormeau	35	0	18-01-98
	Waterloo	91	85	25-01-98	Saint-Alphonse	St-Sébastien	892	0	18-01-98		St-Chryso.	13	0	25-01-98
Brossard	Brossard	22392	20521	18-01-98		Cowansville	413	264	25-01-98	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	Napierville	1247	0	25-01-98
Calixa-Lavallée	Contrecoeur	244	213	25-01-98		Farnham	191	0	18-01-98	St-Phil.-de-Lap.	Delson	342	336	25-01-98
Candiac	Delson	2502	2258	18-01-98	Saint-Amable	Granby	447	53	25-01-98		Lacadie	1162	652	25-01-98
	Lacadie	2	0	25-01-98	St-André-d'Acton	Leclerc	2	0	25-01-98		Roussillon	338	149	25-01-98
	Roussillon	2149	1806	25-01-98	St-Ange-Gardien	Varenne	2811	2582	25-01-98	Saint-Pie	Farnham	2	0	18-01-98
Carignan	Brossard	359	144	25-01-98		Acton	1244	496	25-01-98		Maska	597	0	25-01-98
	Chambly	1734	918	25-01-98		Cowansville	4	0	25-01-98	St-Pierre-Baptiste	Plessisville	376	372	25-01-98
	St-Basile	29	0	25-01-98		Farnham	591	39	18-01-98	St-Pier.-de-Véronne	Bedford	8	0	25-01-98
Chambly	Chambly	8263	2559	25-01-98		Leclerc	16	0	25-01-98	Saint-Polycarpe	St-Sébastien	332	124	18-01-98
	Roussillon	1	0	25-01-98		St-Césaire	1	0	25-01-98	St-Rémi	St-Polycarpe	812	589	25-01-98
Châteauguay	Mercier	16874	14783	18-01-98	Saint-Anicet	Huntingdon	2256	1519	18-01-98	St-Rémi	St-Chryso.	13	0	25-01-98
Chesterville	Arthabaska	432	419	25-01-98	Saint-Antoine-Abbé	Ormeau	172	89	25-01-98	St-Rémi-de-Ting.	Saint-Rémi	1135	915	25-01-98
Clarenceville	St-Sébastien	166	0	25-01-98	St-Armand-Ouest	St-Chryso.	234	215	25-01-98	Saint-Rosaire	Bois-Francis	307	274	25-01-98
Cleveland	Asbestos	35	0	25-01-98		Bedford	391	387	18-01-98	Saint-Samuel	Daveluyville	290	268	25-01-98
	Desrosiers	101	0	18-01-98	Saint-Athanase	St-Sébastien	149	123	25-01-98	Saint-Sébastien	St-Perpétue	61	74	25-01-98
	Richmond	563	464	18-01-98		Iberville	2542	86	25-01-98	Saint-Simon	St-Sébastien	355	141	18-01-98
Contrecoeur	Contrecoeur	2343	2342	25-01-98		St-Sébastien	149	0	18-01-98		Acton	1	0	25-01-98
Côteau-du-Lac	Dorion	1866	1612	18-01-98	Saint-Barnabé	Casavant	81	0	25-01-98		St-Hélène	510	0	25-01-98
	St-Polycarpe	418	281	25-01-98		St-Hélène	297	0	25-01-98	St-Stan.-de-Kostka	St-Rosalie	64	0	25-01-98
Cowansville	Cowansville	5838	4923	25-01-98	St-Bernard-de-Laco.	St-Hélène	297	0	25-01-98		Huntingdon	904	715	18-01-98
Danville	Desrosiers	919	867	25-01-98		St-Basile-le-Grand	147	0	25-01-98		Ormeau	86	67	25-01-98
Delson	Delson	3042	2692	18-01-98		St-Basile	4217	0	25-01-98	Saint-Télesphore	St-Polycarpe	417	16	25-01-98
	Roussillon	20	13	25-01-98		Hemmingford	481	0	25-01-98	St-Théod.-d'Acton.	Acton	663	402	25-01-98
Drummondville	Grantham	13650	12264	25-01-98		Hemmingford	384	0	25-01-98	St-Thom.-d'Acquin	Casavant	1728	80	25-01-98
	Marcotte	10472	9562	25-01-98	Saint-Blaise	Lacadie	329	0	25-01-98	Saint-Timothée	MGR Emard	2257	2241	18-01-98
Dundee	Huntington	395	147	18-01-98		Napierville	644	0	25-01-98		Valleyfield	1484	1471	18-01-98
Dunham	Bedford	13	0	18-01-98	St-Bonaventure	Yamaska	530	464	25-01-98	St-Urbain-Prem.	Mercier	455	219	18-01-98
	Cowansville	1587	1278	25-01-98	St-Bruno-de-Mont.	Brossard	31	24	25-01-98		St-Chryso.	27	0	25-01-98
Durham-Sud	Acton	492	0	25-01-98		St-Basile	8358	1412	25-01-98	Saint-Valentin	Napierville	216	0	25-01-98
	Marcotte	18	0	25-01-98	Saint-Césaire	Saint-Césaire	2344	0	25-01-98	St-Valer.-de-Mil.	Acton	872	0	25-01-98
Elgin	Huntingdon	247	57	25-01-98	Saint-Charles	Casavant	117	73	25-01-98	Saint-Wenceslas	Daveluyville	529	527	25-01-98
	Lawrencev.	228	226	25-01-98		Contrecoeur	116	86	25-01-98	St-Zotique	St-Polycarpe	1899	0	25-01-98
	Valcourt	309	297	25-01-98	St-Charles-de-Drum.	Rouville	244	104	25-01-98	St-Angele-de-Mon.	Iberville	7	0	25-01-98
Farnham	Farnham	3173	2191	18-01-98	St-Charles-sur-Ric.	Marcotte	1880	1064	25-01-98		St-Césaire	425	0	25-01-98
Franklin	Huntingdon	75	58	25-01-98	St-Christophe-d'Arthabaska	Rouville	3	0	25-01-98	St-Anne-de-la-Rochelle	Waterloo	86	59	25-01-98
	Ormeau	47	19	25-01-98	Saint-Claude	Arthabaska	974	968	25-01-98	St-Anne-de-Sab.	St-Sébastien	992	0	25-01-98
	St-Chryso.	403	139	25-01-98	Saint-Clet	Asbestos	219	154	25-01-98	Sainte-Barbe	Huntingdon	943	855	18-01-98
Frelighsburg	Bedford	660	342	18-01-98	Saint-Constant	Desrosiers	2	0	25-01-98	Sainte-Brigide-d'Iberville	Farnham	207	0	18-01-98
	Cowansville	3	0	25-01-98		Dorion	204	196	25-01-98	St-Brig.-des-Saults	St-Césaire	33	0	25-01-98
Godmanchester	Huntingdon	703	444	18-01-98	Saint-Cyprien	St-Polycarpe	488	404	25-01-98	St-Cecile-de-M.	St-Perpétue	403	378	25-01-98
	Ormeau	2	0	25-01-98	St-Cyrille-de-Wend.	Napierville	588	0	25-01-98		Acton	97	0	18-01-98
	Farnham	78	0	18-01-98		Grantham	1076	955	25-01-98	Sainte-Christine	Leclerc	737	212	25-01-98
	Granby	17940	13618	25-01-98		Marcotte	429	264	25-01-98	Sainte-Clothilde	Acton	400	0	25-01-98
	Leclerc	9444	6971	25-01-98	Saint-Damase	St-Perpétue	162	69	25-01-98		Hemmingford	4	0	25-01-98
Grande-Île	MGR Emard	2081	2067	18-01-98	Saint-Denis	Maska	527	0	25-01-98		Mercier	1	0	25-01-98
Greenf. Park	Brossard	3346	3166	25-01-98	Saint-Dominique	St-Césaire	11	0	25-01-98	St-Cloth.-de-Hor.	St-Perpétue	559	505	25-01-98
	St-Maxime	4440	3930	18-01-98	St-Edmond-de-Grantham	Yamaska	269	107	25-01-98	St-Étis.-de-War.	Desrosiers	170	134	25-01-98
Ham-Nord	Arthabaska	554	501	25-01-98	Saint-Édouard	Napierville	544	0	25-01-98	Sainte-Eulalie	Daveluyville	444	442	25-01-98
Havelock	Hemmingford	96	0	25-01-98		St-Rémi	21	0	25-01-98	St-Hélène-de-Bag.	St-Perpétue	41	39	25-01-98
	St-Chryso.	414	240	25-01-98	St-Éphrem-d'Up.	Acton	452	52	25-01-98	Sainte-Julie	St-Hélène	715	0	25-01-98
Hemmingford	Hemmingford	440	0	25-01-98	St-Éti.-de-Beauhar.	Ormeau	373	212	25-01-98		Du Tremblay	6167	5968	18-01-98
	Hemmingford	874	0	25-01-98	Saint-Eugène	Acton	61	0	25-01-98		St-Basile	2724	980	25-01-98
	St-Chryso.	77	57	25-01-98		Marcotte	152	106	25-01-98	St-Just.-de-New.	Varenne	282	245	25-01-98
Henryville	St-Sébastien	351	186	25-01-98	Saint-Fortunat	Yamaska	341	240	25-01-98	Sainte-Madeleine	St-Polycarpe	484	10	25-01-98
	St-Sébastien	538	1											

Montréal métro

# La décision du ministre Perreault bien accueillie

## Le projet de création d'une autre structure ne plaisait guère

JEAN-PAUL CHARBONNEAU et MARTIN PELCHAT

La remise en question par le ministre Robert Perreault de l'existence de la Commission de développement de la métropole a fait plaisir à la présidente du comité exécutif de la CUM, Vera Danyluk, et au leader des maires de la banlieue de l'île de Montréal, Peter Trent.

« C'est une bonne nouvelle », dit Mme Danyluk, selon qui il ne serait pas sage de mettre en marche une telle structure tout en travaillant à une tâche aussi grande que la fusion des trois sociétés de transport de la région, à laquelle le ministre d'État à la Métropole veut s'attaquer en priorité d'ici avril.

« Juste pour la fusion des trois sociétés, on parle de bouchées doubles, dit Mme Danyluk. C'est gros comme projet et si j'étais le ministre, je dirais : on ne peut pas se permettre de manquer notre coup. Et si le gouvernement veut bien faire, il faudrait s'arrêter, prendre un petit recul. »

Et c'est sans compter que les transferts gouvernementaux de 375 millions sont loin d'avoir préparé les élus à de sereines discussions à cette table où 107 municipalités aux intérêts divers seront représentées. « La réforme Trudel a provoqué bien des dissensions entre municipalités », note Mme Danyluk.

Le ministre Perreault a déclaré au Devoir qu'il réfléchissait à l'opportunité de convoquer ou non la commission, le « bébé » de son prédécesseur, Serge Ménard. Depuis son arrivée, il en avait d'ailleurs reporté la première séance de travail, d'abord prévue pour l'automne dernier.

M. Ménard estime de son côté que son collègue Perreault est beaucoup plus en mesure que lui de juger de la pertinence de la création de la Commission.

Lors d'une rencontre informelle, hier matin, le ministre de la Justice a expliqué que le ministre Perreault avait beaucoup plus d'expérience que lui à la Communauté urbaine de Montréal.

« On espérait beaucoup de la Commission, de dire le ministre Ménard, mais effectivement je me suis aperçu qu'elle est difficile à faire fonctionner; je la voyais comme un lieu pour les gens de concertation, mais il ne faut pas que ça soit un lieu d'affrontement.

« Sa création avait été annoncée par le premier ministre lors de la formation de son cabinet. J'ai commencé par bâtir le ministère, puis je me suis attaqué à mettre sur pied la Commission. M. Perreault peut profiter d'une double expérience; celle que j'ai faite et son expérience personnelle à la CUM où il a passé une dizaine d'années à des fonctions très importantes. »

« On trouve que le ministre Perreault a raison, dit quant à lui le maire de Westmount et président de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal, Peter Trent. On ne voulait pas s'impliquer dans le fonctionnement de cette commission si elle demeurait non décisionnelle. »

La Conférence dénonce depuis longtemps la multiplication des structures. Elle s'oppose toutefois à l'idée d'une CUM élargie aux deux rives, avec laquelle jongle encore le gouvernement.

# 6%: date butoir repoussée?

GILLES GAUTHIER

Le conseil des ministres décidera cette semaine si la date limite du 30 janvier pour la conclusion d'ententes entre les municipalités et leurs syndicats au sujet de la récupération de 6% des masses salariales sera reportée ou non.

« Elle pourrait être repoussée pour une partie des municipalités seulement », a déclaré hier Renée-Claude Boivin, porte-parole du ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel.

Elle explique que la date-butoir n'était pas une priorité la semaine passée parce que toutes les énergies étaient mobilisées par les mesures

d'urgence, mais que la situation sera réévaluée par l'exécutif lors de sa réunion de cette semaine.

À Montréal, une rencontre a eu lieu, tel que convenu, le 8 janvier, pour continuer les pourparlers qui avaient été amorcés l'an passé, mais les parties ont immédiatement décidé de se mettre en « mode verglas » et de s'occuper de choses plus urgentes, a déclaré hier le négociateur en chef Michel Brousseau. « La majorité des dirigeants syndicaux de la Ville sont redevenus fonctionnaires et ont remis leurs salopettes », ajoute-t-il.

La situation est maintenant redevenue plus normale et un nouveau calendrier de discussions avec les

nombreux syndicats de la Ville devrait être élaboré cette semaine. Sa durée dépendra de la décision de Québec.

Le directeur du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), Gilles Charland, déclarait la semaine passée que la date-butoir devrait être reportée pour toutes les municipalités étant donné que tout le monde est mobilisé par l'état d'urgence.

À Montréal, quelque 400 employés de la Ville mettront de côté leurs tâches habituelles demain pour s'occuper, en compagnie de 100 à 200 personnes des organismes communautaires, de la distribution des chèques d'aide gouvernementale.

25<sup>e</sup> ÉDITION 1997-1998 formateur agréé à la SODM



Cours de vente Roger St-Hilaire 1972-1997 25 ans d'expérience dans le succès

NOUVEAU

Inscrivez-vous maintenant

## RELATION AVEC LA CLIENTÈLE

Séminaire

Montréal : 28 janvier et 11 mars / Québec : 4 février

Vous apprendrez comment :

- Communiquer avec vos clients
- Conclure des ententes
- Fidéliser votre clientèle
- Améliorer votre image
- Traiter les plaintes avec tact
- Surmonter les réticences de vos clients
- Évaluer vos clients et leurs besoins
- Maîtriser l'usage du téléphone
- Gérer votre clientèle
- Favoriser le développement des affaires
- Augmenter votre motivation personnelle

Formateur : Simon St-Hilaire

Mastcard et Visa acceptés

Informez-vous sur nos conférences et nos séminaires privés  
Tél. : 1 800 463-7246 / (418) 626-7498 / Fax : (418) 626-6264

Cours de vente Roger St-Hilaire

## Sommet canadien de l'industrie du jeu & Exposition '98

Hôtel Bonaventure Hilton de Montréal du 2 au 4 avril 1998



Ivan Sack, Président

Le lieu de rencontre par excellence des dirigeants de l'industrie du jeu:

- casinos
- loteries
- pistes de courses de chevaux
- agents de réglementations
- fournisseurs

Pour vous inscrire, composez le (905) 855-5370

Présenté par Canadian Gaming News

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

## AVIS DE CONVOCATION À LA 166<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que l'assemblée annuelle des actionnaires de La Banque de Nouvelle-Écosse se tiendra le mardi 27 janvier 1998 à 10 h (heure normale de l'Est) à l'Hôtel Westin d'Ottawa, Salle Confédération/Provinces, 11, promenade Colonel By, Ottawa (Ontario) aux fins de :

- 1) recevoir les états financiers et le rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 octobre 1997;
- 2) élire les administrateurs;
- 3) nommer les vérificateurs;
- 4) étudier et, s'il est jugé à propos, confirmer une résolution spéciale modifiant l'article 3.13 du règlement administratif n° 1 de la Banque pour augmenter la rémunération globale qui peut être versée aux administrateurs, à ce titre;
- 5) étudier et, s'il est jugé à propos, confirmer la résolution spéciale portant sur le règlement administratif n° 5, règlement administratif prévoyant la division des actions ordinaires de la Banque à raison de deux actions pour une action;
- 6) étudier certaines propositions d'un actionnaire;
- 7) traiter toute autre question dûment soumise à l'assemblée.

Par ordre du conseil

R. Peter Gerad,  
Vice-président principal et secrétaire

Toronto (Ontario)  
le 12 décembre 1997

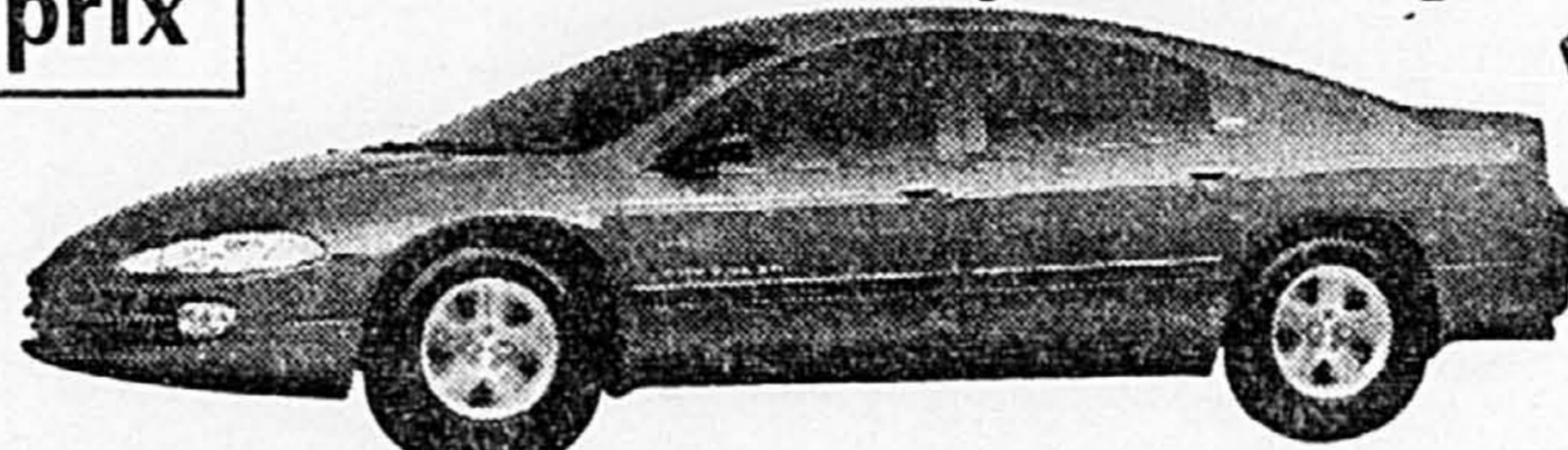
Banque Scotia

Dès le 23 janvier 1998 au Stade olympique

## Plusieurs prix à gagner

1<sup>er</sup> prix

Une Chrysler Intrepid ES 1998.



CHRYSLER CANADA

2<sup>e</sup> prix

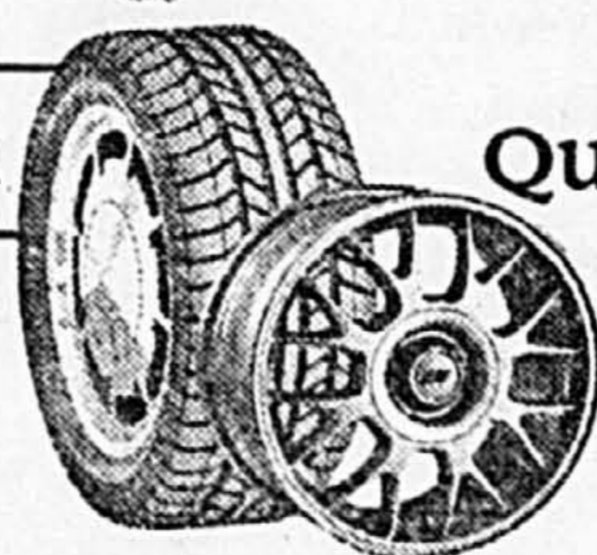
Une montre OMEGA Speedmaster « Racing ».



Gracieuseté de J. Omer Roy & Fils Ltée JOAILLIERS - HORLOGERS depuis 1919

3<sup>e</sup> prix

Quatre pneus Pirelli P700Z et quatre jantes alliages RW.



Gracieuseté de LEIMPORT EXPERT PIRELLI.

4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> prix

4 certificats cadeaux de 250 \$ chacun pour faire teinter les vitres de votre véhicule.

Gracieuseté de Delta VITRES TEINTÉES

HALTE-GARDERIE



offerte GRATUITEMENT tous les jours dès 11 h pour les enfants de 2 à 10 ans

HEURES D'OUVERTURE Du vendredi 23 au samedi 31 janvier : 11 h à 23 h Le dimanche 1<sup>er</sup> février : 11 h à 20 h

0,50 \$ par billet adulte versés au fonds d'aide pour les sinistrés

PRIX DES BILLETS (taxes incluses)

Adultes : 9,50 \$  
Étudiants, âge d'or, groupes de 20 personnes et plus, détenteurs de la carte ACCÈS MONTRÉAL : 7,50 \$  
Enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un adulte : 3,50 \$  
Enfants de moins de 6 ans : GRATUIT

Chaque jour, la billetterie fermera ses guichets deux heures avant la fermeture du Salon.

En collaboration avec :

CANTEL AT&T La Presse

## Grand concours Le Salon International de l'Auto de Montréal 1998

Déposez ce coupon dûment complété au Salon International de l'Auto de Montréal ou postez-le à : La Presse, C.P. 11054, Succ. centre-ville, Montréal (Québec) H3C 4Z1 Les coupons postés à La Presse doivent être reçus au plus tard le 30 janvier 1998, avant 17 h 59. Les fac-similés à la main sont acceptés.

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Tél. (rés.) : \_\_\_\_\_ Tél. (bur.) : \_\_\_\_\_  
Âge : \_\_\_\_\_ Question d'habileté mathématique : 25 + 35 - 30 : \_\_\_\_\_

Le tirage aura lieu à l'emplacement du concours du Salon International de l'Auto de Montréal, le dimanche 1<sup>er</sup> février à 20 h. Les règlements du concours sont disponibles au Salon International de l'Auto de Montréal et à La Presse. Âge minimum requis pour participer : 18 ans.

# L'affaire Barnabé a eu un précédent passé inaperçu

ANDRÉ CÉDILOT

Une autre affaire Barnabé, passée inaperçue en 1991, a coûté la vie à un prévenu que des policiers de la CUM tentaient de maîtriser dans des circonstances s'apparentant à la malheureuse arrestation de Richard Barnabé, deux ans plus tard.

C'est l'argument choc qu'entend apporter l'avocat retenu par la Fraternité des policiers de la CUM, Mario Létourneau, pour montrer la bonne foi des six policiers qui ont encore à répondre de leurs gestes devant le Comité de déontologie policière, en marge de l'affaire Barnabé.

De toute évidence, Me Létourneau, qui représente l'agent Manon

Cadotte, veut démontrer que les policiers n'avaient jamais reçu de formation spécifique, ni de la CUM ni de l'Institut de police du Québec, sur la manière de maîtriser les individus agités comme l'était le chauffeur de taxi Richard Barnabé, dans la nuit du 14 décembre 1993.

À l'appui de ce plaidoyer, il sortira des classeurs de la police de la CUM les rapports empoussiérés entourant le décès d'un autre individu que des agents montréalais tentaient de maîtriser en 1991. L'affaire n'a jamais eu d'écho dans le public.

« Ils avaient utilisé les mêmes techniques d'immobilisation et l'homme est décédé », a simplement indiqué Me Létourneau, à la

sortie de la salle d'audience. Le moment venu, il appellera à la barre deux policiers qui relateront en détail cette autre arrestation qui a mal tourné.

Selon lui, il se pourrait qu'un troisième cas aussi dramatique soit survenu sur le territoire de la CUM au cours des dernières années. « On fait des recherches avec le syndicat », a noté Me Létourneau.

Hier, lors de la reprise des audiences du Comité de déontologie, l'agent Pierre Bergeron, congédié à la mi-décembre en même temps que son collègue Louis Samson, a été le seul témoin entendu. C'est en le contre-interrogeant que Me Létourneau a fait état d'au moins un autre événement similaire.

Entamée il y a un an, l'audition de la cause avait été interrompue en avril après que des avocats eurent forcé le Comité de déontologie à former un autre banc afin de décider du sort des agents Pierre Bergeron, Louis Samson, André Lapointe et Michel Vadeboncoeur, qui avaient déjà reconnu leurs torts.

Mal leur en prit, car les trois nouveaux assesseurs, Claude Brazeau, Gilles Lelièvre et Robert Desforges, ont passé outre à une recommandation unanime des parties d'imposer des suspensions aux quatre policiers. Estimant d'une extrême gravité les gestes faits lors de l'arrestation de Richard Barnabé, ils ont recommandé la destitution (le congédiement) de deux

d'entre eux. Cette décision, tout comme la condamnation des quatre policiers en Cour criminelle, a été portée en appel.

Reste au Comité de déontologie à statuer sur le comportement des six autres policiers liés de près ou de loin à l'affaire Barnabé, soit l'assistant-directeur Jean-Pierre Auger, le lieutenant Michel Pohnu et les agents Karl Anderson, Manon Cadotte, Anna Pallotta et Jean-Paul Dallaire. Me Létourneau poursuivra aujourd'hui le contre-interrogatoire de l'agent Bergeron, visiblement décontenancé par son congédiement. Il sera suivi dans le box par un autre policier du poste 44, Michel Vadeboncoeur.

# La SQ n'a pas fait de quartier à l'enquêteur Arsenault

ROLLANDE PARENT  
Presse Canadienne

Il eût mieux valu pour l'inspecteur-chef Bernard Arsenault qu'il refuse le mandat du directeur général de la Sûreté du Québec, Serge Barbeau, en juillet 1995, sur les ratés survenus dans l'affaire Matticks.

Son rôle dans cette enquête l'a empêché de faire une maîtrise en administration à l'École nationale d'administration publique (ENAP), même s'il était le meilleur candidat, en plus de lui valoir d'être mis à la porte du quartier général de la SQ en juillet 1996.

C'est en tout cas ce qui se dégage du témoignage rendu par M. Arsenault, hier, devant la commission

Poitras qui enquête sur la SQ.

Bernard Arsenault a finalement appris, grâce aux travaux de la commission Poitras, qu'il s'était classé en tête au concours visant à sélectionner un candidat pour un cours de 20 mois à l'ENAP. Malgré cela, sa candidature n'a pas été retenue, le directeur général adjoint Gilles Falardeau ayant fait valoir au directeur général adjoint Georges Boilard, autre membre du comité de sélection, que M. Barbeau n'entérinerait jamais le choix de M. Arsenault parce qu'il ne lui faisait plus confiance.

« Le vrai résultat, je l'ai appris ici. À ce moment-là, on m'avait dit que je n'avais pas bien performé. J'ai été déçu. Je croyais avoir pu



Enquête  
sur la  
SQ

convaincre les gens, avoir marqué des points.»

Au moment de poser sa candidature, au printemps 1996, M. Arsenault comptait beaucoup sur ce passage à l'ENAP pour parfaire sa formation en administration, secteur qu'il avait appris à aimer dans ses fonctions à la direction des ressources financières depuis 1994.

Il voyait également un avantage à s'éloigner de la SQ, celui de « laisser passer la tempête » déclenchée par l'enquête interne sur les irrégularités commises par des policiers dans l'enquête sur les Matticks, puis pendant leur procès.

La nouvelle du rejet de sa candidature lui est parvenue au moment où se déroulait le procès des quatre policiers accusés d'entraves à la justice, de faux témoignages et de fabrication de preuves, accusations pour lesquelles il avait recueilli les preuves, avec ses collègues Louis Boudreault et Hilaire Isabelle.

Dans son témoignage rendu devant la commission Poitras l'été dernier, le directeur général adjoint Gilles Falardeau, également coor-

donnateur de l'enquête interne menée par M. Arsenault, a reconnu avoir dit qu'il était impossible de retenir la candidature de M. Arsenault, le directeur général Barbeau doutant de sa loyauté.

Par ailleurs, le témoin Arsenault a relaté, hier, les circonstances entourant sa suspension, le 15 octobre 1996, pour son présumé manque de loyauté envers M. Barbeau et l'organisation de la SQ. Il a dit avoir noté que les policiers qui lui ont retiré son insigne et son arme et l'ont reconduit à la porte du quartier général, cherchaient à mettre la main sur certains documents. Ils voulaient saisir son ordinateur et son porte-documents. Des gars costauds surveillaient la porte.

## DES OFFRES records!



ODYSSEY 1998

**278\$\***  
par mois,  
location 48 mois

TOUT ÉQUIPÉE

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

- Air climatisé
- Transmission automatique
- Freins ABS
- Groupe électrique
- Antivol immobilisateur
- Radio AM/FM stéréo cassette
- Et bien plus...

DURÉE LIMITÉE



CR-V 4x4 ÉDITION SPÉCIALE

**298\$\***  
par mois,  
location 48 mois

TOUT ÉQUIPÉ

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

- Système «RealTime» à 4 roues motrices
- Air climatisé
- Transmission automatique
- Freins ABS
- Groupe électrique
- Régulateur de vitesse
- Roues en alliage
- Système antivol avec déverrouillage télécommandé
- Radio AM/FM stéréo cassette
- Table de pique-nique
- Et bien plus...

\*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur l'Odyssey 1998 (modèles RA384W et RA386W) ou le CR-V édition spéciale 1997 (modèle RD185V) neufs. Échange ou comptant de 4 100 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 325 \$ (Odyssey) ou 350 \$ (CR-V) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

**HONDA**

CONÇUES ET CONSTRUITES  
SANS CONCESSION.



# Obadia plaide coupable et s'en tire à bon compte

YVES BOISVERT

Robert Obadia, ex-président du défunt transporteur aérien Nationalair, s'est bien tiré de ses démêlés avec la justice criminelle.

Il a obtenu dans une négociation de dernière minute avec la Couronne fédérale qu'on retire les accusations criminelles contre sa femme Liliane, 53 ans, et son fils Yorel, 28 ans, en échange d'un aveu de culpabilité.

La juge Céline Lacerte-Lamontagne a accepté l'entente conclue entre les procureurs et pour les huit chefs d'accusation (sur 24) pour lesquels il a plaidé coupable, Obadia, 55 ans, s'est fait infliger une amende de 41 000 \$.

La faillite dépassait les six millions et, selon le ministère public, Obadia avait monté un stratagème pour se débarrasser de tous ses biens au profit de membres de sa famille juste avant de déclarer faillite pour fuir ses responsabilités financières.

Il a d'ailleurs admis avoir disposé frauduleusement de ses biens par six manoeuvres illégales. Il a aussi admis avoir refusé de répondre correctement à l'interrogatoire officiel de la faillite. Et il a reconnu avoir manqué à ses obligations de failli.

Quand Nationalair (Nolisair) a fait faillite, en 1993, 5,4 millions étaient dus aux employés, trois millions à Revenu Québec et plusieurs centaines de milliers de dollars au fisc fédéral. Obadia s'est débarrassé de sa luxueuse maison de Westmount, de son chalet et de ses voitures de luxe au profit de membres de sa famille un an plus tard au moment de sa faillite personnelle.

Depuis plusieurs mois, des négociations pour régler au civil le dossier de faillite ont permis à Obadia d'obtenir de la cour crimi-

nelle une série de remises de sa cause.

Et le vendredi 9 janvier, quand M. Obadia a plaidé coupable, ses avocats Raphaël Schachter (au criminel) et Neil Stein (au civil) ont souligné que le dossier au civil était réglé à quelques détails près.

Et voilà qu'une semaine après cet aveu de culpabilité, Me Stein fait parvenir une lettre à l'avocat du syndic dans laquelle il écrit que l'entente ne tient plus. La raison? L'avocat du syndic (Me Jean-Philippe Gervais) aurait trop tardé à répondre à l'offre d'Obadia, envoyée par la poste tout juste avant Noël... et le verglas.

Me Patrick Jetté, de la Couronne fédérale, cachait mal sa surprise en apprenant cette nouvelle, hier.

« Je viens de parler avec Me Patrick Jetté et nous sommes tous les deux troublés », a dit Me Schachter en fin d'après-midi. « J'ai toujours dit que le dossier civil aurait un impact sur le dossier criminel », s'est-il contenté d'ajouter. Il croyait réellement que le dossier civil allait se régler, a-t-il fait comprendre. Il n'a pas été possible de parler à Me Stein hier.

Non seulement n'y a-t-il plus d'entente, mais Obadia réclame d'être libéré de sa faillite et convoque tout le monde en cour pour le 30 janvier!

L'avocat des ex-employés de Nationalair, qui avait accepté une entente qu'il jugeait minimum, ne la trouvait pas drôle hier. « J'en conclus qu'il y a certainement quelque chose de mauvaise foi dans ce dossier et ce n'est ni le fisc, ni les employés! M. Obadia s'est servi des discussions au niveau civil pour obtenir des remises et un *plea bargaining* (négociation de plaidoyer), de dire Me Joël Gauthier.

# André Arthur poursuivi pour 5,3 millions

YVES BOISVERT

André Arthur, l'animateur radio controversé qui vient de déménager à Montréal, se fait poursuivre à nouveau, cette fois pour 5,3 millions par la directrice générale du Centre des congrès de Québec.

Mme Francine Dubé, suspendue de ses fonctions depuis que des questions ont surgi sur ses comptes de dépense, a déposé hier au palais de justice de Montréal cinq poursuites contre des médias de Québec et du Saguenay.

Deux poursuites visent André Arthur. L'une réclame à Arthur et Radiomédia (propriétaire de la station CHRC) 3,15 millions, l'autre 2,15 millions à Arthur, Radiomédia et Métromédia CMR (propriétaire de CKVL, qui retransmettait l'émission de Québec) pour d'autres propos tenus en octobre 1997.

Une enquête du *Journal de Québec* a révélé un certain nombre de faits suffisamment étonnants sur la gestion des comptes de Mme Dubé pour que le Vérificateur général du Québec décide de déclencher une enquête. En attendant le résultat de l'enquête, Mme Dubé est suspendue.

Mme Dubé estime que plusieurs faussetés ont été répandues à son sujet. Elle accuse entre autres Arthur de l'avoir diffamée par des propos sur sa vie intime et diverses fausses Mme Dubé, qui fut pendant quatre ans maîtresse de Saint-Romuald, sur la Rive-Sud près de Québec, poursuit également Quebecor, l'animateur Louis Champagne de Chicoutimi et Robert Gilet de Québec. Le total de ses réclamations dépasse 10 millions.

Dans un communiqué émis hier, Mme Dubé dit qu'elle a « quitté provisoirement ses fonctions » et « clame son innocence ».

# Une révolution dans le monde du placement: la tranquillité.

Nos nouveaux fonds indiciels stratégiques: fiers représentants d'une stratégie révolutionnaire... Et tranquille.

Il existe maintenant une nouvelle approche pour investir dans les fonds communs de placement: l'indexation stratégique<sup>SM</sup>. Révolutionnaire, elle repose sur le choix d'actions se caractérisant par un rendement supérieur à la moyenne à long terme. Elle vise ainsi à vous offrir des placements plus intéressants sans vous faire perdre votre tranquillité d'esprit. Résultat: un choix rigoureux et sensé d'actions, basé sur des recherches et des analyses portant sur des données du marché établies sur plusieurs dizaines d'années. Et surtout, un choix qui pourrait aider à optimiser votre investissement à long terme. Vive la révolution!

Seuls les Fonds communs de placement Royal vous donnent accès à cette approche innovatrice au moyen de 3 nouveaux fonds indiciels stratégiques admissibles aux REER. Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec un spécialiste des Fonds communs de placement Royal, au 1 800 769-2563. Ou rendez-vous à une succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal.



FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL

Membre du Groupe Financier Banque Royale<sup>®</sup>

VOTRE AVENIR COMMENCE BIEN

L'indexation stratégique<sup>SM</sup> est une méthode de placement conçue par O'Shaughnessy Capital Management, sous-conseiller des trois nouveaux Fonds indiciels stratégiques Royal, et une stratégie de sélection d'actions liée à un indice précis. Les Fonds communs de placement Royal sont offerts par la société Fonds d'investissement Royal Inc., membre du Groupe Financier Banque Royale. On trouvera des renseignements importants sur les fonds communs de placement dans le prospectus simplifié, dont on peut obtenir un exemplaire dans les succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. Le rendement passé des titres choisis grâce à l'indexation stratégique n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur des Fonds indiciels stratégiques Royal ou de leurs stratégies de placement. La valeur des parts, de même que les rendements, fluctuent.  
© Marque déposée de la Banque Royale du Canada.

# Dormez comme un bébé...

...Après avoir payé le **PLUS BAS PRIX** en ville pour un matelas Sealy ou Simmons, rien de plus facile.

Nous vous offrirons 10%\*

SI VOUS TROUVEZ LA MÊME MARCHANDISE AILLEURS À PLUS BAS PRIX, NOUS RESPECTERONS NON SEULEMENT CE PRIX MAIS NOUS VOUS ACCORDERONS UN RABAIS ADDITIONNEL DE 10%!

Un bonus extra!

- 1 LIVRAISON GRATUITE
- 2 INSTALLATION GRATUITE
- 3 CADRE DE LIT GRATUIT
- 4 RETRAIT GRATUIT DU VIEUX MATELAS



Sealy Posturepedic



\* Le rabais s'applique sur le prix de vente de détail.  
\* Le "plus bas prix" s'entend dans une zone géographique déterminée.  
\* Les taxes et frais d'expédition sont inclus dans le prix de vente.



SIMMONS

Tout nouveau profil avec ressorts indépendants pour un confort et un support ultime.

- LE CHARMEUR À partir de 99 \$
- CHIRO POSTURE À partir de 149 \$
- ROYALE ULTIMA À partir de 199 \$
- POSTEREPEDIC À partir de 299 \$
- POSTURE DÉTENTE CLASSIC À partir de 349 \$
- POSTURE DÉTENTE ELITE À partir de 599 \$

- BEAUTYSLEEP EVASION À partir de 169 \$
- BACR CARE ECSTASY À partir de 299 \$
- BEAUTYREST DELUXE À partir de 329 \$
- BEAUTYREST SUPREME À partir de 499 \$
- WORLD CLASS DUAL COMFORT À partir de 599 \$
- BEAUTYREST ILLUSION À partir de 649 \$



De plus... NE PAYEZ RIEN PENDANT UN AN! ou NOUS PAYONS LA TVA ET LA TPS!

LES EN LAITON ET EN FER de 1 000 modèles et couleurs aux plus bas prix garantis!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON  
**LINEN CHEST**

Centre ROCKLAND 341-7810 Place Portobello BROSSARD 671-2202 Les Galeries LAVAL 681-9090 Les Promenades de la Cathédrale 282-9525

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

## Montréal métro

# Le boycott des intervenants sociaux devant la juge Ruffo paralyse la chambre de la jeunesse

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les péripéties entre les centres jeunesse des Laurentides et la juge Andrée Ruffo ont eu pour effet, hier, de paralyser la chambre de la jeunesse à Saint-Jérôme et, à un certain moment, la tension est devenue tellement forte entre des membres d'une même famille qu'il a fallu l'intervention de la police municipale.

Comme prévu, dès l'ouverture de la cour, les intervenants sociaux des centres jeunesse ont demandé à la juge Ruffo, de la Cour du Québec, de se retirer et elle a refusé. Peu de

temps après, leurs avocats revenaient à la charge avec une requête écrite et la juge Ruffo a pris le tout en délibéré.

Vers 14 h 30, elle a accepté de se retirer et la requête sera débattue sur le fond devant un autre juge de la Cour du Québec, Jean-Claude Gagnon. Le magistrat a été informé qu'il y aurait neuf témoins à faire entendre, et, à cause de l'heure avancée, les procureurs ont accepté de discuter ensemble pour trouver un moyen de réduire la durée de l'audition.

Pendant ce temps, dans le corridor, la mar-

mite a continué de bouillir et le ton s'est passablement élevé entre le père et la mère, qui vivent séparés, de l'adolescent dont la cause était en attente depuis le matin. À un certain moment, on a craint le pire et on a décidé d'appeler la police afin d'éviter toute confrontation.

« Si la juge Ruffo avait accepté le matin de se retirer, il est possible que la tension aurait été moins forte et que le dossier aurait pu être débattu en après-midi », a mentionné Serge Leblanc, des conseils jeunesse des Laurentides.

Les dossiers des contrevenants au criminel

devant la chambre de la jeunesse à Saint-Jérôme ont tous été retardés à cause du boycott des intervenants sociaux devant la juge Ruffo.

Les conseils jeunesse ont avisé le juge coordonnateur, François Beaudoin, qu'ils vont agir de la même façon aujourd'hui dans les dossiers qui ont été fixés devant cette juge.

Soulignons d'autre part que le conseil de la magistrature n'a pas encore siégé afin de prendre connaissance des trois plaintes déposées contre la juge Ruffo par les conseils jeunesse des Laurentides.



Le mari de la victime, âgé de 79 ans, est dans un état critique à l'hôpital.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, collaboration spéciale

## Une femme meurt d'une crise cardiaque après avoir été sauvée des flammes

Une femme de 77 ans est décédée, hier, des suites d'une crise cardiaque après avoir été évacuée de son domicile en feu de la rue Charlemagne, tandis que son mari, âgé de 79 ans, est dans un état critique à l'hôpital.

L'incendie s'est déclaré peu avant midi au 4559, rue Charlemagne, dans l'est de Montréal. L'état critique du mari est attribuable à l'incendie.

Les spécialistes de l'escouade des incendies

criminels du SPCUM ont ouvert une enquête afin de déterminer comment le feu a pris naissance.

Quelques heures auparavant, ces mêmes spécialistes avaient été mandés avenue Somers, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, pour enquêter sur un incendie d'origine criminelle qui a causé des dommages très importants à un immeuble logeant quatre commer-

Deux jeunes hommes de 18 ans ont été accu-

sés de complot, d'introduction par effraction et de crime d'incendie.

Selon l'enquête confiée aux sergents-détectives Daniel Lalime et François Leclerc, les suspects ont fait voler la vitre d'une fruiterie en éclats. Des chandelles imbibées d'essence ont été retrouvées sur les lieux.

Un policier qui passait dans le secteur a vu les jeunes gens prendre la fuite et il est parti à leur poursuite pour finalement les appréhender un peu plus loin.

## Dans un état comateux depuis son arrestation

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Après un premier débroussaillage du dossier, la Sûreté du Québec pense que l'arrestation du présumé agresseur sexuel d'une adolescente de 15 ans, qui est depuis dans un état comateux, s'est effectuée sans aucune violence par des policiers du SPCUM.

Selon les premières constatations des membres de l'escouade des crimes contre la personne de la SQ, il n'y a pas eu de coup de feu, ni utilisation du poivre de Cayenne lors de l'arrestation, tôt samedi matin sur le boulevard Henri-Bourassa, de l'homme de 39 ans, dont l'identité n'a pas été dévoilée.

Afin de ne rien négliger, les enquêteurs ont demandé à la direction de l'hôpital Santa Cabrini la fiche médicale du patient, qui selon certaines sources, pourrait être en danger de mort.

Vers 1h, un passant a avisé un chauffeur de taxi qu'un homme était en train de violer une femme dans un abri d'autobus en face du 6445, boulevard Henri-Bourassa Est. Le chauffeur a alerté son réparateur qui a composé le 911.

Après avoir assouvi ses bas instincts, l'homme a quitté les lieux suivi par le taxi, qu'il a réussi à déjouer. Mais quelques minutes plus tard, près du 6100, Henri-Bourassa, il est tombé entre les mains des policiers qui lui ont fait traverser la chaussée à pied, le poste 45 se trouvant côté de la rue.

Le suspect s'est effondré en arrivant au poste. Urgences Santé a été mandée et il a immédiatement été transporté à l'hôpital.

## Georgoulis sera-t-il destitué ?

GILLES GAUTHIER

Le conseiller municipal indépendant de Parc-Extension, Konstantinos Georgoulis, n'en a pas appelé de sa condamnation à neuf mois de prison avec sursis et la Commission municipale du Québec (CMQ) devra maintenant décider s'il sera démis de son siège.

Le greffier de la Ville, Léon Laberge, écrira, probablement aujourd'hui, à la CMQ pour lui faire savoir qu'une vérification du service du Contentieux a permis de constater que M. Georgoulis avait décidé de ne pas en appeler. La CMQ, poursuit M. Laberge, fera alors enquête et décidera si le mandat de M. Georgoulis a pris fin. Ce dernier aura le droit de faire des représentations auprès de l'organisme.

Les prochaines élections municipales auront lieu le 1er novembre 1998 et Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit que lorsqu'un siège devient vacant moins d'un an avant le scrutin, c'est le conseil municipal qui décide s'il y aura une élection complémentaire ou pas.

Le docte greffier fait toutefois remarquer que de quatre mois à quatre mois et demi s'écoulent nécessairement entre la décision du conseil et la tenue de l'élection, à cause des différents délais prévus par la Loi. Une période de 58 jours est notamment nécessaire entre l'avis d'élection et l'élection. Si le conseil municipal n'était en mesure de prendre sa décision qu'à sa séance de mars par exemple, l'élection complémentaire ne pourrait alors être tenue qu'au beau milieu de l'été.

Réélu en 1994 sous la bannière du RCM, M. Georgoulis avait détourné une somme de 200 000 \$ appartenant à la Communauté hellénique de Montréal alors qu'il en était le président. Il a été condamné le 17 décembre dernier.

# 1998 FORESTER 1998

Traction intégrale

Transmission automatique

165 chevaux-vapeur

Climatiseur

## \$329\*

par mois

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

- Freins ABS
- Portes et fenêtres électriques
- Rétroviseurs électriques
- Porte-bagages au toit
- Roues en alliage
- Régulateur de vitesse
- Sièges avant chauffants
- Accès sans clé
- et plus...



Modèle S

**SUBARU**
L'at *Traction* intégrale™

SUBARU AUTO CENTRE

Montréal (514) 937-4235

JOLIETTE SUBARU

Joliette (514) 755-1065

CONCEPT AUTOMOBILES

Granby (514) 372-2007

SUBARU LONGUEUIL

Longueuil (514) 677-6361

LACHUTE SUBARU

Brownsville (514) 562-0262

SUBARU ST-HYACINTHE

St-Hyacinthe (514) 773-5262

SUBARU REPENTIGNY

Repentigny (514) 585-9950

JOHN SCOTTI SUBARU

St-Léonard (514) 725-9394

ADM AUTOMOBILE

Subaru de Laval (514) 688-8041

CARREFOUR SUBARU AUTO

Ste-Rose, Laval (514) 625-1114

SUBARU ST-AGATHE

Ste-Agathe des Monts (819) 326-1600

CARON SUBARU

Valleyfield (514) 371-8511

SUBARU ST-JÉRÔME

St-Jérôme (514) 476-6165

AUTOMOBILE LAVIGNE

Ste-Anne de Bellevue (514) 457-5327

GRAVEL SUBARU

St-Jean-sur-Richelieu (514) 347-2835



\* Paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois avec versement initial de 2 950 \$ ou échange équivalent. Allocation de 20 000 km par année, 8c du km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Soujet à l'approbation du crédit. Modèle illustré peut différer. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

## Cyberpresse

LUNDI

Courier

MARDI

Silicon Valley

MERCREDI

Internet

JEUDI

Logiciels

VENDREDI

Technologie

La publication du *Web Magazine* est suspendue

Martyne Pagé

collaboration spéciale

**J**e vous ai parlé mardi dernier de la soirée du cinquième anniversaire du magazine *Wired*. J'ai aussi assisté la semaine dernière à une soirée donnée pour un autre magazine établi à San Francisco : *The Web Magazine*. Malheureusement, il n'était pas question ici de réjouissances : IDG, la compagnie propriétaire du magazine, a décidé de suspendre la publication du *Web Magazine*, qui s'était donné comme objectif de devenir le « premier guide télé d'Internet ».

Des quelque 25 employés du

magazine, une dizaine avaient auparavant travaillé pour le défunt *Multimedia World*, en quelque sorte l'ancêtre du *Web Magazine* chez IDG, et l'annonce de cette nouvelle fermeture fut pour eux encore plus difficile à accepter. Le concept du magazine était intéressant : oublier l'aspect technique d'Internet pour se consacrer à en décrire le contenu de divertissement à saveur grand public. En un an, plus de 200 000 internautes se sont joints au groupe de ses lecteurs. Mais les annonceurs hésitaient encore à s'y associer et le magazine n'a pu attendre que le marché lui fasse pleinement confiance.

La compétition est forte pour les dollars publicitaires dans le domaine de l'édition IT (Information Technology) et les trois grands éditeurs américains, CMP, IDG, et Ziff Davis, qui ont tous des bureaux à San Francisco, s'appuient financièrement sur leurs publications principales comme *Windows*, *PC World* et *PC Magazine* pour lancer de nouvelles publications moins rentables au départ.

Avec l'arrivée d'Internet et plus précisément du Web et de sa convergence avec le monde du diver-

tissement, il y a une toute nouvelle clientèle que les magazines technologiques n'arrivaient pas à joindre auparavant : celle du grand public, avides consommateurs de divertissements. Il s'agit ici d'un public qui veut faire partie de la « digital revolution » et qui s'amuse à naviguer sur Internet sans avoir envie d'en connaître tous les dessous techniques.

Personne ne veut rater cette « révolution » et surtout les dollars qu'elle peut attirer. De nombreuses publications qui ne couvraient pas le milieu technologique et Internet se sont mises de la partie depuis deux ou trois ans, dont la plupart des grands journaux et certaines publications reconnues comme *Time* et *Forbes*. Ce qui n'enlève rien aux doutes qu'on nourrit sur le sujet même pour ces magazines : certains croient qu'aucune publication couvrant Internet sur papier n'arrivera à survivre, quand les lecteurs, devenus internautes avertis, pourront obtenir les mêmes informations gratuitement en ligne.

*The Web Magazine* n'était donc pas la seule publication à tenter de capter l'intérêt du grand public en couvrant le monde d'Internet. Et

elle n'est pas la seule à disparaître un an à peine après son premier numéro : on se rappellera des efforts semblables de *NetGuide*, *The Net*, *Internet Underground* et *Websight*, qui sont tous morts depuis les 12 derniers mois.

Si ces tentatives rédactionnelles se sont avérées peu profitables, les éditeurs ne sont pas prêts à tout laisser tomber pour autant. *The Web Magazine* et *NetGuide* gardent pour l'instant une présence sur le Web et espèrent revenir éventuellement en format papier. *The Net* compte revivre dans quelques mois avec une toute nouvelle formule. Seul *Yahoo Internet Life*, créé par Ziff-Davis en 1996 et qui compte maintenant plus de 400 000 lecteurs, publie toujours sous son format d'origine et survit dans les kiosques à magazines quelques peu déserts.

Les éditeurs rajustent leur tir et changent leur technique de combat. Maintenant que le monde de l'édition techno-culturelle a sa petite histoire, on cherche à s'appuyer sur des « stars » de l'édition qui ont déjà fait leurs preuves dans le domaine. *The Net* recommencera sa publication sous la tutelle d'un ancien rédacteur de *Wired*, James

Daly. IDG prépare la venue en avril d'un nouveau magazine hebdomadaire qui fait couler bien de l'encre depuis que s'y sont joints John Batelle (président), un des cofondateurs de *Wired*, et Jonathan Weber (rédacteur en chef), auparavant responsable de la section technologique du *Los Angeles Times*. Intitulé *The Internet Industry Standard*, le magazine sera une sorte de croisement entre *Variety* et *The Economist* et s'adressera à une clientèle du milieu des affaires plus alléchante pour les annonceurs.

Martyne Pagé réside et travaille à San Francisco où elle est responsable du développement multimédia au service en ligne du magazine *PCWorld*. On peut la joindre à [martyne\\_page@pcworld.com](mailto:martyne_page@pcworld.com)



Les articles de Cyberpresse sont maintenant archivés tous les lundis sur le site de l'émission *Cl@ir* et *Net* de la radio de Radio-Canada, [www.radio-canada.com/radio/clairetnet](http://www.radio-canada.com/radio/clairetnet)

## EN BREF

## Un appel du Canada sauve une Belge

■ Un appel Internet en provenance du Canada a permis de sauver du suicide une jeune Belge dépressive, domiciliée près de Bruxelles. La police belge est intervenue dans la nuit de dimanche à lundi chez cette jeune femme, après un appel en provenance du Canada d'un internaute québécois qui correspondait régulièrement avec elle. Lors de leurs dernières communications, ce Québécois avait senti que sa correspondante avait l'intention de mettre fin à ses jours et avait prévenu la police belge. La jeune femme a été hospitalisée avec son accord.

## Banque de données sur la chanson française

■ Radio France Internationale (RFI) a présenté la première banque de données musicales sur Internet consacrée à la chanson française, à l'occasion du 32<sup>e</sup> MIDEM (Marché International du disque et de l'édition musicale) hier à Cannes. Accessible sur [www.rfimusic.com](http://www.rfimusic.com), ce site, a précisé le président de cette radio publique, Jean-Paul Cluzel, répond à un double besoin : le désir du ministère des Affaires étrangères de faire connaître la chanson française hors de France, et la volonté de RFI de « maximiser son potentiel ». Cette banque de données est un « outil de travail » destiné aux programmeurs des 900 radios partenaires de RFI et à l'ensemble des professionnels étrangers. Elle proposera, en français et en anglais, diverses informations sur les artistes et un compte rendu régulier de l'actualité musicale.

## Monster Board au Internet World

■ Le Monster Board Canada, première ressource bilingue sur le Web favorisant des contacts entre entreprises et futurs employés, tente maintenant de jumeler les spécialistes d'Internet. Le coup d'envoi sera donné lors de la foire Internet World Canada 98, qui se tiendra au Palais des Congrès de Toronto du 3 au 6 février. Lors de cet événement, le quatrième du genre à se tenir à Toronto, The Monster Board Canada présentera les entreprises inscrites au salon afin de les aider à combler des postes dans des secteurs très pointus. Le service comprend un formulaire de demande en direct personnalisé et un lien vers le site Web de chaque entreprise. On attend 15 000 spécialistes au Internet World Canada 98. Pour en savoir plus : 1 800 361-6268 avant le 20 janvier.

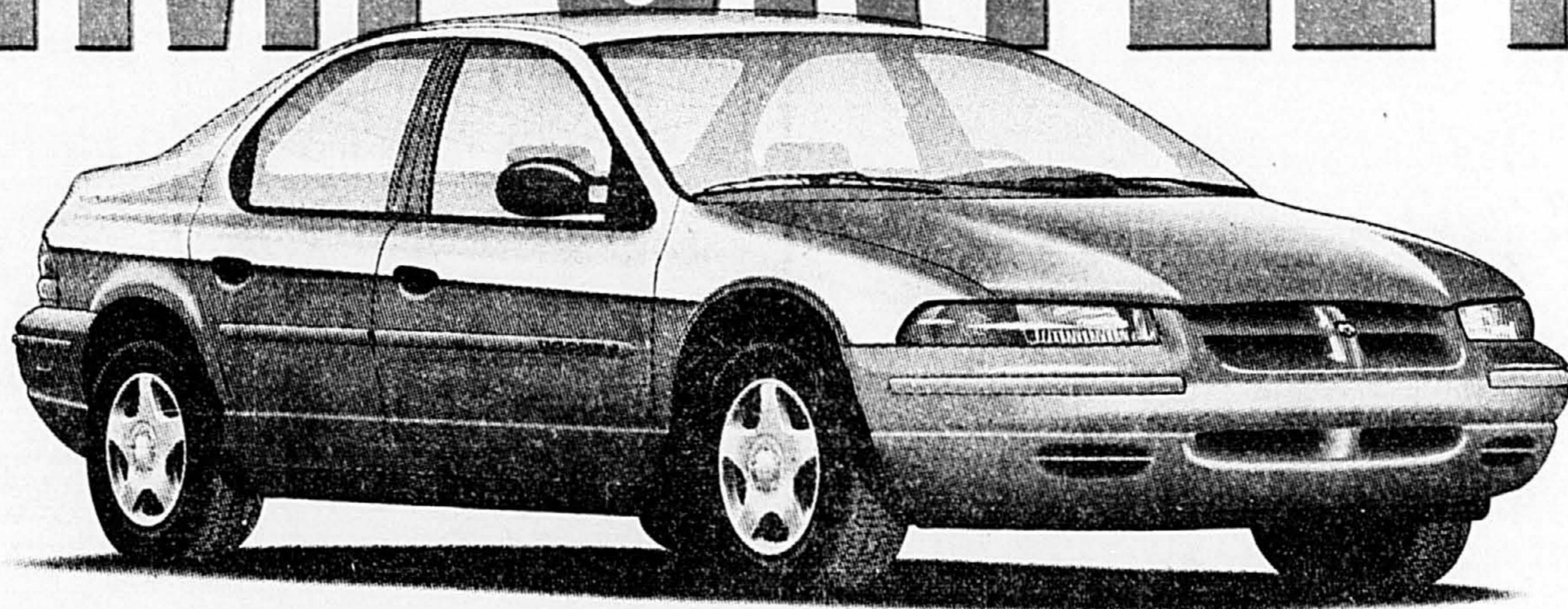
[www.monster.ca](http://www.monster.ca)

## Adresses en français

■ Les éditeurs de *Guide Internet*, ce mensuel de plus en plus étoffé consacré à Internet qui comprend adresses, chroniques, suggestions et entrevues, ont décidé de réunir en un seul bottin quelque 7000 adresses de sites en français, toutes commentées par les auteurs. Le bottin cartonné est dans les stands à journaux depuis quelque temps déjà et si vous ne l'avez pas encore acheté, vous feriez mieux de vous hâter. On nous dit qu'il disparaîtra des étagères d'ici quelques semaines. Un petit conseil toutefois, vous pouvez demander au marchand de le commander ! Bottin Internet des sites en français, 7,95 \$.

Marie-Andrée Amiot  
[technologie@lapresse.ca](mailto:technologie@lapresse.ca)

POURQUOI  
**PAYER**  
PLUS CHER  
POUR UNE  
**IMPORTÉE?**



## PLYMOUTH BREEZE/DODGE STRATUS 1998

**18 908\$**  
**229\$** PAR MOIS

Location, terme de 30 mois. Comptant initial de 1 925 \$.

Avec 0 \$ de comptant initial, 299 \$ par mois.

## Ensemble 24A + RAS :

- Moteur de 2,4 litres, 16 soupapes et 150 chevaux
- Climatiseur
- Deux sacs gonflables
- Volant inclinable
- Transmission automatique à 4 rapports
- Suspension à double triangulation
- Radio-cassette AM/FM stéréo avec 6 haut-parleurs
- Poutres de renfort latérales
- Régulateur de vitesse
- Un plein d'essence avec chaque achat ou location d'un modèle 1998 neuf

Programme d'aide pour handicapés physiques  
Tous les détails chez le concessionnaire

Remise additionnelle de 7% à l'intention des diplômés

CHRYSLER CANADA  
Communauté officielle de l'équipe olympique canadienne



Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

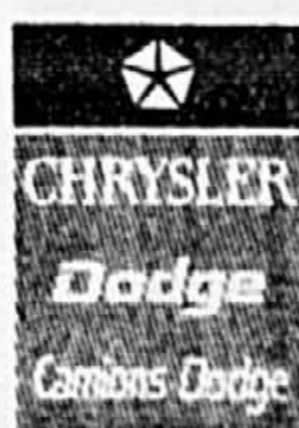
\*Transport (695 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus.

\*\*Tarif mensuel établi d'après un modèle 1998, avec l'ensemble 24A + RAS. Comptant initial ou échange équivalent. Transport (695 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km.

Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre et avoir à commander.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

[www.chryslercanada.ca](http://www.chryslercanada.ca)



# En attendant le courant...

La Presse

Depuis le début de la tempête de pluie verglaçante, La Presse est distribuée gratuitement dans plusieurs centres d'hébergement.

Toute la semaine, La Presse consacre une page quotidienne à des jeux qui permettront aux résidents temporaires des centres d'hébergement de se détendre.

Cette initiative se veut un clin d'œil sympathique et amical à ces milliers de personnes qui sont encore privées d'électricité. En leur souhaitant bon courage et en leur offrant au moins un petit plaisir additionnel.

La direction



## Les pays d'abord

Ajoutez à cette carte les noms des pays suivants. Si l'Europe n'a plus de secret pour vous, prouvez-le en ne vous servant pas de la liste!

Pour que la carte soit plus facile à lire une fois terminée, utilisez les trois premières lettres d'un nom lorsque l'espace n'est pas suffisant.

- |                    |                    |
|--------------------|--------------------|
| ALBANIE            | LUXEMBOURG*        |
| ALLEMAGNE          | MACÉDOINE          |
| ANDORRE*           | MALTE*             |
| AUTRICHE           | MOLDAVIE (CEI)     |
| BELGIQUE           | MONACO*            |
| BÉLARUS (CEI)      | NORVÈGE            |
| BOSNIE-HERZÉGOVINE | PAYS-BAS           |
| BULGARIE           | POLOGNE            |
| CROATIE            | PORTUGAL           |
| DANEMARK           | RÉPUBLIQUE TCHÈQUE |
| ESPAGNE            | ROUMANIE           |
| ESTONIE            | ROYAUME-UNI        |
| FINLANDE           | RUSSIE (CEI)       |
| FRANCE             | SAN MARINO*        |
| GRÈCE              | SLOVAQUIE          |
| HONGRIE            | SLOVÉNIE           |
| IRLANDE            | SUÈDE              |
| ISLANDE            | SUISSE             |
| ITALIE             | TURQUIE            |
| LETTONIE           | UKRAINE (CEI)      |
| LIECHTENSTEIN*     | VATICAN*           |
| LITUANIE           | YUGOSLAVIE         |

(CEI) : Communauté des États indépendants (ex-URSS)  
\* Les capitales de ces micro-États ne sont pas indiquées sur la carte

## Les oubliés (question pour les mordus)

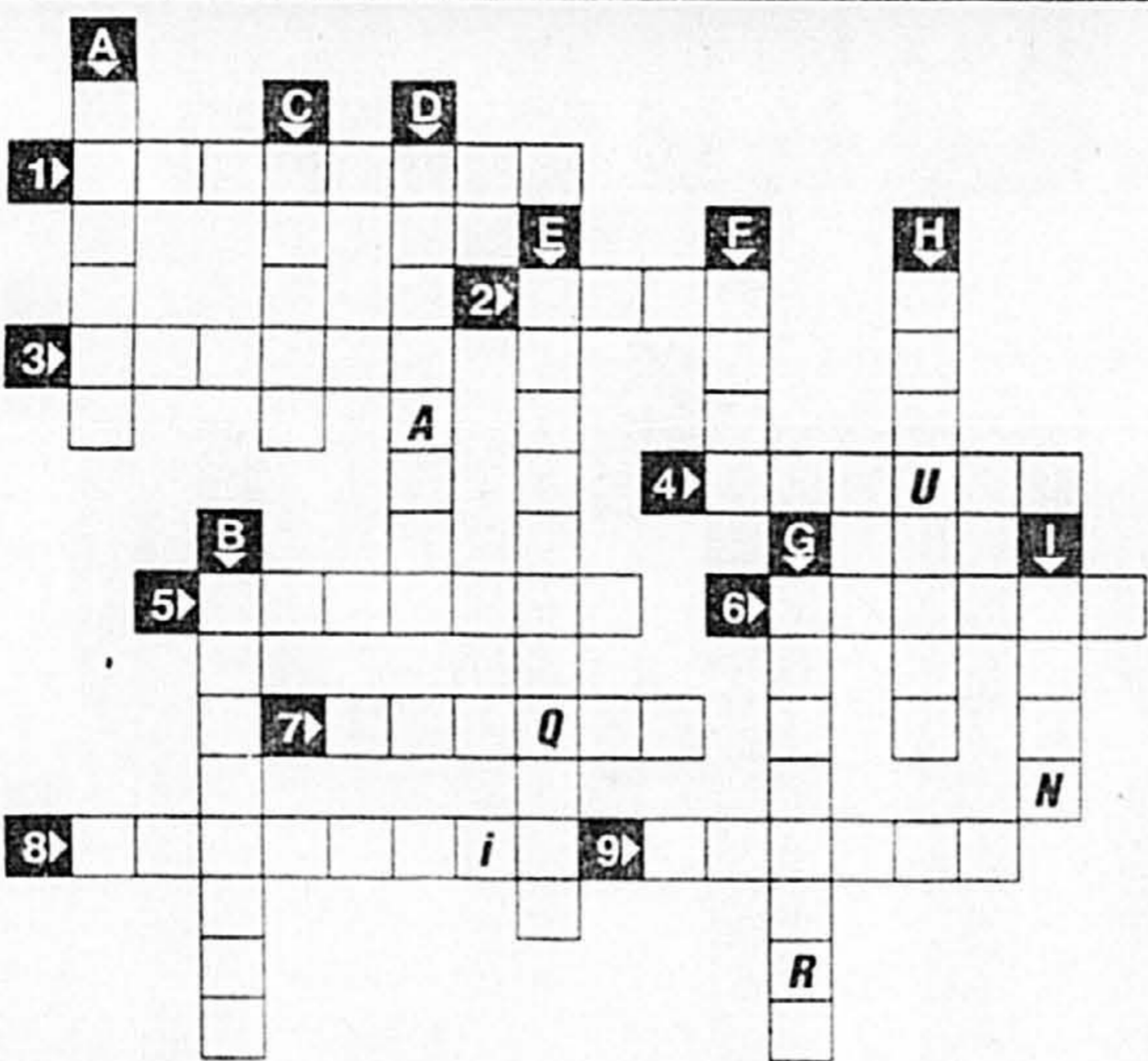
Trois pays n'apparaissent pas sur la carte. Ils sont situés à l'est de la mer Noire dans les monts Caucase. Donnez leurs noms.

## ... et les îles, elles ?

Dernière étape du voyage : l'identification des îles. Indiquez où se trouvent les Baléares, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, la Crète et la minuscule île de Malte.

JULIE BENOIT

## Géo-croisés Europe



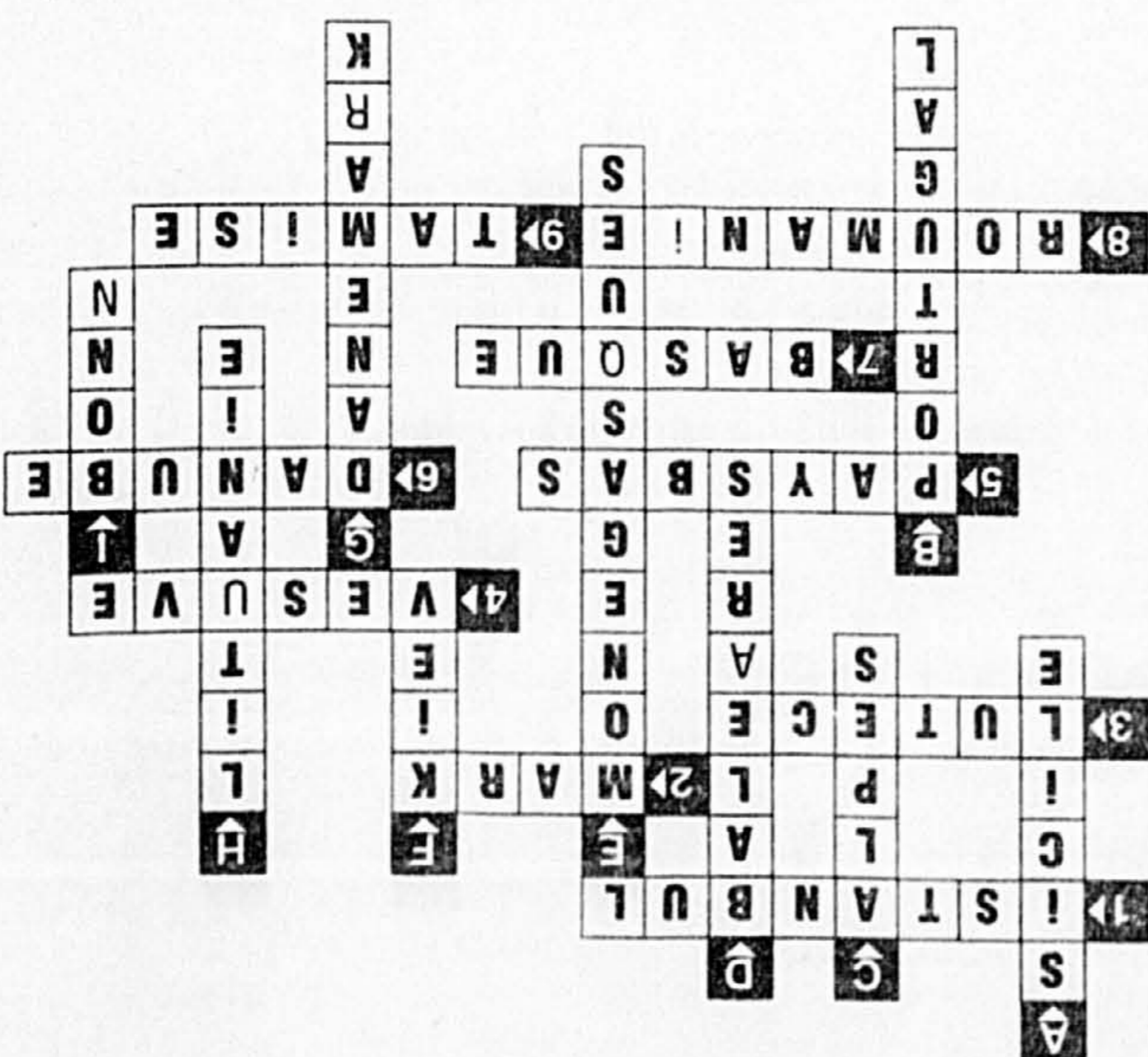
### HORIZONTALEMENT

- Ville turque d'Europe située à la porte de l'Asie.
- Monnaie de l'Allemagne.
- Ancien nom de la ville de Paris.
- L'éruption de ce volcan a anéanti Pompei (Italie) en 79 apr. J.-C.
- Son vrai nom n'est pas Hollande.
- Fluve traversant Vienne, Bratislava, Budapest et Belgrade avant d'atteindre la mer Noire.
- «Pays» à tendance indépendantiste partagé entre l'Espagne et la France.
- La Transylvanie du légendaire Dracula s'y trouve.
- Fluve de 335 km qui traverse Oxford et Londres avant de se jeter dans la mer du Nord.

### VERTICALEMENT

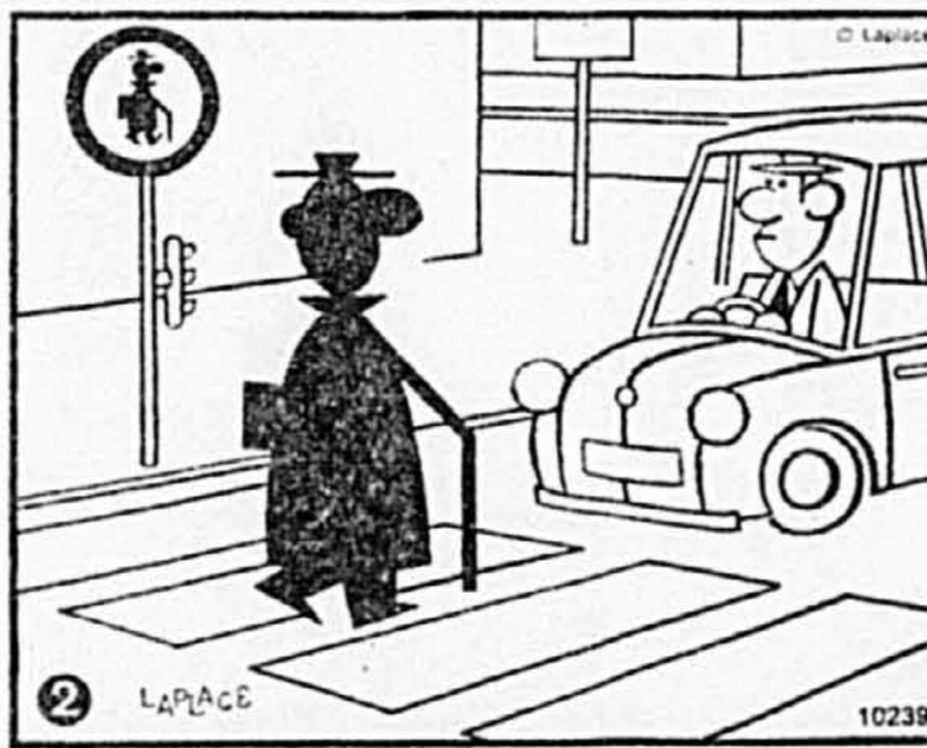
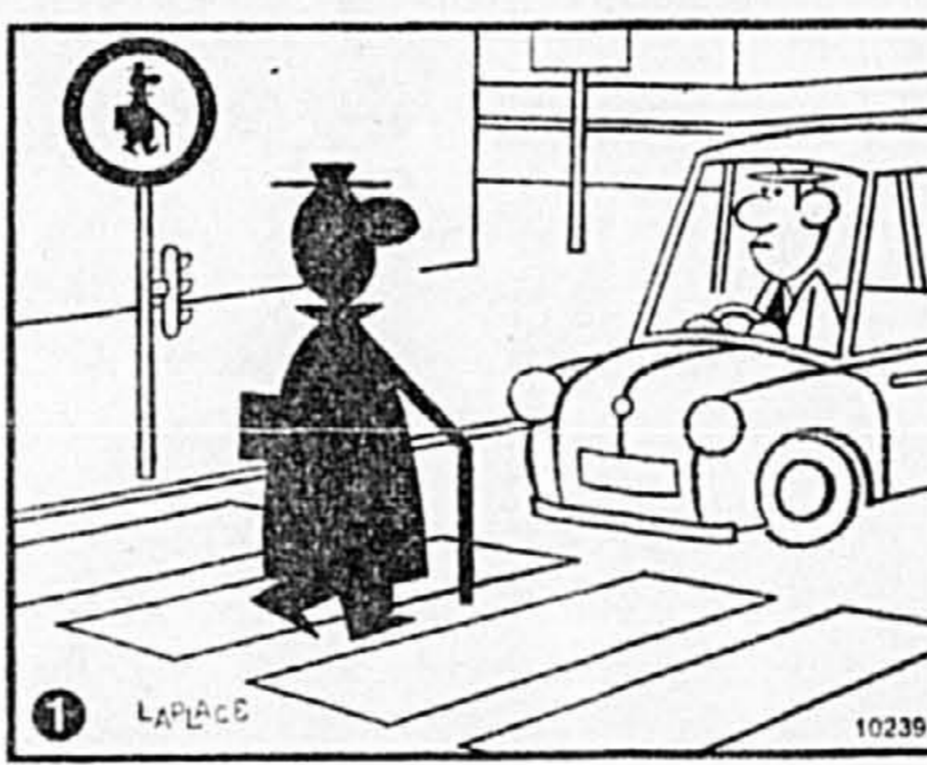
- Grecs, Romains, Arabes et Espagnols se sont succédés sur cette île avant qu'elle devienne italienne en 1860.
- Il occupe avec l'Espagne la péninsule ibérique.
- Chaîne de montagnes partagée entre la France, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, le Liechtenstein et l'ex-Yougoslavie.
- Archipel espagnol de la Méditerranée.
- Nom des habitants de Monaco.
- La tristement célèbre ville de Tchernobyl se trouve à environ 90 km de cette capitale.
- Le Groenland (situé près du Capada) lui appartient.
- Première république de l'ex-URSS à proclamer son indépendance.
- Située sur le Rhin, elle a été la capitale de la RFA (République fédérale d'Allemagne) entre 1949 et 1990.

## SOLUTION

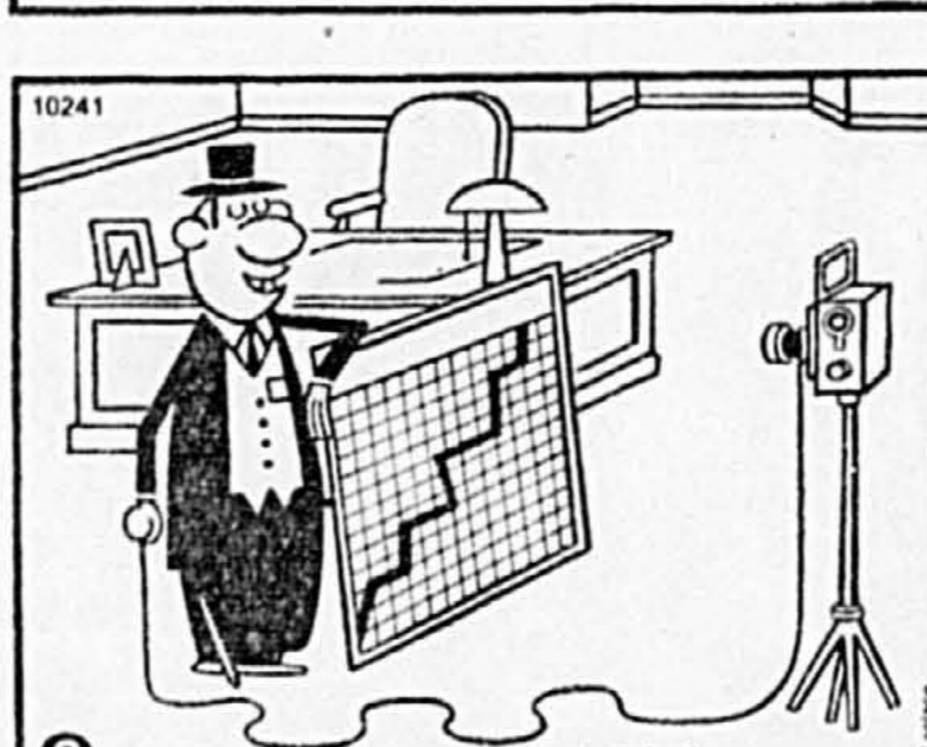
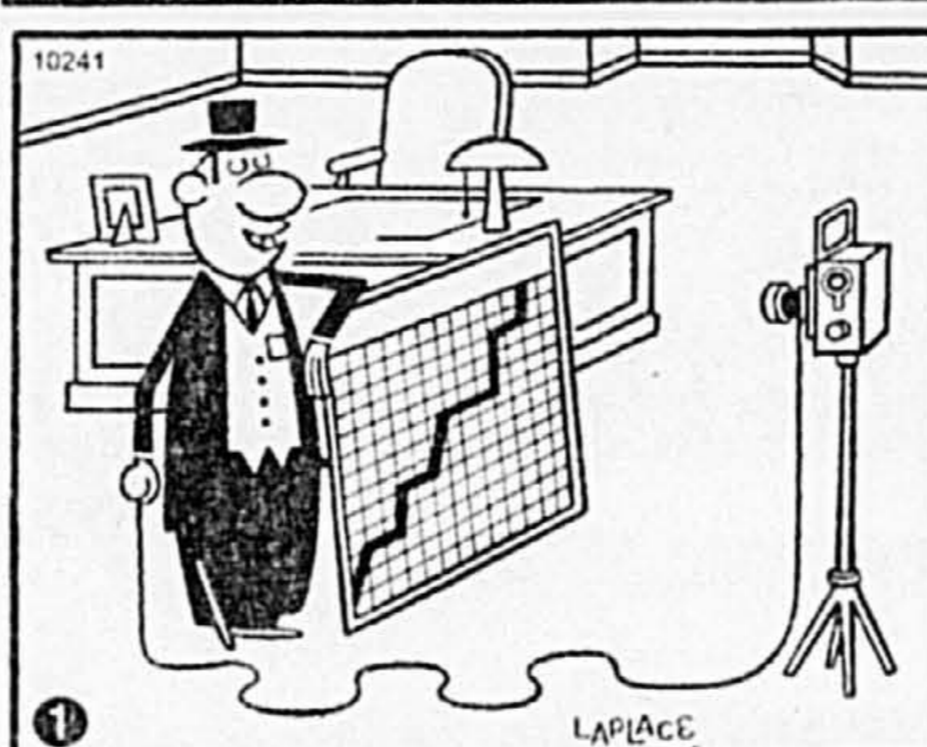


## ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

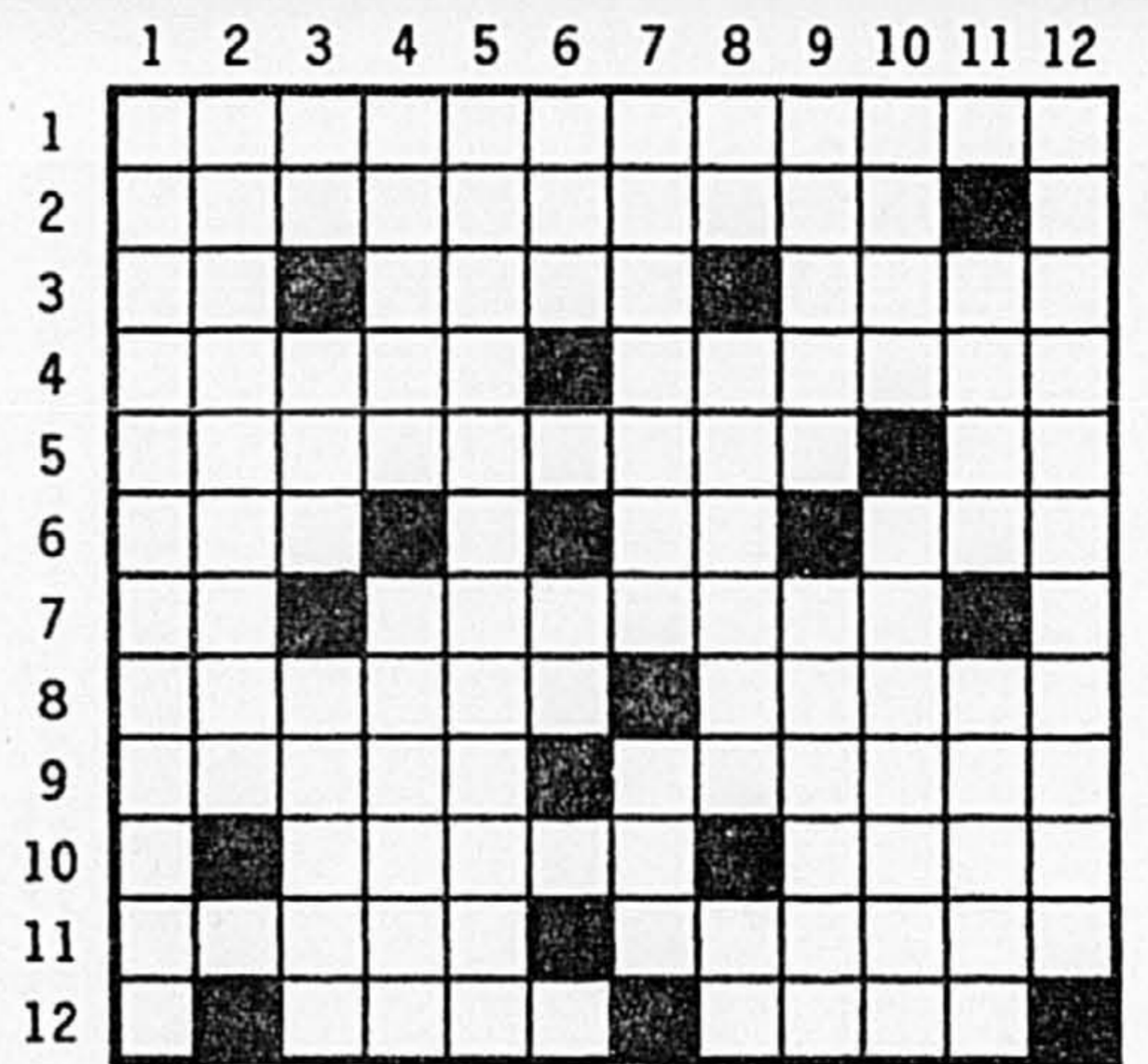
Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



## ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



## MOTS CROISÉS



1491

### HORIZONTALEMENT

- Qui arrive par un heureux hasard.
- Action de déchirer.
- Carte — On y met des bulletins de vote — Poissons rouges.
- Interdit à quelqu'un toute relation avec les autres — Action vile.
- Corps qui gravite autour d'une planète — Ante meridiem.
- Asa-foetida — Conjugaison — A cours à Madrid.
- Négation — Est tout près de la fin.
- Rendre moins pur — Luette.
- Écarteur chirurgical — Qui causent de la tristesse.
- Destiner - Sable que l'on jette.
- Hameaux antillais — Localisée.
- Effectif - Froisse.

### VERTICALEMENT

- Chose très facile à faire.
- Apaiser la faim de.
- Ancienne réponse — Supprime — Attacher étroitement quelqu'un à.
- Faible - Écrit des commentaires.
- Incroyante.
- Degré, au judo — Se dit d'un coeur généreux.
- Se dit d'un vent — Près de La Rochelle.
- Nickel — Pièce principale des maisons romaines — Quatre.
- Tableau — Pas gros.
- Plus de 800 millions d'habitants — Froussard.
- Profession — Désavantagée.
- Crime.



## ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

- Oreille du pionnier indiquée.
- Bande incomplète entre les jambes du pionnier.
- Bande plus longue, derrière le pionnier.
- Troisième incomplet sous le bras du pionnier.
- Portière de la voiture modifiée.
- Tableau complet sous le bras gauche de l'homme.
- Pied de la lampe de bureau plus long.
- Plinthe du mur incomplète derrière le fauteuil.
- Une patte du pied de l'appareil photo plus longue.

- Oreille du pionnier indiquée.
- Bande incomplète entre les jambes du pionnier.
- Bande plus longue, derrière le pionnier.
- Troisième incomplet sous le bras du pionnier.
- Portière de la voiture modifiée.
- Tableau complet sous le bras gauche de l'homme.
- Pied de la lampe de bureau plus long.
- Plinthe du mur incomplète derrière le fauteuil.
- Une patte du pied de l'appareil photo plus longue.

### RÉPONSES

### RÉPONSES

## ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

## ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

## Politique

## Un deuxième scrutateur acquitté d'une accusation de fraude

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Un deuxième scrutateur accusé d'avoir agi de façon frauduleuse lors du référendum d'octobre 1995 a été acquitté par les tribunaux.

Mme Janie Fortin a en effet été acquittée de cette accusation par le juge Jean Beaulieu de la Cour du Québec. Agissant comme scrutatrice le jour du référendum dans la circonscription de Chomedey, elle avait rejeté des bulletins en quantité qui avait été jugée déraisonnable par le directeur des élections.

Ce dernier, François Casgrain, a décidé de porter cet acquittement en appel, notamment pour faire préciser par le tribunal la notion de « fraude » en cette matière.

Déjà, un premier scrutateur avait été acquitté de la même accusation en novembre dernier, acquittement que le directeur des élections avait aussi porté en appel.

## Les postiers digèrent mal que leur employeur dépense 30 millions pour changer son logo

Les négociations ont repris en présence du médiateur-arbitre

GILLES TOUPIN  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Les postiers trouvent inacceptable que le gouvernement les ait privés, par une loi spéciale, de quelque 37 millions de dollars de hausses salariales déjà déposées alors que la Société canadienne des postes (SCP) se prépare à dépenser 30 millions de dollars pour changer son nom en celui de Postes Canada.

C'est ce qu'a déclaré aux journalistes hier le négociateur en chef du Syndicat des travailleurs des postes (STTP), M. Philippe Arbour, alors qu'il sortait d'une première rencontre de négociations avec la SCP en présence du nouveau médiateur-arbitre, nommé la semaine dernière, le juge Guy Richard du Nouveau-Brunswick.

C'était la première fois depuis la loi spéciale de retour au travail, votée en décembre dernier par le Parlement, que les postiers s'assoient à la même table que leur employeur. Il s'agissait d'une rencontre préliminaire qui a servi à mettre au point la logistique et le calendrier des discussions qui de-

vront durer, selon la loi, tout au plus 90 jours, à moins qu'une prolongation des pourparlers ne s'avère nécessaire.

M. Arbour a qualifié la rencontre d'hier de glaciale. « Si vous croyez qu'il fait froid dehors, c'est que vous n'êtes pas dans la pièce avec nous », a-t-il déclaré à la sortie de la réunion.

M. Arbour a expliqué que, depuis la loi spéciale, l'ire des 45 000 postiers était à son comble. « Au départ, les dés sont pipés », a-t-il affirmé. « Nous ne pouvons plus discuter de salaires. La loi retire aux travailleurs des postes quelque 37 millions de dollars de l'offre précédente du gouvernement. »

M. Arbour reproche à la SCP d'avoir, entre-temps, décidé de réaffirmer son identité fédérale en reprenant son ancien nom de Postes Canada. Le syndicat affirme que cette opération coûtera quelque 30 millions de dollars et qu'elle se fera sur le dos de ses membres.

De son côté, le porte-parole de la SCP, John Caines, a minimisé hier le coût de transformation du fameux logo. « L'opération, a-t-il dé-

claré, sera épongée sur plusieurs années à même les dépenses courantes et il en coûtera beaucoup moins cher à la société que ne le prétendent les postiers. » M. Caines s'est dit incapable de chiffrer le projet.

La loi de retour au travail imposait aux postiers une augmentation salariale de 5,15 % échelonnée sur trois ans, soit bien en deçà de la proposition de négociation de la SCP.

Aussi bien le médiateur que la SCP ont affirmé, prenant en cela le contre-pied du STTP, que la rencontre exploratoire d'hier s'était déroulée dans une bonne atmosphère. Par ailleurs, les postiers et leur employeur n'entretennent pas beaucoup d'espoir quant au succès de la médiation, qui est en quelque sorte une prolongation des négociations. Après des mois et des mois de pourparlers ardu et infructueux, les parties semblent s'attendre à passer rapidement à la phase d'arbitrage.

« Nous avons toujours dit au public, a déclaré M. Arbour, à nos membres et aux médias que nous

avions un bon dossier, que notre cause était juste. Avec une cause juste, nous pensons qu'un arbitrage nous sera naturellement favorable. »

Du côté patronal, on s'accorde pour dire qu'il est préférable d'avoir un accord issu de la médiation. « Mais il faut se rendre à l'évidence, a dit John Caines, que nous avons été à la même table pendant très longtemps et que nous n'avons pu trouver de terrain d'entente. Nous savons au moins que tout sera fini, probablement, dans 90 jours. »

Philippe Arbour croit pour sa part qu'il faudra bien plus de 90 jours pour régler l'ensemble des problèmes. Il ne serait pas surpris de voir les discussions se poursuivre jusqu'à l'été.

Mardi prochain, le médiateur-arbitre se rendra à Montréal pour se familiariser avec le travail des postiers et avec les installations de la SCP. Par la suite, les parties produiront des mémoires pour faire le point sur les étapes antérieures et les discussions sérieuses devraient reprendre vers le 7 février.

## Deux sénateurs conservateurs emportés par le cancer

Le sénateur Guy Charbonneau fut pendant neuf ans président de la Chambre haute

MARIO FONTAINE

Les drapeaux sont en berne à Ottawa pour une raison assez inusitée : deux sénateurs sont en effet décédés dimanche, tous deux conservateurs, tous deux emportés par le cancer. Il s'agit du Terre-neuvien Gerald Ottenheimer et, plus connu au Québec, de Guy Charbonneau, qui fut pendant longtemps un important baillieur de fonds du Parti conservateur.

En fait, M. Charbonneau avait

dû quitter le Sénat en juin dernier puisqu'il avait atteint l'âge obligatoire de la retraite, 75 ans. Il était toujours membre du Conseil privé, où il avait été assermenté en 1996. Ce sont toutefois ses neuf années à la présidence de la Chambre haute qu'on retiendra le plus.

D'abord nommé sénateur par l'éphémère premier ministre conservateur Joe Clark, en 1979, Guy Charbonneau a été appelé à la présidence de la Chambre par Brian Mulroney après la victoire conser-

vatrice de l'automne 1984. Il y est resté jusqu'au retour des libéraux au pouvoir, en 1993.

Ancien soldat, M. Charbonneau avait fait fortune dans les affaires. Ses contacts avec ce milieu en ont fait un efficace percepteur de fonds pour le Parti conservateur. Il en avait donné la preuve lors de la course au leadership de 1993, à l'issue de laquelle Kim Campbell a succédé à M. Mulroney au détriment, notamment, de Jean Charest. Niant appuyer Mme Campbell, le

sénateur avait expliqué sa position : « Ce sont tous des candidats de valeur, tous des amis de longue date et je vais m'arranger pour tous les aider au point de vue financier. »

Gerald Ottenheimer avait quant à lui été invité à siéger au Sénat par Brian Mulroney en 1987. Titulaire de plusieurs ministères au gouvernement provincial de Terre-Neuve dans les années 70 et 80, il a lui aussi été emporté par un cancer. Il avait 63 ans.



Le sénateur Guy Charbonneau

## OPÉRATION VERGLAS

### Au cœur de la réorganisation

#### La Sécurité civile vous informe

##### « MAINTENIR L'ÉLAN DE GÉNÉROSITÉ »

Dans l'extraordinaire déploiement de moyens mis en place pour faire face aux conséquences de la tempête de verglas, il y a une ressource qui demeure essentielle : les bénévoles. Ils sont partout sur le terrain. Ils soutiennent les mesures d'urgence dans les municipalités. Ils sont présents dans tous les centres d'hébergement. Ils cordent du bois, distribuent de la nourriture, informent leurs concitoyens. Les bénévoles sont là où ça compte : tout près des personnes qui sont les plus touchées par les interruptions de courant électrique.

Mais on a besoin de relève ! Pour remplacer les bénévoles qui ont donné de longues heures et longues journées depuis deux semaines, d'autres personnes du milieu doivent prendre le relais. Nous avons parcouru tellement de chemin : il s'agit maintenant de terminer la course.

Les Québécois et les Québécoises n'ont pas donné leur temps : ils ont été très généreux en offrant toutes sortes de denrées et de ressources matérielles. Je demande aux municipalités qui retrouvent l'électricité de s'adresser à la Sécurité civile lorsque les dons venus de partout, des dons qui étaient essentiels, deviennent progressivement excédentaires. D'autres municipalités et des centaines de milliers de sinistrés en ont besoin.

Et parlant de municipalités « rebranchées », je veux dire à ceux et celles qui assistent au retour de l'électricité à quelques rues de chez-eux, ou dans un rayon de quelques kilomètres, que c'est un événement encourageant. Je comprends ce qui peut ressembler à un sentiment de frustration. Mais vous savez maintenant que très bientôt, ce sera votre tour ! Continuons ensemble de nous sortir du froid et du verglas !

Le Ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger

#### PRÉCISIONS IMPORTANTES CONCERNANT L'AIDE FINANCIÈRE AUX SINISTRÉS

##### L'ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ CIVILE DU QUÉBEC A PUBLIÉ HIER LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUIVANT :

Montréal, le 19 janvier 1998 - L'Organisation de la sécurité civile du Québec rappelle les conditions d'obtention de l'aide financière du gouvernement du Québec destinée aux sinistrés de la tempête de verglas.

Depuis lundi le 19 janvier, les sinistrés qui n'ont pas d'électricité depuis le 12 janvier ont tous droit à une aide financière qu'ils résident ou non dans une municipalité désignée par Hydro-Québec. Cette aide financière est de 70 \$ pour la première période d'interruption de courant et de 70 \$ également pour la deuxième période de 7 jours qui débute aujourd'hui le 19 janvier. La notion de « municipalité désignée » n'a donc plus d'effet.

Généralement, l'aide financière est versée sous la forme de chèques du gouvernement. Cependant, les municipalités qui n'auraient pas reçu les chèques du gouvernement pour les périodes 1 et 2 peuvent verser les indemnités forfaitaires de 70 \$ par personne sous la forme de chèques municipaux. Ces montants seront intégralement remboursés par le gouvernement.

Les autres citoyens qui n'ont pas subi une interruption de courant de 7 jours consécutifs depuis le 12 janvier, et qui ont donc recouvré le service d'électricité avant le 19 janvier, ont également droit à une aide financière. Cette aide financière est de 10 \$ par jour et par personne. Elle est versée par les municipalités sous la forme de chèques municipaux.

#### PRÉCISIONS SUR LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE POUR VOTRE MUNICIPALITÉ OU SECTEUR DE MUNICIPALITÉ

- Pour rejoindre Hydro-Québec (Ligne Hydro Direct) : 1 800 790-2424
- Si vous avez accès à Internet : [www.hydroquebec.com/rr/accu.html](http://www.hydroquebec.com/rr/accu.html)
- Ou auprès du maire de votre municipalité

#### CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

Les organismes suivants peuvent donner des conseils ou des recommandations d'ordre général aux personnes qui décèleraient des anomalies à leur résidence lors du retour.

Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (A.P.C.H.Q.) : 514 353-9960 (Poste 263)

Régie du bâtiment du Québec (R.B.Q.)  
Montréal 514 873-6500  
Laval 514 978-0508  
Longueuil 514 928-7603  
Trois-Rivières 819 371-6181  
Victoriaville 819 752-4563

Société d'habitation du Québec (S.H.Q.) 8 h 30 à 22 h 00 - lundi au vendredi : 1 800 463-4315

#### GÉNÉRATRICES DISPONIBLES POUR LES PRODUCTEURS AGRICOLES

L'Union des producteurs agricoles (U.P.A.) met à la disposition des producteurs agricoles des génératrices ainsi que les conseils et ressources techniques nécessaires à leur installation.

Pour obtenir une génératrice : 514 679-0530

#### LA SÉCURITÉ CIVILE ASSURE L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE

La Sécurité civile du Québec, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a pris les dispositions pour assurer l'approvisionnement de la population en produits alimentaires frais et de qualité.

Les centres d'hébergement reçoivent des livraisons régulières. De plus, les services d'inspection du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sont présents sur le territoire pour vérifier la qualité des approvisionnements.

Les personnes qui demeurent chez elles et qui éprouvent des difficultés d'approvisionnement alimentaire sont invitées à se présenter au centre d'hébergement le plus près de leur domicile.

Ces mesures s'ajoutent aux initiatives privées visant à recueillir des denrées à l'intention des personnes sinistrées.

#### LIVRAISON DES CHÈQUES

Postes Canada traitera en priorité la livraison des chèques socio-économiques :

Assurance-emploi :	Sur une base quotidienne
Prestations fiscales pour enfants (fédéral) :	À compter du 20 janvier
Pensions fédérales :	À compter du 23 janvier
Chèques mensuels (Régie des rentes du Québec) :	À compter du 20 janvier
Prestations de la Sécurité du revenu :	À la fin du mois (date habituelle)
Allocations familiales provinciales :	À la fin du mois (date habituelle)

#### Bureaux avec facteurs

Montréal, Laval et proche Rive-Sud : Courrier distribué normalement

Montréal et zones sinistrées :

Livraison par facteurs : Beauharnois, Boucherville, Châteauguay, Lafleche, Laprairie, St-Hubert

Courrier au comptoir : Beloeil, Chambly, Cowansville, Farnham, Granby, St-Hyacinthe, St-Jean

Site alternatif : St-Bruno de 10 h à 18 h aux Promenades St-Bruno (entre Sears et La Baie)

#### Bureaux sans facteurs

Courrier disponible : dans les cases postales, par la route rurale, au comptoir du bureau de poste ou du site temporaire identifié localement. Pour plus d'informations, consulter l'affiche apposée dans la porte de votre bureau de poste.

Quelques bureaux demeurent fermés dans la Montérégie, mais Postes Canada reprend graduellement le cours normal de ses opérations ailleurs.

Pour toutes autres informations : Service à la clientèle de Postes Canada 1 800 267-1155

#### GLACE SUR LES TOITS PLATS

La plupart des toits sont conçus pour supporter un MAXIMUM DE 8 POUÇES (20 cm) de glace. Or, des vérifications effectuées par la Régie du bâtiment du Québec ont permis de constater, à certains endroits, des accumulations de 12 pouces (30 cm) de glace.

Par mesure de prévention, la Régie recommande au propriétaire d'un bâtiment à toit plat de vérifier l'épaisseur de glace accumulée sur celui-ci. Lorsque l'épaisseur de la glace atteint 6 pouces (15 cm) sur la majeure partie du toit, un renforcement temporaire pourrait être nécessaire.

#### NOUS SOMMES TOUJOURS À LA RECHERCHE DE :

##### BOIS DE CHAUFFAGE

##### GÉNÉRATRICES

##### APPARTEMENTS SUR LA RIVE-SUD MEUBLÉS ET SEMI-MEUBLÉS (1 1/2 à 5 1/2)

Les particuliers en mesure de combler l'un ou l'autre de ces besoins sont invités à composer :


**OPÉRATION SOLIDARITÉ - 1 800 636-AIDE (2433)**



Organisation  
de la Sécurité civile  
du Québec

Québec

Aujourd'hui nous entreprenons la plus grande, la plus belle et la plus difficile conquête au monde; la vôtre.



Air France.  
Gagner le cœur du monde.